Saint Sigisbert

" LES SAINTS"

Collection publiée sous la direction de M. HENRI JOLY, de l'Institut

DERNIERS VOLUMES PARUS :

Les Martyrs de Septembre, par HENRI WELSCHINGER.
Sainte Radegonde, par l'abbé R. AIGRAIN. *Deuxième édition.*
Sainte Paule, par le R. P. GÉNIER. *Deuxième édition.*
La Bienheureuse Postel, par S. G. Mgr GEORGES GRENTE. *2e édi*
Sainte Claire d'Assise, par MAURICE BEAUFRETON. *Deuxième édi*
Saint Jean de la Croix, par Mgr DEMIMUID. *Deuxième édition.*
Saint Pie V, par S. G. Mgr GEORGES GRENTE. *Deuxième édition.*
Les Vénérables Filles de la Charité d'Arras, par L. MISERMONT. *Deuxième édition.*
Saint Justin, par le R. P. LAGRANGE. *Deuxième édition.*
Saint François Régis, par JOSEPH VIANEY. *Troisième édition.*
Saint Athanase, par l'abbé G. BARDY. *Deuxième édition.*
Saint Cyprien, par PAUL MONCEAUX. *Deuxième édition.*
Saint Césaire, par l'abbé M. CHAILLAN. *Deuxième édition.*
La Vénérable Emilie de Rodat, par Mgr RICARD. *Troisième édition*
La Bse Marguerite-Marie, par Mgr DEMIMUID. *Quatrième édition*
Saint Charles Borromée, par LÉONCE CELIER. *Quatrième édition*
Le Bx Urbain V, par l'abbé M. CHAILLAN. *Deuxième édition.*
La Vénérable Louise de Marillac, Mlle Le Gras, par EMMANUEL DE BROGLIE. *Quatrième édition.*
Saint Patrice, par M. l'abbé RIGUET.
La Vénérable Catherine Labouré, par EDMOND CRAPEZ. *7e édition*
Saint Léon le Grand, par ADOLPHE REGNIER. *Deuxième édition.*
Saint Léger, par le R. P. CAMERLINCK. *Deuxième édition.*
Saint Ferdinand III, par JOSEPH LAURENTIE. *Deuxième édition.*
Saint Sidoine Apollinaire, par PAUL ALLARD. *Deuxième édition*
La Bse Mère Barat, par GEOFFROY DE GRANDMAISON. *Sixième édi*
La Vénérable A.-M. Javouhey, par V. CAILLARD. *Troisième édition*
Saint Thomas Becket, par Mgr DEMIMUID. *Deuxième édition.*
Saint Benoît-Joseph Labre, par M. MANTENAY. *Quatrième édition*
Saint Séverin, par ANDRÉ BAUDRILLART. *Deuxième édition.*
Sainte Mélanie, par GEORGES GOYAU. *Huitième édition.*
Saint Pierre Damien, par Dom RÉGINALD BIRON. *Deuxième édition*
Les Martyrs de Gorcum, par HUBERT MEUFFELS. *Deuxième édition*
Sainte Hélène, par le R. P. ROUILLON. *Troisième édition.*
Saint Martin, par ADOLPHE REGNIER. *Quatrième édition.*
Saint Eloi, par PAUL PARSY. *Deuxième édition.*
Le Bienheureux Père Eudes, par HENRI JOLY. *Troisième édition*
Madame Louise de France, la Vénérable Thérèse de Saint-Augustin, par GEOFFROY DE GRANDMAISON. *Sixième édition.*
Sainte Colette, par ANDRÉ PIDOUX. *Troisième édition.*
Le Bx Fra Angelico de Fiesole, par HENRY COCHIN. *6e édition.*
Saint Théodore, par l'abbé E. MARIN. *Deuxième édition.*
Saint Pierre, par L.-CL. FILLION. *Troisième édition.*
Saint François de Borgia, par PIERRE SUAU. *Troisième édition.*
Saint Colomban, par l'abbé EUG. MARTIN. *Deuxième édition.*
Saint Odon, par DOM DU BOURG. *Deuxième édition.*
Le Bx Curé d'Ars, par JOSEPH VIANEY. *Trentième édition.*

Chaque volume se vend séparément. Broché : **3 fr.**
Reliure spéciale. En plus. . . . Net. **2 fr. 50.**

TYPOGRAPHIE FIRMIN-DIDOT ET Cie. — PARIS.

"LES SAINTS"

Saint Sigisbert

Roi d'Austrasie

(630-656)

par

L'ABBÉ GUISE

DIRECTEUR DE L'ÉCOLE SAINT-SIGISBERT, A NANCY

ALMA COLLEGE
270.05
LIBRARY
5,25
Alma, California

DEUXIÈME ÉDITION

PARIS

LIBRAIRIE VICTOR LECOFFRE

J. GABALDA, Éditeur

RUE BONAPARTE, 90

—

1920

27048

IMPRIMATUR

Nanceii, die 26ª Augusti 1919,

L. JÉRÔME,
Vic. gén.

AVANT-PROPOS

LES SOURCES. LES BIOGRAPHIES. LA BIBLIOGRAPHIE

Les sources de l'histoire de saint Sigisbert sont :

1) Une compilation contemporaine, désignée sous le nom de *Chronique de Frédégaire.* Œuvre d'un auteur inconnu que l'on croit avoir été un moine de Burgondie, écrite dans un latin barbare[1], « elle renferme, comme l'a dit Molinier, presque autant de renseignements que de mots ». Elle nous documentera sur la naissance de notre saint, son élévation au trône d'Austrasie, le partage entre Sigisbert et son frère, l'attribution des trésors de Dagobert. Elle s'arrête à l'année 642.

2) Les *Gesta Dagoberti,* qui se relèvent du discrédit dans lequel on les avait longtemps tenus. D'ordinaire, le moine de Saint-Denis qui en est l'auteur transcrit mot pour mot le texte de Frédégaire; ce n'est pourtant que par lui, la critique récusant le témoignage de la *Vie de saint Goëric,*

1. Voir un specimen de ce latin dans une note de la page 86.

que nous connaissons les détails sur l'assemblée de Garches.

3) Les *Gesta Regum Francorum*, auxquels B. Krusch a donné le nom de *Liber Historiæ Francorum*. Cet ouvrage, généralement suspect, fourmille d'erreurs sur le sujet qui nous occupe : saint Sigisbert y est dit fils de Nanthilde, comme Clovis II; Dagobert est présenté comme ayant régné sur trois royaumes pendant trente-quatre ans, etc.

Parmi les éditions de ces trois ouvrages, citons celles de Duchesne, *Historiæ Francorum Scriptores coætanei*, t. I, Paris, 1636; Dom Bouquet, *Recueil des Historiens de Gaule et de France*, t. II, Paris, 1739 et 1869 (reproduite en Migne, *Patrologia latina*). Nous prendrons nos références dans celle que Bruno Krusch a donnée, *Monumenta Germaniæ historica, Scriptores*, t. II, Hanovre, 1888.

4) Les *diplômes* émanant de saint Sigisbert. Il nous en reste quatre; le premier concerne l'abbaye de Cugnon; les deux suivants, Malmédy et Stavelot; le quatrième, l'église de Spire. V. Pardessus, *Diplomata*, t. II; ou bien Pertz, *M. G. H., Diplomata*, t. I. François de Rosières a publié dans les *Stemmata Lotharingiæ et Barri Ducum*, un cinquième diplôme : sans conteste, il l'a fabriqué de toutes pièces.

5) Quelques *Lettres*, écrites par saint Sigisbert ou adressées à ce prince. V. *M. G. H., Epistolarum*, t. III.

6) Quelques *Vies de saints*, et particulièrement :

a) *Vita s. Amandi.* La plus précieuse est celle qui fut écrite par Baudemond, son disciple, moine d'Elnone (*Saint-Amand-les-Eaux*). Il est vrai que Krusch se demande si l'ouvrage est bien du prêtre auquel on l'attribue; mais jusqu'à présent les inquiétudes du savant allemand ne semblent pas avoir troublé les érudits. Le sujet a été repris, au IXe siècle, par Milon d'Elnone († 872), qui l'a même traité deux fois, en prose et en vers.

b) *Vita s. Remacli,* par un moine de Stavelot, au IXe siècle; puis par Notger et Hériger en collaboration, entre 972 et 980.

c) *Vita s. Galli,* successivement écrite : par un anonyme (fin du VIIIe siècle); par Wettinus, moine de Saint-Gall (commencement du IXe siècle); par Walafried Strabon († 849).

d) *Vita s. Goari,* par un anonyme du VIIIe siècle; puis par le diacre Wandelbert (commencement du IXe siècle).

Ces diverses *Vies* se trouvent soit dans les Bollandistes, soit en Mabillon ou en Duchesne. Nous citerons l'édition que B. Krusch en a donnée dans les *Passiones Vitæque sanctorum ævi merovingici, M. G. H., Scriptores,* t. IV et V, Hanovre, 1902 et 1910.

Nous avons plusieurs biographies de saint Sigisbert :

1) *Vita Sigeberti.* L'auteur est un moine, du nom de Sigebert, qui vivait dans la seconde moitié du XIe siècle. De l'abbaye de Gembloux, il avait été envoyé à Metz et attaché à l'église Saint-Vincent pour y instruire les enfants. C'est là qu'il écrivit la *Vita* qui est imprimée dans le tome III

du *Recueil des Historiens de France* d'André Duchesne. Suivant toutes les vraisemblances, c'est le même moine qui, remaniant ce premier travail, « ouvrage de jeunesse » (ce sont ses propres expressions), nous en a donné comme une seconde édition, plus soignée, dans laquelle il a supprimé les détails fabuleux sur l'origine des Francs, que la *Vita* primitive faisait remonter à Priam. Ce second ouvrage se trouve dans les Bollandistes, au 1er février.

2) *Histoire de la vie de saint Sigisbert, roy de Metz et d'Austrasie, comprenant plusieurs singularitez du Duché et de la Ville de Nancy,* par Georges Aulbéry, secrétaire de feu Son Altesse (Charles III). Les « singularitez » sur le duché et la ville tiennent, dans cet ouvrage, beaucoup plus de place que la vie même du saint. Nancy, 1617.

3) *Histoire fidelle de saint Sigisbert, douzième roy d'Austrasie et troisième du nom, avec un abrégé de la vie du roy Dagobert, son fils, le tout tiré des antiquités austrasiennes,* par le R. P. Vincent, Religieux du Tiers-Ordre de saint François. Nancy, 1702 [1].

1. Une curieuse polémique s'engagea à propos de cet ouvrage ; attaques et ripostes se succédèrent jusqu'en 1704. Citons les titres des libelles : 1) *Lettre écrite à Monsieur *** sur l'Histoire de saint Sigebert, douzième roi d'Austrasie*, in-12, s. l. n. d., 8 pages. 2) *Lettre écrite à Monsieur l'abbé *** sur l'histoire de saint Sigebert*, in-12, s. l. n. d., 24 pages. 3) *Réponse à la Critique de l'Histoire de saint Sigisbert*, in-12, s. l. n. d., 44 pages. 4) *Réplique à la Réponse aux deux Lettres écrites sur l'Histoire de saint Sigebert*, in-12, s. l. n. d. (l'exemplaire conservé à la Bibliothèque Nationale porte l'indication manuscrite : 1703). 5) *Observations sur la réplique de l'Auteur Anonyme à la Réponse aux deux lettres écrites sur l'Histoire de la Vie de saint Sigisbert*, in-12, Nancy, 1704. 26 pages. 6) *Réponse aux observations sur la Ré-*

4) *Histoire de la vie de saint Sigebert, roy d'Austrasie, troisième du nom,* par le R. P. Nicolas Frizon, de la Compagnie de Jésus. Nancy, 1726.

Outre les sources et les biographies précitées, nous avons consulté surtout les ouvrages dont la liste suit :

1) Pour le récit des faits :

Bénédictins de la Congrégation de Saint-Vanne, *Histoire générale de Metz*, Metz, 1769-1790.

Bertholet, *Histoire du duché de Luxembourg,* Luxembourg, 1741-1743.

Clouet, *Histoire de la province de Trèves,* Verdun, 1844-1851.

Dahn, *Urgeschichte der germanischen und romanischen Völker,* t. III, Berlin, 1883.

Digot, *Histoire d'Austrasie,* Nancy, 1863.

Gérard, *Histoire des Francs d'Austrasie,* Bruxelles, 1866.

H. Goffinet, *Des grottes de saint Remacle et d'un monastère fondé par Sigebert II, roi d'Austrasie, à Cugnon-sur-Semois, province de Luxembourg,* dans le *Bulletin des commissions royales d'Art et d'Archéologie,* Bruxelles, 1886.

plique de l'Auteur Anonyme à la Réponse aux deux Lettres critiques contre l'Histoire de la vie de saint Sigebert, in-12, s. l. n. d., 36 pages. — Dom Calmet pensait que les deux *Lettres*, les seules dont il fasse mention dans sa *Bibliothèque lorraine,* Nancy, 1751, étaient du P. Hugo ou peut-être du P. Benoît-Picart. Digot, croyait que les deux adversaires étaient le P. Hugo et le P. Benoît-Picart. La lutte était entre le P. Benoît-Picart et le P. Vincent. — Le ton de la polémique est assez violent; le *stil,* piquant, « assaisonné d'un sel plus âcre que celui que l'on tire des mers les plus salées », comme le dit l'un des partenaires... La querelle aurait pu s'éterniser, nous donner des Remarques relatives à la Réponse aux Observations sur la Réplique à la Réponse aux deux Lettres contre l'Histoire de la vie de saint Sigisbert..., et ainsi de suite. Mais le P. Vincent se sentait vieillir; il ne répondit point à la dernière attaque; il avait pris congé de son antagoniste en ces termes, qui nous font oublier les vivacités du début: « Superest ut diligas diligentem te et, in scripturarum campo, juvenis senem non provoces. Nos nostra habuimus tempora et cucurrimus quantum potuimus : nunc, te currente et longa spatia transmeante, nobis debetur otium (Hier., *Epist.* 18). »

Huguenin, *Histoire du royaume d'Austrasie*. Paris, 1862.
Jésuites de Nancy, *Hymni et Lectiones de sancto Sigiberto, cum Notis historicis ad illas*, mss. 1663.
Krusch, *Zur Chronologie der merowingischen Könige*. dans le *N. Arch.*, Hanovre, 1887.
G. Kurth, *Histoire poétique des Mérovingiens*. Paris, 1893.
Pfister, dans *Histoire de France de Lavisse*, t. II, Paris, 1911.
G. Richter, *Annalen des Frankischen Reichs in Zeitalter der Merowinger*, Halle, 1873.
J. Yernaux, *Les premiers siècles de l'abbaye de Stavelot-Malmédy*, Liége, 1911.

2) Pour la géographie du royaume de saint Sigisbert :

Duchesne, *Fastes épiscopaux de l'ancienne Gaule*, Paris, 1894-1917.
Le *Gallia Christiana*.
Longnon, *Géographie de la Gaule au VI^e siècle*, Paris, 1878.

3) Pour la reconstitution du cadre et des institutions :

F. Dahn, *Die Könige der Germanen*, Leipzig, 1895.
Fustel de Coulanges, *La Monarchie franque*, Paris, 1888.
Hauck, *Kirchengeschichte Deutschlands*, t. I, 2^e édit., Leipzig, 1889.
Pfister, *loc. cit.*
Prou, *La Gaule mérovingienne*, Paris, 1897.
Roger, *L'enseignement des lettres classiques d'Ausone à Alcuin*, Paris, 1905.
Vacandard, *Vie de saint Ouen*, Paris, 1902; *L'Ecole du palais des rois mérovingiens*, dans *Revue des Questions historiques*, 1897 et 1904.

4) Pour l'histoire du culte rendu à saint Sigisbert :

Digot, *Note sur les reliques et le culte de saint Sigisbert*, dans *Histoire d'Austrasie*, Nancy, 1863.
Historia translationis I, dans les Bollandistes, 1^er février.
Historia translationis II, ibid.
H. Lepage, *Histoire de la relique de saint Sigisbert déposée en l'église cathédrale de Nancy*, Nancy, 1851.
E. Martin, *Histoire des diocèses de Toul, de Nancy et de Saint-Dié*, Nancy, 1903.

SAINT SIGISBERT

CHAPITRE PREMIER

L'AUSTRASIE.
LES PRÉDÉCESSEURS DE SAINT SIGISBERT.

A la mort de Clovis, en 511, ses états furent partagés entre ses quatre fils. Childebert établit à Paris le siège de son gouvernement, Clodomir à Orléans, Clotaire à Soissons et Thierry à Metz. Chacun de ces trois royaumes était désigné par le nom de son roi ou par celui de sa capitale. « Le royaume de Thierry », ou « le royaume de Metz » : c'est ainsi que Grégoire de Tours appelle, à ses origines, celui sur lequel, cent trente ans plus tard, devait régner saint Sigisbert.

C'est seulement à la fin du VI^e^ siècle qu'apparut le nom d'Austrasie. L'étymologie, même après les difficultés soulevées autour de la question, n'en semble pas douteuse. Il ne faut la chercher, ni dans le nom d'un certain *Austrasus* qui aurait

gouverné le pays en qualité de préfet romain, ni même, pour flatteuse que l'explication en puisse paraître aux fils des anciens Austrasiens, dans la racine *Auster* qui, jointe au mot *Reich*, ferait de l'Austrasie « le royaume principal », mais bien dans les deux mots *Oster* et *Reich* : ce pays est « le royaume de l'est », comme la Neustrie est celui de l'ouest ; aux Francs Occidentaux sont opposés par l'étymologie, comme ils le furent trop souvent par leurs rivalités, les Francs Orientaux.

Le nom d'Austrasie, le pays le garda jusqu'au IX^e^ siècle. Ce qui avait été le royaume de saint Sigisbert fut joint alors à d'autres régions, dont les unes avaient appartenu à la Neustrie et les autres à la Bourgogne. Deux souverains du nom de Lothaire le reçurent dans leurs états, le premier en 843, au traité de Verdun, le second en 855. C'est Lothaire II, d'après l'opinion généralement admise [1], qui eut l'honneur d'être le parrain du nouveau royaume [2], la Lorraine.

1. V. Parisot, *Le royaume de Lothaire* (1898), p. 747.

2. Suivant la coutume, on donnait à ses états le nom de « royaume de Lothaire », *Lotharii regnum* ; mais ce n'est pas là qu'il faut chercher l'origine du mot *Lotharingia*, qui prévalut au XI^e^ siècle et donna naissance à celui de Lorraine. Les habitants s'appelèrent « le peuple de Lothaire », *Lotharii*, *Lotharienses* et enfin *Lotharingi* ; cette dernière dénomination l'emporta ; elle vient de la langue allemande, ainsi que l'indiquent la désinence *ing* et le mot de *Lotharingen* (par contraction *Lothringen*), qui signifie :

Les limites de l'Austrasie, comme celles des autres royaumes mérovingiens, ont souvent changé. Nous dirons, avec le plus de précision que nous le pourrons, ce qu'elles étaient au temps de saint Sigisbert. Pour l'instant, contentons-nous de dire que Thierry régnait sur seize « cités » du nord-est de la Gaule, c'est-à-dire sur « tous les pays compris entre la chaîne méridionale des Vosges, le Rhin, l'Escaut et une ligne tirée des sources de ce fleuve jusqu'aux environs de Troyes [1] ». Sur la rive droite du Rhin, les Francs, les Alamans et les Bavarois lui obéissaient, et ses armes lui soumirent bientôt la Thuringe. Enfin, au pays des Arvernes, dans l'Aquitaine et dans la Narbonnaise, il possédait de riches annexes, auxquelles vinrent se joindre, après la mort de Clodomir, les cités d'Angers et du Mans.

Dix rois s'étaient succédé sur le trône d'Austrasie, quand Dagobert I^er^, père de notre saint, y monta. De ces princes, nous ne pouvons guère que mentionner les noms et caractériser très brièvement les règnes.

A Thierry I^er^ succéda son fils Théodebert. Il intervint dans les compétitions des Grecs et des Goths, qui se disputaient l'Italie. Justinien à

« ceux qui avaient dépendu de Lothaire ». Du nom des habitants fut formé celui du pays. Si l'hypothèse inverse, que l'on trouve souvent admise, était la véritable, les habitants s'appelleraient *Lotharingienses* et non pas *Lotharingi*.

1. Digot, *Hist. d'Austrasie*, t. I, p. 222.

Constantinople et Vitigès à Ravenne comptaient l'un et l'autre sur les Francs pour faire prévaloir leur domination. Théodebert était un politique sans scrupules : il reçut fort aimablement les envoyés des deux partis, réunit cent ou peut-être cent cinquante mille hommes, pénétra en Italie et parvint à Pavie. Les Goths se portaient à sa rencontre, pensant se joindre à un allié : il fondit sur eux et les massacra. Les Grecs, après cela, ne doutaient pas qu'il eût travaillé pour leur cause : ils furent écrasés à leur tour. Mais l'Italie devait être le tombeau des Francs, comme elle fut souvent dans la suite celui des Français : « affamés, comme le dit Michelet, dans le désert qu'ils avaient fait », les soldats de Théodebert y moururent par milliers.

Son fils, Thibaut, n'était qu'un enfant, dont le règne a laissé peu de traces dans l'histoire.

Childebert et Clotaire étaient les plus proches parents de Thibaut; mais Clotaire prétendait hériter seul. Quand le vieux Childebert se présenta pour le partage, son frère l'accueillit par cette fin de non-recevoir : « Quel but te proposes-tu? Tu n'as pas de fils; ce que tu obtiendrais aujourd'hui me reviendrait bientôt; tes états actuels seront eux-mêmes à moi : renonce dès à présent à ceux-ci. » Il fallut se résigner : le roi d'Orléans et de Soissons devint aussi roi de Metz. Plus tôt peut-être qu'il ne l'avait pensé, Clotaire hérita de son frère : en 558, il était seul roi des

Francs. C'était pour trois ans seulement; il lui fallut alors reconnaître qu'il avait à suivre lui-même la voie qu'il indiquait naguère à son aîné. Atteint par la maladie, il s'étonnait de se sentir frappé; il tremblait à la pensée des jugements de Dieu, et dans sa lente agonie on l'entendait gémir ainsi : « Qu'elle est grande, la puissance du Roi du ciel, qui fait périr de la sorte les plus illustres rois de la terre! »

Comme à la mort de Clovis, quatre rois recueillirent la succession : Caribert eut Paris; Gontran, Orléans et la Bourgogne; la Neustrie échut à Chilpéric; l'Austrasie, à Sigisbert, premier du nom. Placé aux avant-postes du pays des Francs, Sigisbert eut à se montrer digne de cet honneur; un siècle auparavant, un flot de barbares s'était levé des côtes de la mer Caspienne; il arrivait à présent sur le Rhin. Les Huns! disaient les Francs, qui n'avaient pas oublié le terrible Attila : c'étaient les Avares, en quête d'une nouvelle patrie. Il est difficile de démêler quelles furent les alternatives de la fortune, dans la lutte où Sigisbert entra résolument : vraisemblablement, il ne réussit qu'à force de présents à se débarrasser de ces indésirables. En 566, Sigisbert demanda la main d'une fille du roi des Goths d'Espagne : c'était Brunehaut. Le mariage fut célébré à Metz et Fortunat composa l'épithalame. Chilpéric fit-il une comparaison entre ses mariages ignobles et cette alliance princière que l'Église

honorait? Quoi qu'il en soit, il s'adressa à la même cour d'Espagne et demanda la sœur de Brunehaut, Galswinthe, promettant, pour l'obtenir, de renoncer à sa liaison avec celle qui avait été la servante Frédégonde. Après de longues hésitations et des adieux que Fortunat a rendus célèbres, Galswinthe fut donnée à Chilpéric. Mais celui-ci retomba bientôt sous le déshonorant empire de la fatale servante: sa femme, écœurée, songeait à retourner en Espagne, quand, un matin, on la trouva étranglée dans son lit : la sœur de Brunehaut avait été la victime de Frédégonde. Pour venger ce meurtre, Brunehaut excita Sigisbert et Gontran contre le roi de Neustrie et sa perfide compagne; Chilpéric les apaisa en versant le prix du sang, le *wergeld* barbare : les cités de Bordeaux, Cahors et Limoges, que Galswinthe avait reçues comme douaire ou *morgengaben*, furent attribuées à Brunehaut; moyennant quoi, les deux rois alliés promirent à leur frère « paix et sécurité sur la mort de Galswinthe ». Ce fut Chilpéric qui se lassa le premier de la paix; attaquant Sigisbert dans ses possessions de l'Aquitaine, il y envoya l'aîné de ses fils, Théodebert, qui, au témoignage de Grégoire de Tours, « fit plus de mal aux chrétiens de ce pays que ne leur en avaient fait les persécutions de Dioclétien ». Pour se défendre, Sigisbert n'hésita point à faire appel à ses lointains et barbares vassaux des bords du Danube : il

jeta les Germains sur le territoire de Paris. En même temps, il opposait à Théodebert, en Aquitaine, une armée austrasienne. Chilpéric aux abois se réfugia à Tournay. Frédégonde lui restait, qui, à défaut d'armée, avait des gens toujours prêts à tous les crimes; elle choisit deux jeunes hommes, les arme de couteaux empoisonnés, leur explique ce qu'elle attend d'eux, leur promet, s'ils réussissent, une récompense magnifique, et, s'ils meurent, qu'elle fera des aumônes pour le repos de leurs âmes... Les voici à Vitry, où ils demandent à saluer le roi; admis en sa présence, ils le frappent aussitôt : Sigisbert tombe sous leurs coups. Alors Chilpéric et Frédégonde sortent de Tournay; ils osent se montrer au camp des Austrasiens, et « tout s'humilie devant eux ».

Sigisbert laissait un fils qu'il avait eu de Brunehaut, Childebert, enfant de cinq ans, que Chilpéric fit enfermer dans une tour de Paris. Un Austrasien cependant, nommé Gondebaut, réussit à pénétrer près du petit captif, et, l'ayant mis dans une corbeille, le fit glisser le long des murailles jusqu'à terre. Quelques jours après, l'enfant était présenté aux leudes d'Austrasie. Acclamer un roi de cet âge n'était pas pour leur déplaire, parce qu'ils comptaient bien que leur puissance s'augmenterait en raison même de sa débilité : ce fut alors que, sortant des limites de la maison du roi, l'autorité du maire du palais

s'étendit aux affaires du gouvernement. Quand Childebert mourut, en 596, il était depuis trois ans maître de la Bourgogne, de Paris et d'Orléans, ayant hérité de Gontran, son grand oncle.

Deux enfants en bas âge recueillirent la succession de Childebert : Thierry reçut Orléans et la Bourgogne; Théodebert II eut l'Austrasie et fut conduit au palais de Metz. Le roi de Neustrie, Clotaire II, n'était guère plus âgé que ses cousins, de sorte que la race mérovingienne était représentée par trois enfants: les deux reines fatales vont entrer en lutte, Frédégonde se servant des Neustriens, Brunehaut pouvant disposer des forces réunies d'Austrasie et de Bourgogne. Le choc se produisit à Latofao et ce fut une victoire pour Frédégonde; la dernière, car elle mourut la même année, 597. Quant à Brunehaut, écartée du gouvernement de l'Austrasie, elle ne cessa, de Chalon-sur-Saône où elle était établie, de fomenter la haine entre ses deux petits-fils. Ceux-ci étaient déjà en assez mauvais termes depuis le *plaid* de Seltz; on y avait réglé le sort de l'Alsace, distraite de l'Austrasie depuis le dernier partage et que l'on avait rendue à Théodebert : d'où, mécontentement de son frère, mécontentement que leur redoutable aïeule s'empressait d'attiser, insinuant à Thierry que Théodebert se faisait faussement passer pour son frère. Le roi de Bourgogne masse des troupes aux environs de Langres, pénètre en Austrasie, remporte

une première victoire dans la campagne touloise et se fait ouvrir les portes de Metz. Théodebert s'enfuit à Cologne, d'où il réussit à rallier des troupes de Thuringiens et de Bavarois; mais la défaite de Tolbiac ruine ses espérances : après un choc affreux, dont Frédégaire dit que « les Francs ne livrèrent jamais bataille si meurtrière », le roi de Metz est amené à Thierry, qui ordonne de le mettre à mort.

Vainqueur, Thierry II s'établit à Metz, accompagné de Brunehaut. Il se préparait à dépouiller Clotaire comme il avait dépossédé Théodebert, quand il mourut, en 612. Comme les preuves ne sont pas convaincantes, n'imputons pas sa disparition à l'aïeule, déjà chargée d'assez de crimes.

L'aîné des fils de Thierry fut proclamé roi : c'était Sigisbert II. Brunehaut pensait bien régner sous son nom; mais, cette fois encore, les leudes se prononcèrent contre elle, surtout Pépin et avec lui Arnould, qui allait bientôt devenir évêque de Metz. D'accord avec les seigneurs bourguignons, on offrit à Clotaire de lui donner les deux royaumes, à la condition qu'il maintiendrait dans leurs dignités et dans leurs fonctions les chefs de la coalition : il le promit bien volontiers et se présenta en Austrasie. Brunehaut crut pouvoir intriguer encore et se concilier les grands de Bourgogne; mais son heure était venue : trahie de tous, accusée du meurtre de dix rois, on sait quel fut son horrible supplice. Dès cette

année 613, Clotaire II tenait sous son sceptre tout le royaume des Francs.

Austrasie, Bourgogne et Neustrie gardaient chacune son administration distincte et son maire du palais. Mais les Austrasiens désiraient une indépendance plus complète : en 622, Clotaire leur donna pour roi l'aîné de ses fils, Dagobert.

Ainsi que le montre la très brève histoire que nous avons cru devoir faire d'eux, les dix premiers rois d'Austrasie, ceux du moins qui eurent le temps de se faire connaître, présentaient un singulier mélange de culture et de barbarie, et, si l'influence chrétienne agissait en eux, elle était souvent contrariée par le retour offensif des instincts voluptueux ou meurtriers. Comme pour mettre dans un jour plus éclatant le mérite et la vertu de notre saint Sigisbert, nous allons retrouver ce contraste, d'une manière plus frappante encore que chez les autres, dans son propre père, Dagobert 1^er^. Ce sont des saints qui font la première éducation de ce prince, qui partagent avec lui le soin du gouvernement, qui ont la mairie du palais, les fonctions de trésorier et de chancelier; mais, plutôt que leurs conseils, il lui arrive d'écouter les suggestions de la sensualité, de l'avarice et de la cruauté. Pourtant, et c'est un fait dont nous devons tenir compte pour porter sur ce prince un jugement équitable, même quand il blâme la conduite privée de son roi, même quand il souffre de ses exactions ou

s'étonne de sa dureté, le peuple franc reste épris de lui, le traite de « grand » et prépare autour de son nom une légende.

Les commencements du règne furent glorieux. Une expédition contre les Saxons mit en évidence la valeur du jeune roi; quand on lui présenta la touffe ensanglantée qu'un coup de sabre avait détachée de la longue chevelure de Dagobert, Clotaire vit bien que son fils ne s'était pas ménagé dans la lutte contre Berthoald, chef des rebelles. Un autre trophée devait bientôt suivre : au bout d'une lance, la tête de ce Berthoald; le Saxon avait péri de la main même du roi de Metz.

L'année suivante, 628, Clotaire mourut et Dagobert fut seul roi des Francs. Les leudes de Neustrie avaient, à la vérité, essayé de se donner un prince dans la personne de Caribert, frère de Dagobert; mais il avait suffi à celui-ci de se montrer avec une armée austrasienne pour que tout pliât, et Caribert avait dû se contenter d'un royaume à sa taille : quelques possessions en Aquitaine.

CHAPITRE II

NAISSANCE ET BAPTÊME DE SAINT SIGISBERT.

(630)

Dagobert voulut faire la visite de ses états. Après avoir parcouru la Bourgogne, où sa présence frappa les grands d'une terreur telle « que c'en était merveille », dit Frédégaire, il vint, l'an 629, en Austrasie. Il s'y montra sévère pour les puissants et bon pour les faibles, rendant la justice avec grande sagesse.

L'impression, toutefois, ne fut pas entièrement favorable. Ce souverain, dont on admirait le faste vraiment royal, ne faisait que passer et Paris allait bientôt le reprendre. Et puis, sa vie privée n'était plus chrétienne : déjà, « son cœur devenait corrompu et sa pensée s'éloignait de Dieu ». Ce Salomon des Francs imitait l'autre dans ce que celui-ci avait de moins recommandable ; on savait que, répudiant sa femme Gomatrude, il avait épousé l'une des servantes de son palais, Nanthilde, et qu'après avoir élevé cette femme à

la dignité de reine, il était loin de respecter son foyer.

Les Austrasiens avaient un autre sujet de plainte : ils se souvenaient que, l'année précédente, l'un des leurs, dont ils avaient été heureux de voir autrefois grandir l'influence, venait de les quitter, parce qu'il souffrait de se voir de moins en moins écouté du roi. Né à Lay[1], d'abord soldat, puis chargé d'un gouvernement important, Arnould s'était vu, en 614, réclamé comme évêque par le clergé et le peuple de la capitale austrasienne. Ordonné prêtre, consacré évêque de Metz, il avait continué à prendre part au gouvernement sous le règne de Clotaire, ne manquant pas, lorsqu'il le pouvait sans que son diocèse en souffrît, ou l'État, de se retirer de temps en temps dans quelque *villa,* pour y vaquer plus librement à la méditation et à la prière. Clotaire l'avait placé aux côtés de son fils, en qualité de gouverneur ; mais le jeune roi contristait de plus en plus son mentor ; de sorte que l'évêque, avec l'obstination d'un cœur meurtri, était revenu au projet dont jadis il s'ouvrait déjà au père de son jeune souverain : quitter Metz, la cour et l'évêché, partir avec son ami Romaric, aller dans la solitude des Vosges, y vivre, seul enfin avec Dieu, sous la règle que Colomban venait de donner

1. *Lay-Saint-Christophe,* près de Nancy. Nous suivons l'opinion traditionnelle ; notons toutefois qu'elle est persévéramment combattue par M. Pfister.

à ses religieux. Dagobert, à la première ouverture qu'Arnould lui avait faite de ses projets, s'était emporté, le menaçant de son glaive et se laissant aller à proférer ces paroles, singulièrement révélatrices de son caractère : « Si tu me quittes, je ferai couper la tête à ton fils[1] ! » Mais il avait bien fallu que le roi laissât enfin s'éloigner un conseiller qu'il avait découragé. Ce départ avait peiné le clergé et le peuple.

Tandis qu'il parcourait nos régions, Dagobert portait en lui un grave souci. Il n'avait pas de fils : « Il en souffrait, dit Frédégaire, d'autant plus qu'il voyait que son frère Caribert, un peu simple d'esprit, ne pourrait gouverner le royaume de leurs pères. Il reconnaissait devant Dieu qu'il avait, pour ses péchés, mérité cette humiliation; mais il espérait toujours en la bonté du ciel. » Or, durant son fastueux voyage en Austrasie, une jeune fille de ce pays lui fut présentée ; sa distinction et sa beauté charmèrent le roi ; de cette Austrasienne de bonne maison[2], il fit son épouse.

1. Avant son ordination sacerdotale, saint Arnould avait été marié et sa femme, Doda, lui avait donné deux fils. L'un d'eux, Clodulphe ou Cloud, devait un jour s'asseoir sur le siège épiscopal de Metz, d'où nous voyons que son père ambitionnait de descendre. L'autre, Adalgise, que nous retrouverons au cours de cette histoire, épousa Begga, fille de Pépin; de ce mariage est issue la seconde race de nos rois : Pépin d'Héristal en naquit, qui fut le père de Charles-Martel, l'aïeul de Pépin-le-Bref et le bisaïeul de Charlemagne.

2. « *Genere inter Autrasios non ignobilem.* » Ce texte

C'est de Ragnetrude que naquit saint Sigisbert, en l'an de grâce 630.

La joie de Dagobert fut grande, à la naissance de ce fils qu'il avait tant désiré, et se traduisit de la façon qui devait être la plus agréable au ciel : par la promesse de mener désormais une vie plus régulière.

Le roi désirait que le baptême fût administré à son fils par les mains de quelque saint personnage, qui, prenant de là une sorte d'autorité sur l'enfant et trouvant dans cette paternité spirituelle les motifs d'une affection toute spéciale, s'occuperait, lorsqu'en serait venu le temps, de veiller à l'éducation du futur souverain.

Grâce à Dieu, les hommes remarquables par leur science et par leur vertu étaient alors nombreux dans notre pays; le VII^e^ siècle, à cause d'eux, mérite parfaitement le nom de « siècle d'or », qui lui a été donné par un savant bénédictin qui le connaissait bien, Dom Mabillon. Nous en saluerons quelques-uns des plus illustres, quand nous pénétrerons à la cour de saint Sigisbert, dans son Conseil, dans les monastères qu'il fonda, dans les cathédrales de ses villes épiscopales. Entre tous, comment le roi songea-t-il, pour cette fonction et pour cet honneur, à celui-là précisément que nul sans doute, parmi ses

de Sigebert de Gembloux condamne quelques historiens qui n'ont pas craint d'employer ici des expressions désobligeantes.

leudes, n'eût osé lui recommander, car, mécontent de la liberté avec laquelle cet homme l'avait blâmé naguère de sa morale relâchée, il l'avait exilé de ses états?... Quand un souverain entend une parole vraiment libre qui lui reproche ses erreurs, il peut s'en irriter, éloigner à la fois l'importun et ses fâcheux avis : le coup cependant est porté : vienne la réflexion, amenée par quelque grave circonstance, et c'est à celui qu'il avait ecarté que le prince ira demander un conseil. Quand un pécheur entend certains reproches inspirés par la véhémence d'un zèle apostolique, il s'en indigne souvent, les rejette et se sépare violemment d'un censeur qui troublerait ses joies défendues; mais que la grâce trouve un jour l'entrée de son cœur, ce pécheur se rappellera l'apôtre naguère détesté, et c'est à lui, même s'il fut un peu dur, qu'iront les confidences qui réhabilitent et qui honorent. C'est ainsi, peut-être, que Dagobert songe à saint Amand pour le baptême et l'éducation de notre saint Sigisbert.

A vingt ans, quittant sa famille pour suivre Jésus-Christ, Amand était allé chercher la solitude dans l'île d'Yeu. A son père, qui avait fini par découvrir sa retraite et menaçait de le déshériter s'il ne rentrait au foyer, le jeune homme, avec le plus grand respect, avait répondu que pour sa part d'héritage il ne voulait que le Seigneur. Puis quittant un séjour qui n'était plus une retraite inaccessible, il s'était rendu à Tours, près du

tombeau de saint Martin, et là, durant une année, il avait partagé la vie des religieux qui desservaient l'illustre basilique. L'évêque de Bourges l'avait ensuite accueilli, lui donnant près de sa cathédrale une cellule, dans laquelle Amand était resté pendant quinze ans, absorbé dans la prière, l'étude et la méditation, ne vivant que de pain d'orge et d'un peu d'eau. Après cette sorte de noviciat, on l'avait vu, aussi voyageur qu'il avait été sédentaire, faire le pèlerinage de Rome au tombeau des saints Apôtres, puis rentrer en France et parcourir le pays en multipliant les prédications. Son zèle produisait de tels fruits de salut que les prélats du royaume voulurent donner au missionnaire la consécration épiscopale, entendant toutefois que leur nouveau collègue ne serait point donné à une Église particulière, ni son action renfermée dans les limites d'un diocèse : avec une autorité plus grande et des pouvoirs accrus, Amand continuerait ses travaux apostoliques, spécialement chez les peuples encore païens. En ce septième siècle, le paganisme restait vivace dans certaines régions riveraines de l'Escaut et de la Meuse : le Brabant, les Flandres virent successivement l'homme de Dieu, entendirent ses prédications, et se soumirent à l'ascendant de sa vertu en même temps qu'à la force de la vérité.

Un jour, de passage au palais, Amand s'était présenté pour saluer le roi. Certes, sa visite ne

pouvait ressembler à celles que font parfois à leur souverain des prélats courtisans : mais elle fut marquée par un vif incident que les évêques les plus austères avaient cru devoir éviter : au cours de l'entretien, hardi contre le vice comme il l'était devant l'erreur, il avait vivement représenté à Dagobert l'état dangereux où ses déréglements réduisaient son âme[1]. Cette liberté avait déplu : le roi avait riposté avec emportement et l'évêque avait été exilé. C'est hors des états du roi des Francs, peut-être chez les Slaves riverains du Danube, plus probablement vers la Gascogne et la Navarre[2], qu'il exerçait son ministère, quand la naissance de Sigisbert vint réjouir le cœur de Dagobert.

Celui-ci voulut que d'urgence des gens se missent en route pour aller chercher Amand et l'amener à la cour. On le trouve, on lui fait part des ordres du roi : sur-le-champ, il est prêt à se rendre à l'appel qui lui est fait. Dagobert était à Clichy. Apprenant qu'Amand vient d'arriver

1. *Quod nullus ex Sacerdotibus hactenus ausus est. Vita S. Amandi*. Krusch. *Scriptores*, t. IV, p. 430. Ce qui ne veut pas dire que l'historien ait le droit de taxer saint Amand de « zèle indiscret », comme le fait Gérard, dans son *Hist. des Francs d'Austrasie*, t. I, p. 351.

2. La chronologie de Baudemond, disciple et biographe de saint Amand, manque de précision. Elle est même parfois inexacte, par exemple quand elle place immédiatement après le baptême de saint Sigisbert l'élévation d'Amand au siège épiscopal de Maestricht

au palais, il se porte à sa rencontre ; à la joie de voir que le saint n'a pas refusé de venir, se mêlent les regrets et la confusion, au souvenir de la scène pénible sur laquelle ils se sont autrefois séparés ; avant que l'évêque ait pu s'y opposer, le roi est à ses pieds, le conjurant de lui pardonner. Et, comme Amand s'empresse à le relever : « Evêque, lui dit Dagobert, j'ai agi à votre égard comme un insensé. Je regrette ma conduite. Ne vous souvenez plus du mal que je vous ai fait, et ne refusez pas de m'accorder ce que je vais vous demander. Dieu m'a donné un fils, malgré mes péchés : je vous prie de lui administrer le baptême et de le regarder ensuite comme votre fils spirituel. »

Amand savait-il, avant cette entrevue, que le roi l'appelait pour le baptême de Sigisbert? Peut-être. Mais il comprit alors que l'intention de Dagobert était de l'attacher à la personne du petit prince, dès que celui-ci serait en état de recevoir ses leçons. Eh quoi! c'était le séjour au milieu d'une cour dont l'atmosphère lui pesait ; c'était l'adieu définitif à cette belle vie de misioonnaire, dont il avait reçu la vocation au tombeau même des Apôtres, et lui, que les prélats du royaume, pour lui laisser toute liberté, n'avaient pas voulu attacher à un diocèse, le souverain allait le confiner dans quelque *villa*, en tête-à-tête avec un enfant! Amand crut entendre, à cet instant, le conseil que Paul donnait jadis à son disciple

Timothée : « S'il veut être le soldat de Dieu, que nul ne s'immisce dans les affaires du siècle. » Respectueusement, mais fermement, il déclina les offres de Dagobert, et quand l'entrevue se termina, le roi n'avait pas réussi à le faire revenir sur son refus.

Dagobert, pourtant, ne se découragea point ; il vit, dans cette attitude d'Amand, une nouvelle preuve de la sainteté d'un homme que les honneurs et les richesses laissaient à ce point indifférent ; le refus ne fit qu'exciter son désir ; ce qu'il n'avait pu obtenir lui-même, il se persuada que des influences habilement choisies amèneraient l'évêque à le lui octroyer. Parmi les officiers de son palais, il distingua deux hommes qui, plus que les autres, lui parurent désignés pour agir efficacement sur Amand. En grande estime à la cour à cause de leur prudence et de leur vertu, honorés de charges importantes, ils habitaient tous deux, au palais même, deux appartements contigus, que le roi leur avait donnés tout près du sien. Une sainte amitié les unissait, bien qu'il y eût entre eux une différence d'âge de plus de vingt ans, amitié que le plus jeune avait sollicitée comme une insigne faveur, dès qu'il avait connu la tendre piété de l'aîné, amitié qui avait ses admirables secrets, chacun de ces deux grands seigneurs gardant pour son ami la confidence des faveurs extraordinaires dont le ciel le favorisait. Sous leurs habits de soie brodés d'or tous deux

portaient le cilice. Dix ans plus tard, on devait les voir, un dimanche de mai, recevoir ensemble la consécration épiscopale dans la cathédrale de Rouen. L'aîné s'appelait Eloi; le plus jeune Ouen ou Dadon. Après la mort d'Eloi, Ouen écrira la vie de son grand ami, et tous deux seront honorés comme saints.

De haute taille, la chevelure abondante et bouclée, la main belle et les doigts longs, Eloi est alors un homme de quarante-deux ans. Jadis, il apprit à Limoges l'art de l'orfèvrerie; depuis le jour où, Clotaire lui ayant remis de l'or et des pierreries pour faire un trône, Eloi, au grand étonnement du souverain, en présenta deux parfaitement semblables, il est l'artiste auquel la cour et les églises confient l'exécution des pièces qui doivent orner le palais et des châsses destinées à recevoir les reliques des saints. Lui, dans son atelier, près de la table où il travaille avec ses ouvriers, a fait mettre un lutrin, sur ce lutrin un psautier, et, tandis que les mains s'occupent à leurs travaux délicats, les lèvres et le cœur chantent les grandeurs et les bontés du Seigneur Dieu. Ouen est entré tout jeune à la cour de Clotaire, et Dagobert le fera bientôt son chancelier. Actuellement, jeune homme de vingt et un ans environ, il est le grand seigneur qui achève de s'initier aux affaires; les pauvres le connaissent bien et sont sûrs de trouver en lui un protecteur et un patron.

Accompagné de son ami, Eloi vint donc, de la part du roi, visiter Amand. Ils se présentèrent « humblement » : ces deux hommes, que l'Église devait honorer comme des saints, témoignaient ainsi leur respect pour la sainteté de leur interlocuteur; ces deux laïcs, destinés eux-mêmes à régir les évêchés de Noyon et de Rouen, s'inclinaient devant la dignité épiscopale dont Amand était revêtu. Ils furent plus éloquents que ne l'avait été Dagobert, et réussirent là où il avait échoué. Tout de suite, ils s'étaient rendu compte que si Amand avait refusé de se charger de l'éducation du petit prince, c'est qu'il craignait de ne pouvoir plus se livrer à la prédication ni parcourir les provinces éloignées où le paganisme résistait encore. Le roi leur avait permis de faire à l'évêque missionnaire des concessions assez larges; ils lui dirent donc, de sa part, qu'il aurait toute liberté de quitter le palais pour aller prêcher où il le voudrait. Ils firent de telles instances que la résistance d'Amand fléchit enfin et qu'il promit, non sans peine, de faire ce que le roi désirait si vivement.

Il n'y avait plus qu'à prendre les dernières dispositions pour le baptême et à rassembler ceux qui devaient y assister. La ville d'Orléans eut l'honneur d'être choisie pour la cérémonie. Dagobert envoya des messagers à son frère Caribert, pour le prier d'être le parrain de l'enfant. Le roi d'Aquitaine consentit à faire le voyage. Devons-

nous, avec quelques historiens, croire qu'il hésita avant de se mettre en route? qu'il se demanda si l'invitation ne cachait pas quelque piège et si, une fois sorti de ses états, il serait en sécurité? Il est certain que Caribert mourut peu de temps après son voyage à Orléans et que son fils, Chilpéric, ne tarda pas à le suivre dans la tombe; on ne peut nier que le bruit courut alors que « la faction de Dagobert »[1] n'était pas étrangère à cette double disparition; mais il nous paraît injuste de dire que celui-ci invitait son frère pour le faire tomber en quelque embûche; les factieux dont parle Frédégaire semblent plutôt avoir été des sujets de Caribert.

Trente ou quarante jours s'étaient écoulés depuis la naissance de l'enfant. Les voyages se faisaient alors plus facilement et plus rapidement que nous ne serions tentés de le croire; mais pourtant, aller au midi de la Gaule ou à l'est de la Bavière chercher saint Amand, le conduire à Clichy puis à Orléans, faire venir d'Austrasie le nouveau-né, toutes ces démarches avaient demandé du temps. De toutes parts, les prélats et les grands seigneurs affluaient à Orléans pour le baptême. « Les deux Frances, dit un biographe de notre saint[2], prenant intérêt en sa naissance, sur ce qu'elles y voyaient un héritier assuré pour

1. Frédégaire, 67.
2. Père Vincent.

recueillir la succession de leurs couronnes, semblèrent vouloir vuider toutes leurs villes de ce qu'elles avaient de plus pompeux, pour remplir celle d'Orléans. » Le roi lui-même y vint, et toute une armée l'accompagnait, si nous en croyons le moine de Gembloux [1].

Le pompeux appareil dont la cérémonie était entourée, la présence du roi et de sa cour donnèrent, semble-t-il, quelques distractions aux clercs chargés de répondre aux prières liturgiques; car, s'il faut en croire nos anciens chroniqueurs [2], il arriva qu'à défaut des assistants de l'évêque, la réplique, par un prodige étonnant, vint, à un moment donné, de l'enfant même que l'on baptisait. « Comme, à la fin de la bénédiction [3], personne ne répondait, le Seigneur ouvrit la bouche de l'enfant, qui dit à haute voix : *Amen!* »

1. « Omnem ejus exercitum » *Vita S. Amandi*, Baudemond. *loc. cit.*, p. 442. Il s'agit sans doute de la garde du roi, de ses « bellatores ».

2. Ce prodige, « ce miracle de nouvèle manière » comme l'appellent les *Chroniques de Saint-Denis*, n'a pas été enregistré par Frédégaire. Mais il se trouve relaté par tous les anciens chroniqueurs et légendaires qui, en très grand nombre, ont fait allusion au premier âge de saint Sigisbert. Citons seulement le moine de Saint-Denis, dans les *Gesta Dagoberti*, n° 24; Aimoin, dans son *Historiæ Francorum*; Sigebert de Gembloux, dans sa *Vita S. Sigeberti*, c. 2, n° 6. La source commune est le récit que fait, dans sa *Vita sancti Amandi*, Baudemond, qui fut le disciple de saint Amand.

3. Sans doute, à la fin des exorcismes.

Dagobert exultait de joie. De celui qu'il venait de baptiser en lui donnant le nom de Sigisbert[1], saint Amand prédit qu'il tiendrait magnifiquement les promesses ratifiées d'une manière si merveilleuse. « Tous li peuple, disent les *Grandes Chroniques de France* ou *Chroniques de Saint-Denis*, furent plain de joie et d'admiracion, et donnèrent grâce à Notre-Seigneur, qui parfait sa loenge des bouches des enfanz et des alectaus, selonc l'Escriture. »

Un écho de cette réponse inattendue, des transports de joie qui l'accueillirent et des heureux présages que l'évêque en tira se retrouve dans le Missel, au Propre du diocèse de Nancy :

1. Deux rois d'Austrasie avaient déjà porté ce nom ; avant eux, un roi des Ripuaires. A cause de celui-ci, Digot, dans son *Histoire d'Austrasie*, appelle Sigisbert IV le saint dont nous écrivons l'histoire ; dans son *Histoire de Lorraine*, passant sous silence le Ripuaire et le fils de Thierry II, le même auteur l'appelle Sigisbert II... Nous donnons à notre pieux roi son nom traditionnel de Sigisbert III. — Étymologiquement, le mot signifie « brillant par la victoire ». Pour « victoire » le haut allemand dit *sige*, le gothique *sigis* et l'anglais *sigor* ; les mêmes langues traduisent « brillant » respectivement par *bëhrt*, *bairhts* et *beorht* (V. F Kluge, *Etymologisches Wörterbuch der deutschen Sprache*). — Nous écrivons *Sigisbert* et non pas, malgré la tendance actuelle chez les érudits, *Sigebert*. Cela, pour les raisons suivantes : 1° C'est le nom populaire de notre saint ; 2° Dès avant lui, Grégoire de Tours écrit *Sigibertus*, et l'historien grec Ménandre, Σιγισβερτος (V. Dom Bouquet, *Recueil des Historiens de France*, t. II, p. 72) ; 3° Saint Sigisbert signe sa lettre à saint Didier : *Syggibertus Rex*.

Austrasiae quis nascitur
Infans? Aquis lustralibus
Sentit piandus jam Deum :
Linguam jam Deo consecrat.

Qui regium tingit sacris
Propheta lymphis parvulum
Ægris ovans mortalibus
Cœleste munus nuntiat.

« Que sera pour l'Austrasie l'enfant qui vient de naître? Sur les fonts sacrés où il est régénéré, il sent déjà la présence de son Dieu; il lui consacre les prémices de sa voix. Inspiré de Dieu, l'évêque qui le baptise prédit avec joie que l'enfant royal sera pour la pauvre humanité un trésor prêté par le ciel[1]. »

Cette séquence nancéienne n'est pas le seul tribut que la poésie ait payé au mystérieux *amen* qui fit sensation lors du baptême de saint Sigisbert. Au IX^e^ siècle, vivait au monastère d'Elnone[2] un religieux qui s'appelait Milon; brillant disciple d'Alcuin, puis précepteur des fils de Charles le Chauve, il était orateur, philosophe, théologien... et poète. Sa muse pieuse lui inspira d'écrire en vers la vie du saint patron de son monastère; nous y avons gagné une description poétique du baptême de saint Sigis-

1. Séquence : œuvre de l'abbé Maigret, curé d'Agincourt.

2. *Saint-Amand-les-Eaux*, dép. du Nord.

bert et des réflexions intéressantes sur la réponse qu'il fit aux exorcismes.

Si l'on représente à Milon que peut-être la langue de l'enfant, heurtant le palais au hasard, produisait seulement des bruits confus, que les assistants prirent à tort pour des sons articulés, le poète proteste : « Non! la bouche était largement ouverte; la voix, haute et distincte. » Puis il continue : « Mais alors, cet enfant qui parle, et qui parle hébreu, d'où lui vient sa science? de quelle école? de quel maître? Ses membres délicats n'ont encore senti ni la férule ni le fouet (le lecteur trouve ici un renseignement précieux sur les procédés pédagogiques en honneur au IX^e^ siècle...); ses doigts délicats ne pourraient tenir la plus légère tablette : et le voilà savant! il parle une langue étrangère; le latin? mieux que cela : l'hébreu! Qu'il dise *A*, soit! la nature a pu le lui apprendre; mais *Men*, d'où lui vient la connaissance de ce *Men?* Une seule explication : le petit baptisé a reçu d'En-Haut une goutte de ce vin qui, au dire des Juifs, échauffait les lèvres des apôtres et leur faisait parler des langues qu'ils n'avaient point apprises, Devant cet *enfant*, l'étymologie est en défaut qui, avec les mots *in* et *fari*, avait fait *infans*, pour désigner celui qui ne parle pas encore[1]. »

1. *Non confusa sonans alliso verba palato,*
Sed labiis patulis et clara voce boando,

Insonuit populis mirantibus oeyus : « Amen! »
... Quis docuit puerum? Qui sensus, quaeso, suasit
Hebraico sonitu ignotos proferre fritillos?
... Enarra mihi, quaeso, dedit quae schola loquelas
Ignaras? docili quo floruit ille magistro?
Scutica non teneros unquam ulla lacessit artus,
Nec graciles digiti parvam tenuere tabellam :
Et jam grandiloquos superat ratione sophistas :
Vocibus externis loquitur spernitque latinas.
« A » natura docet : « Men » quae suggestio fundit?
Hoc musto, o Judaea solens errare, calebant
Qui cunctas didicere brevi sub tempore linguas.
Hic, etymologia, tuus confunditur ordo,
Infans dum loquitur.

(*Vita metrica sancti Amandi.*)

CHAPITRE III

SAINT SIGISBERT, A TROIS ANS, ROI D'AUSTRASIE (634). SES ÉTATS.

Dagobert avait été mis sur le trône d'Austrasie du vivant de son père : imitant Clotaire, il y plaça lui-même son propre fils, saint Sigisbert.

Sans nul doute, ses leudes étaient restés dans les dispositions qui leur avaient fait souhaiter, en 622, un roi qui résidât chez eux : Frédégaire a noté que Dagobert se décida « sur leurs conseils ». Les impôts dont le roi les accablait leur faisaient, du reste, désirer l'autonomie, il avait de plus en plus besoin d'argent; pour enrichir son trésor, il avait jeté sur les biens des églises un regard d'envie; sur son ordre, les agents du fisc, carnet en mains, avaient fait dans les cathédrales et les monastères, de véritables « inventaires », au grand scandale des clercs et des laïques pieux.

On murmurait. On se redisait aussi la cruauté que tout récemment le roi venait de manifester, à l'égard d'étrangers, il est vrai, mais qui

méritaient sa pitié et pouvaient compter sur ses promesses. Neuf mille Bulgares, chassés de la Pannonie par une invasion des Avares, avaient demandé un asile dans le pays des Bavarois; Dagobert leur avait permis d'y passer l'hiver, dispersés chez les habitants. Puis, une nuit, sur son ordre, ces malheureux réfugiés avaient été massacrés.

Le loyalisme des Austrasiens allait-il s'affaiblir? Déjà, des symptômes alarmants s'étaient produits, au cours d'une lutte contre les Slaves ou Wendes. Ceux-ci, de plus en plus insolents, multipliaient leurs incursions; non contents d'inquiéter la Thuringe, ils menaçaient parfois jusqu'aux rives du Rhin. Un ambassadeur de Dagobert, ambassadeur du reste maladroit, car il est d'un diplomate peu avisé de traiter de « chiens » ses interlocuteurs, ceux-ci fussent-ils des païens, avait été jeté en prison par Samo, leur roi. Une armée austrasienne avait été levée, à la tête de laquelle Dagobert avait commis la faute de ne pas se mettre lui-même : après trois jours de combat devant une forteresse que Frédégaire appelle *Wogastiburc*[1], les Francs s'étaient retirés. De sorte qu'un motif nouveau portait Dagobert à ne pas retarder une séparation qui pourtant lui coûtait : pour contenir les Slaves, le mieux était décidément de rendre l'Austrasie in-

1. Au Vogelsberg?

dépendante; les leudes de ce pays auraient de la sorte à se protéger eux-mêmes et mettraient à combattre Samo plus d'entrain qu'ils n'en avaient apporté sur les bords de l'Eger.

Dagobert vint donc à Metz, en 633, et convoqua une assemblée générale des prélats et de tous les grands du royaume. En leur présence et avec leur assentiment, il déclara solennellement qu'il abandonnait à son fils le pays d'Austrasie, sauf les provinces du midi, dont il gardait le gouvernement. Le jeune roi s'établirait à Metz. Un trésor lui serait constitué, de façon qu'il pût soutenir son rang avec la splendeur qui convenait. Cunibert, évêque de Cologne, et le duc Adalgise[1] gouverneraient le palais et le royaume.

Des courriers partirent dans toutes les directions et portèrent aux comtes l'ordre de réunir leurs administrés, pour leur faire prêter le serment de fidélité au nouveau souverain, le *leudesamium*. Le message, suivant le protocole, était conçu en ces termes : « Comme nous

1. Ce personnage était l'un des fils de saint Arnould. On le trouve aussi nommé Adalgésile, Anségisèle, Ansigile, Anségise, Ansgise, Angise, Anchise... Ce dernier nom fournissait un bel argument à ceux de nos anciens chroniqueurs qui présentaient les Troyens comme ancêtres des Francs. — Sigebert de Gembloux ajoute ici : « Pépin avait la haute direction de toutes choses en Austrasie. » Sur le rôle de Pépin durant les premières années de saint Sigisbert, voir le chapitre VI.

avons prescrit, de concert avec nos grands, que notre glorieux fils, Sigisbert, fût roi avec nous, nous vous ordonnons de rassembler tous les hommes de votre ressort, Francs, Romains ou de toute autre race, dans les cités, bourgs et châteaux. Là, en présence de l'illustre homme N..., que de notre cour nous vous avons envoyé, ils prêteront serment de fidélité à nous et à notre fils, dans les églises, sur les reliques des saints que nous faisons transporter à cet effet[1]. »

Mais peu de temps après Nanthilde donnait le jour à un fils, que l'on appela Clovis. Dans l'enfant qui venait de naître, les Neustriens saluaient leur futur roi. Ils conseillèrent donc à Dagobert de faire jurer à ceux d'Austrasie qu'ils ne tenteraient jamais rien contre les droits du frère de Sigisbert. « Tous les grands d'Austrasie, les évêques et les autres leudes, jurèrent qu'après la mort de Dagobert, la Neustrie et la Bourgogne appartiendraient à la domination de Clovis; que l'Austrasie, qui était égale pour la population et l'étendue, appartiendrait en entier à Sigisbert; que ce roi posséderait tout ce qui avait autrefois appartenu au royaume d'Austrasie, excepté le duché de Dentelin, injustement enlevé jadis par les Austrasiens, et qui serait de nouveau soumis aux Neustriens. Bon gré mal

1. Marculfe, *Formulæ*.

gré, les Austrasiens furent forcés de conclure ce traité[1]. »

La clause qui rendait à leur pays les régions du sud de la Gaule flattait les seigneurs austrasiens; elle servait aussi leurs intérêts, car plusieurs d'entre eux avaient des domaines en Aquitaine ou en Provence. Ils ne pouvaient pourtant dissimuler quelque mauvaise humeur, parce qu'ils voyaient échapper l'occasion de s'annexer de nouveau ce duché de Dentelin, qui leur eût donné les cités de Boulogne, de Thérouanne, d'Arras, de Cambrai, de Noyon et de Tournai[2].

Ayant de la sorte établi chacun de ses fils sur une portion de ses états, il semblait que Dagobert, quand l'idée de sa mort prochaine le hantait, eût dû se sentir rassuré. Et pourtant, une nouvelle assemblée et de nouveaux serments lui parurent nécessaires, assemblée qui cette fois serait générale, serments que la Neustrie et l'Austrasie feraient en présence l'une de l'autre par la bouche de leurs leudes, qui jureraient de plus d'observer fidèlement les clauses du testament que le roi se réservait de promulguer alors.

« Inspiré d'En-Haut », dit le moine de Saint-Denis[3], Dagobert convoqua les grands des deux

1. Frédégaire, lib. IV, n° 75.
2. Voir Longnon, *Géographie de la Gaule au* VI^e *siècle*, p. 145.
3. *Gesta Dagoberti*, c. 39.

royaumes à une assemblée générale, qui se tint à Garches, le 23 mai 636. « Assis sur un trône d'or, la couronne sur la tête suivant la coutume des rois mérovingiens, et tous les autres rangés devant lui », Dagobert fit connaître ses dernières volontés.

Le petit roi d'Austrasie était présent, ainsi que son frère Clovis. Le moine historiographe note que « tous les assistants écoutaient avec attention » : le plus attentif était, je pense, notre saint Sigisbert; l'enfant était bien jeune, sans doute : il n'avait pas sept ans; mais celui qui parlait était son père, pour lequel il avait un véritable culte, et, à lire aujourd'hui dans les *Gesta Dagoberti* le discours de ce roi qui, s'en allant tout tremblant vers la mort, semblait céder à un secret besoin d'étaler les frayeurs de sa conscience, nous pouvons croire que son jeune fils, dans son âme innocente, reçut de cet étrange spectacle des impressions qui ne devaient point s'effacer.

Son père parlait ainsi : « Écoutez, ô vous, Rois, mes très chers fils, et vous, grands et vaillants ducs de notre royaume. Avant qu'arrive l'appel subit de la mort, il faut veiller, de peur que le Seigneur nous trouve mal préparés, et que, sans égards, il nous enlève la lumière du jour, pour nous livrer aux ténèbres et aux tourments éternels. Tant que nous sommes libres et maîtres de nous-mêmes, nous devons em-

ployer nos biens fragiles à nous acheter dans les tabernacles des cieux une vie impérissable, afin d'obtenir au milieu des justes une place bienheureuse. Que pouvons-nous faire de mieux, que de consacrer nos richesses passagères à secourir les pauvres par des aumônes dans des lieux saints, afin de mériter que le Seigneur nous prodigue les fruits toujours renaissants du paradis? Quiconque demande à s'abreuver dans cette source d'eau vive ne se voit jamais refuser la coupe, et, chaque fois qu'il y puise, il se sent inondé d'une douceur céleste et embaumé des plus suaves parfums. Examinant donc ma conscience et les péchés de mon cœur, songeant au compte que j'aurai à rendre au Roi suprême, j'ai redouté son jugement; j'ai désiré aussi la gloire immense des justes, et n'ai pas voulu que le dernier jour qui me sera accordé par la volonté du Seigneur me trouve coupable d'un criminel oubli des saints et de tous ceux qui ont besoin de consolation. »

Après ce début, Sigisbert entendit son père énumérer ce qu'il avait résolu de faire pour s'assurer la paix avec le ciel, avec la terre, avec son propre cœur : pieuses largesses aux églises et aux monastères, fondation de messes quotidiennes, qui devaient être célébrées pendant trois ans pour le repos de son âme. Il l'entendit recommander à tous les assistants de respecter les droits de ses deux fils, les rois de Neustrie et d'Austrasie.

Le roi tenait en mains une copie de son testament et déclarait qu'elle devait être déposée au trésor royal. Trois autres exemplaires en avaient été faits : l'un serait envoyé à Lyon ; le second, à Paris, pour être gardé au trésor de la cathédrale ; quant au troisième, le jeune roi d'Austrasie entendit que son père le destinait à la ville de Metz ; il le vit confier au seigneur Abbon [1].

Dagobert ordonnait aux évêques, abbés, grands et hommes illustres là présents d'apposer leurs signatures et leurs sceaux sur ce testament et de faire serment de n'y point toucher. Enfin, se tournant vers ses « très chers fils », auxquels il venait, sur la fin de sa vie, de donner un si bel exemple de foi et de charité chrétiennes, il les chargeait d'exécuter ses volontés et de les maintenir, les adjurant « par la toute-puissante Trinité, par le redoutable jour du jugement, par la venue de Notre Seigneur Jésus-Christ », de faire en sorte que ses décrets soient toujours observés.

Les pressentiments de Dagobert ne l'avaient pas trompé : le moment venait où il faudrait mourir. Sentant son heure approcher, il se fit

1. Le Seigneur Abbon est saint Goëric, qui fut évêque de Metz. Ces pages pouvant tomber entre les mains d'un lecteur peu satisfait de sa vue, transcrivons ici la réflexion que fait, au sujet du seigneur Abbon, l'historien des *Evesques de Metz*, Meurisse : « La nature l'avait assez mal partagé du côté des yeux, *comme sont d'ordinaire la plupart des grands esprits.* »

porter à Saint-Denis, où ses derniers instants furent marqués par une piété vraiment courageuse (639). Il fut enseveli dans l'église de l'abbaye. Bien que datant seulement du XIII^e^ siècle, les sculptures consacrées à sa mémoire dans cette basilique représentent bien le jugement complexe que portaient ses contemporains sur le père de saint Sigisbert : les démons et les anges, l'enfer et le ciel se disputent son âme effrayée; mais l'artiste, interprète du sentiment public, laisse voir une heureuse conclusion à ce drame d'outre-tombe.

Durant la période mérovingienne, les limites des différents états ont été maintes fois remaniées : quelles sont, à la mort de Dagobert, celles du royaume de saint Sigisbert?

Au centre de ce royaume sont les cités de Metz, Trèves, Toul et Verdun : c'est la région que les Romains désignaient sous le nom de *Première Belgique*. A l'ouest, l'Austrasie comprend le duché de Champagne, avec les cités de Reims, Châlons-sur-Marne et Laon [1]. Au nord-est, elle englobe la *Seconde Germanie*, avec les villes de Cologne et de *Trajectum-ad-Mosam* (Maëstricht). A partir de Cologne et jusqu'à la mer, le Rhin forme la limite de l'Austrasie. A l'est, entre les Vosges et le fleuve, les villes de Mayence, Worms,

1. Cambrai, que les Bollandistes mettent dans le royaume de saint Sigisbert, appartenait au duché de Dentelin et faisait partie des états de Clovis. Cf. Longnon.

Spire, Strasbourg et Bâle obéissent à saint Sigisbert; la partie méridionale de cette région, celle qui s'étend au sud de la Sauer[1], vient d'être mise sous l'autorité d'un duc; c'est le temps où l'usage se répand de ce nom d'Alsace, jadis créé par les Alamans restés sur la rive droite du Rhin pour désigner ceux des leurs qui habitaient « au dehors[2] ».

Comme annexe à cet empire déjà si vaste, des pays formant un ensemble au moins aussi considérable quant à la superficie étendent vers l'est le royaume de saint Sigisbert : Francs transrhénans, Alamans, Bavarois et Thuringiens y sont, plus ou moins, soumis à son autorité. — Au sud de la Lippe, sur le Main et le Wéser, habitent des Francs qui se sont autrefois soumis à Clovis et depuis ont reconnu et reconnaissent l'autorité de ses descendants. — Entre le Rhin et la Lech, assis sur les deux rives du Danube supérieur et montant jusqu'aux Alpes, dans les régions que nous appelons aujourd'hui la Souabe, le Wurtemberg, le duché de Bade, le Brisgau, la Suisse alémanique, est le pays des Alamans: c'est contre eux que Clovis s'avançait, quand il

1. M. Pfister, *Le duché mérovingien d'Alsace et la légende de sainte Odile* (1892).

2. De *alis*, « autre » et *saxo*, « habitant ». Telle est du moins l'étymologie admise aujourd'hui par le plus grand nombre des savants; quelques-uns pourtant restent fidèles à l'ancienne explication qui faisait dériver le nom d'Alsace de celui de la rivière l'Ill ou Ell.

fit le vœu qui le soumit lui-même au « Dieu de Clotilde » ; sa victoire lui donna presque tout le pays : le reste fut acquis à l'Austrasie, pacifiquement, sous le règne de Théodebert, fils de Thierry Ier. — Plus à l'est, sur le Danube, l'Inn et la Salza, les Bavarois dépendent aussi du royaume d'Austrasie ; comme les Francs transrhénans et les Alamans, ils ont reconnu jadis l'autorité de Clovis : ils obéissent encore, tant bien que mal, au roi de Metz.

Quant à la Thuringe, l'historien de saint Sigisbert doit une mention spéciale à ce duché, qui constitue, du côté de l'orient, la plus lointaine annexe de l'Austrasie et sera le théâtre de la seule guerre entreprise par le pieux roi. Ce domaine n'est plus guère, à l'époque, qu'un « pays de protectorat ». L'annexion en remonte aux temps de Thierry Ier. Fatigué de partager le pouvoir avec ses deux frères, Hermanefried, roi d'une partie de la Thuringe, avait commencé par faire disparaître l'un deux ; mais ce premier crime en appelait un second, et, du reste, l'ambition du meurtrier était excitée par sa femme, qui, ne comprenant pas qu'il s'arrêtât en chemin, le harcelait sans cesse, allant jusqu'à lui servir son repas sur une table que la nappe ne couvrait qu'à demi : « Quand on se contente de la moitié d'un royaume, il ne faut pas s'étonner si la table n'est servie qu'à moitié ! » Thierry intervint dans ces luttes fratricides. Fut-il d'abord

l'allié d'Hermanefried? Saisit-il l'occasion de venger les Francs orientaux de méfaits autrefois commis chez eux par les Thuringiens? Cette dernière hypothèse semble devoir être admise, quand on lit en Grégoire de Tours le discours que l'évêque prête au roi de Metz; il y rappelle des atrocités que nous aurions peine à croire possibles, si nous ne les avions vues reproduites par des hordes venues des mêmes lieux. « Rappelez-vous, disait à ses guerriers le roi d'Austrasie, la mort de vos parents : les Thuringiens sont tombés violemment sur eux et leur ont fait beaucoup de maux. Ils ont cloué des enfants aux arbres. Ils ont fait périr de mort cruelle plus de deux cents jeunes filles : les unes étaient liées par les bras au cou de chevaux qu'on forçait ensuite, avec des aiguillons acérés, à courir de côté et d'autre; les autres, étendues sur les ornières des chemins, étaient exposées en pâture aux chiens et aux oiseaux de proie. » Hermanefried fut vaincu. Prié par le roi de Metz de venir le trouver en deçà du Rhin pour régler les conditions de la paix, il se rendit à Tolbiac; là, comme il se promenait avec Thierry sur les remparts de la ville, « quelqu'un, je ne sais qui », dit l'historien déjà cité, le précipita dans le fossé, où il périt misérablement. La Thuringe se soumit.

Malgré leur éloignement, d'autres régions sont plus intimement unies au royaume de saint

Sigisbert. En Provence et dans l'Aquitaine, les rois mérovingiens avaient l'habitude de tailler des pièces qui, suivant l'expression de l'historien de sainte Bathilde, venaient s'ajouter « comme appoint au royaume proprement dit » [1] : souci d'égalité, désir de justifier l'expression couramment employée de possessions distribuées *æqua lance*, également. Les pays qui devaient s'appeler l'Auvergne, le Gévaudan, le Velay, le Quercy reconnaissent sans hésitation l'autorité du roi de Metz; leurs évêques paraissent à la cour d'Austrasie, y demandent la confirmation de leur élection, se donnent l'un à l'autre des nouvelles « du roi », reçoivent ses communiqués officiels. Clermond-Ferrand, Mende, Cahors, Rodez, Albi, Uzès obéissent à des comtes nommés par le souverain austrasien. A Marseille, qui, peut-être, est partagée entre Sigisbert et son frère, l'autorité royale est représentée par un gouverneur, un *Rector*. Il faut, à ces belles possessions, joindre les villes de Viviers, Avignon, Aix et Fréjus. Digot, dans son *Histoire d'Austrasie*, attribue au royaume de saint Sigisbert Le Mans, Nantes et Poitiers; en ce qui concerne les deux premières de ces villes, nous croyons devoir nous écarter de l'opinion du savant historien, parce que leurs évêques ont été tous deux représentés au concile de Chalon-sur-Saône (650), où ne

1. Dom Couturier.

furent convoqués que des sujets de Clovis. Poitiers, peut-être : le traité d'Andelot (587) avait rendu cette ville à Childebert II, et son évêque, à la mort de saint Sigisbert, montra vis-à-vis du maire du palais, Grimoald, pour faciliter le coup d'état, une complaisance qu'il n'aurait pas eue, sans doute, pour un personnage duquel il n'eût pas dépendu. Vraisemblablement, Tours appartenait aussi à saint Sigisbert, le traité déjà cité l'attribuant explicitement à l'Austrasie.

Telles sont les limites de l'Austrasie. Le royaume de saint Sigisbert est subdivisé en circonscriptions qui portent le nom de *pagi* et dont chacune correspond à peu près à l'ancienne cité romaine. Un comte habite au chef-lieu, où le roi l'a député. Il lève les impôts et rend la justice : c'est lui, quand est publié l'*heriban*, qui conduit à la guerre le contingent fourni par ses administrés.

Dans son chef-lieu, le comte partage l'autorité avec l'évêque. Indépendamment de ses fonctions spirituelles, celui-ci intervient dans l'administration de la cité, où son action est d'autant plus souhaitée par les habitants qu'il leur apparaît comme le dispensateur des secours dans la misère ou la maladie, tandis que le comte est le fonctionnaire qui lève les impôts. Cette concurrence de deux influences n'est pas sans amener parfois quelques conflits; mais en général c'est

l'entente : l'on voit tel prélat[1], par testament, léguer au comte un cheval de selle, avec une mule au choix, « en considération des services rendus à l'Église ».

Vingt-neuf évêchés sont érigés dans les états de saint Sigisbert. Trèves, Reims et Tours sont des métropoles. De Trèves dépendent d'abord Metz, Toul et Verdun, dont les cités formaient la *Première Belgique*, puis Mayence[2], Strasbourg, Spire et Worms, qui constituaient sous l'empire la province de *Première Germanie*, enfin Cologne[3] et Tongres, qui avaient appartenu à la *Seconde Germanie*. L'archevêque de Reims exerce sa suprématie plutôt vers la Neustrie ; au royaume de saint Sigisbert, il n'a que Châlons-sur-Marne et Laon. L'évêque de Bâle et celui de Constance doivent franchir la frontière d'Austrasie pour se rendre au synode provincial, qui se tient à Lyon. Clermont-Ferrand, Rodez, Cahors, Albi, Mende et Alais dépendent, eux aussi, d'un archevêque qui n'est pas Austrasien, le métropolitain de Bourges. Marseille, Avignon, Aix, Fréjus et

1. Perpetuus, de Tours.

2. Ruinée par les Vandales, en 407. Mayence avait perdu son titre de métropole, qu'elle ne retrouvera qu'en 748.

3. Dans un diplôme émanant de saint Sigisbert, saint Cunibert est qualifié d'*archevêque* de Cologne. Mais nous n'avons de cette charte que des copies. Nous pouvons être certains qu'on a modifié le titre primitif, qui était celui d'évêque.

Viviers relèvent d'Arles: Poitiers, de Tours.

L'entretien du clergé, des églises, des écoles, des hôpitaux est à la charge de l'évêque. De plus, nous le voyons consacrer des sommes considérables à l'embellissement ou à la défense de la cité. A Cahors, saint Didier entoure la ville d'une enceinte de remparts: il écrit à l'évêque de Clermont de lui envoyer des ouvriers, qu'il veut employer à la construction de canaux souterrains pour l'adduction des eaux. Près de Trèves, sur un rocher dont la Moselle baigne le pied, saint Nicet a fait naguère bâtir une forteresse redoutable, flanquée de trente tours; Fortunat, qui l'a vue, loue ingénieusement « le bon pasteur qui, de cette manière encore, prépare à ses brebis un bercail » :

Condidit optatum pastor ovile gregis [1].

Pour subvenir à ces dépenses, il faut à l'évêque des ressources considérables : un patrimoine s'est formé, dont il est le gardien et dont le propriétaire n'est autre que le saint honoré comme patron dans l'église cathédrale, patrimoine qui s'accroît par les dons des riches et les aumônes des pauvres, par les largesses des rois et *principalement* par la générosité du clergé.

1. Fortunat, lib. III, 10 : *De castello super Mosellam*. L'endroit s'appelle encore *Bischofstein*.

Par exemple, si l'église de Metz va bientôt devenir l'une des plus riches de l'Europe, c'est que l'un de ses clercs, saint Trudon, lui donnera le pays de Hesbaye presque tout entier et la ville de Bruges. A Verdun, en cette année 633 où saint Sigisbert devient roi d'Austrasie, on voit, vivant chétivement d'une maigre prébende, le diacre Adalgise, qui a consacré son immense fortune à doter la cathédrale : il vient de lui donner sa villa de *Marciaco* (Mercy), quatre moulins sur la Crusne, « avec les meuniers », à la condition que l'évêque entretiendra l'hôpital et la léproserie de Mercy.

Nous aurons l'occasion, quand nous pénétrerons à la cour de saint Sigisbert, d'y rencontrer les plus illustres des prélats de son royaume; à présent, laissant la demeure, vaste et souvent opulente, où vit le chef du diocèse et qui abrite tout un séminaire de jeunes clercs, *turba clericorum juniorum*[1], portons nos pas vers la modeste maison où réside le prêtre de quelque paroisse rurale. Les paroisses se sont beaucoup multipliées depuis quelque cent ans : chaque *vicus* en forme une. Là, près de l'église, qui bien souvent est dédiée à saint Martin ou à saint Hilaire, vit l'homme de Dieu; quelle que soit l'humilité de son origine, fût-il né de parents esclaves, la loi l'assimile aux leudes du roi. Elle l'exempte de

1. Concile de Tours, en 567, c. 13.

tout jugement séculier, et cette immunité, récemment encore, a été reconnue par l'édit de Clotaire (615).

A treize siècles de distance, nous sera-t-il possible de nous représenter l'aspect du royaume de saint Sigisbert, en l'an de grâce 639? Nous allons l'essayer, portant spécialement nos regards sur la région centrale de ses vastes états.

Malgré les destructions que la guerre y a faites et les transformations qu'il doit aux travaux de la paix, le paysage a gardé les traits généraux qui le caractérisaient alors. Les limites des forêts ont reculé, il est vrai: des régions alors presque désertes sont devenues des champs cultivés; des marais ont été desséchés; des canaux, creusés; les routes se sont multipliées; des villages sont devenus des villes; des centres de population se sont formés en des lieux où la solitude était presque complète; l'industrie a dressé en maints endroits ses usines : mais treize cents années n'ont presque rien changé au front des montagnes familières; sous des noms nouveaux, les fleuves et les rivières restent dans les lignes de leurs anciens cours, offrant à nos yeux les caractères qui les distinguaient alors et qu'a notés le poète Fortunat : vers le Rhin, toujours majestueux, la Moselle roule avec la même tranquillité la masse de ses eaux,

Et movet ingentes molliter aquas;

la Meuse, couverte d'oiseaux et de barques, est encore le fleuve poissonneux, dont le flot s'écoule avec un doux murmure :

Mosa dulce sonans,
Triplici merce ferax : alite, pisce, rate;

les autres rivières, celles que les gens d'alors dénommaient :

Axona,
Isara, Sara, Chares, Scaldis, Saba, Somena, Sura,
Seu qui Metim adit, de sale nomen habens,

et que nous appelons l'Aisne, l'Oise, la Sarre, le Chiers, l'Escaut, la Sambre, la Semois, la Sure et la Seille, coulent toujours entre des rives verdoyantes, couvertes de prairies, de pâturages et de moissons :

Aluntur aquis pascua, prata, seges.

Deux immenses forêts s'étendent alors au nord et au sud : Vosges et Ardennes. Nous pénétrerons dans cette dernière quand, à la suite de saint Remacle, nous assisterons à la fondation des abbayes de Stavelot et de Malmédy, que saint Sigisbert y dota. Quant aux Vosges, à part l'oasis créée par saint Romaric aux lieux occupés aujourd'hui par la ville qui, du nom de ce moine, s'est appelée Remiremont, elles méritent encore, dans leur ensemble, les qualificatifs de « désert » et

de « vaste solitude », que leur donnent alors les hagiographes. Les disciples de saint Colomban y habitent les monastères de Luxeuil, de Fontaines, d'Annegray : mais c'est en dehors du royaume de saint Sigisbert, au pays de Bourgogne. De rares métairies, quelques maisons forestières apparaissent de loin en loin ; des forêts presque impénétrables couvrent le reste de ces vastes cantons, forêts où pullulent le cerf et le chevreuil, où vivent l'ours et l'élan [1].

Cherchons à présent les centres de population, et, laissant de côté les quelques monastères qui existent en Austrasie au début du règne de saint Sigisbert, monastères auxquels nous consacrerons plus tard une visite spéciale, allons successivement à chacun des trois types de groupement qui se partagent ses sujets : le *vicus*, la *villa*, la ville.

Voici un *vicus*. Sa physionomie nous apparaît vraiment comme celle d'un objet familier : il ressemble assez à l'un de nos villages lorrains, dont plusieurs, du reste, se souviennent encore de la condition qui était la leur au VII^e^ siècle, par exemple quand ils s'appellent Vic, Moyenvic, Longwy, etc. Auprès de l'église, dont la tour commence à recevoir des cloches, se groupent

1. *Vosagi cervi, caprae, helicis, ursi*
Cæde sagittifera silva fragore tonat.

(Fortunat, VII, 4.) Un *Mémoire* dressé en 1697 signale encore des ours dans les Vosges : le dernier fut tué en 1708.

la plupart des maisons. Tout autour, c'est, comme aujourd'hui, la verdure des prés, l'or des moissons, les fleurs du jardin et, par endroits, sur les coteaux, les pampres touffus de la vigne : c'est la fertilité et la variété [1]. Les gens qui habitent là forment une communauté d'hommes libres, communauté qui s'administre elle-même et peut recevoir des dons et des legs.

Mais la plupart des agglomérations que nous rencontrons dans la campagne austrasienne, les neuf dixièmes peut-être, se présentent comme bien différentes des *vici*, soit dans leur aspect extérieur, soit dans leur gouvernement intime. Nous y voyons, dominant les autres habitations, une demeure plus vaste, tantôt semblable à quelque importante métairie de nos jours, tantôt conservant le type de la villa romaine, avec sa cour rectangulaire, où s'alignent les écuries, les granges, les ateliers, les chambres des esclaves, tantôt enfin munie d'une véritable enceinte de remparts. Cette agglomération est une *villa*. Nous sommes sur le domaine de quelque grand et c'est son habitation que nous avons aperçue tout d'abord. Quant aux terres qui l'entourent, elles sont partagées en différents lots. La partie qui s'étend aux abords immédiats de la maison

1. *Deliciosus ager ridet vernantibus arvis;*
Hinc sata culta vides, cernis et inde rosas...
Prospicis umbroso vestitos palmite colles.
Certatur varia fertilitate locus. (Fortunat.)

du maître est la *terra salica* [1], que les Romains appelaient *terra dominicata :* elle est gérée directement par le propriétaire du lieu ou par son intendant ; on donne à celui-ci, dans le cas où la terre appartient au roi, le nom de *domesticus*. Le reste du territoire se subdivise en « manses » : sur chacune d'elles, une maison, parfois simple cabane, qu'habite le tenancier, serf, affranchi ou colon libre. Tout ce monde vit sous l'autorité du maître, qui juge les délits et les crimes : la *villa* mérovingienne offre comme une ébauche de la juridiction féodale.

Entrons enfin dans l'une des villes du royaume de saint Sigisbert. Nous y trouvons, à côté des vestiges plus ou moins grandioses de la domination romaine, les stigmates de l'invasion et l'empreinte, désormais ineffaçable, de l'Église.

Sur toutes, Rome a laissé son image. Sur Trèves spécialement, qui avait été l'une des cités les plus somptueuses de l'empire et la capitale des Gaules. Son cirque, rival de celui de Rome, son amphithéâtre, son capitole, ses greniers publics attestent encore, au VII^e^ siècle, son antique splendeur. Alcuin, qui la verra au temps de Charlemagne, sera frappé de son air de grandeur :

Est antiqua, potens, muris et turribus ampla
Urbs Treviris.

1. De *Sal*, « maison ».

Reims se souvient des séjours que les empereurs ont faits dans son palais. Metz, qui possède aussi des résidences impériales, signale de loin, par les restes de ses aqueducs, qu'elle a connu les dominateurs du monde, ceux qui furent aussi grands dans les travaux de la paix que dans les œuvres de la guerre.

Mais les barbares ont passé et l'aspect de la cité a changé, d'abord parce que les monuments romains y ont été trop souvent détruits et que leurs ruines jonchent le sol, ensuite et surtout, parce que, les habitants abandonnant les quartiers excentriques, la ville s'est rétrécie et, devenue méfiante, s'est enclose de murs. En même temps que la « paix romaine », a cessé la vie facile et la recherche de la splendeur. Les gens du VII^e^ siècle vivent au milieu des souvenirs d'une grandeur disparue : « telles, ces familles déchues, logées à l'étroit, et qui gardent, dans une demeure pauvre, des meubles trop riches et des bijoux de prix [1] ».

Une autre civilisation dresse d'autres monuments : l'Église a mis et met de plus en plus sa marque au front des villes austrasiennes. Est-ce à Trèves que nous entrons, elle est déjà la ville qu'Alcuin verra tout environnée de chapelles [2].

Dom Couturier, *Vie de sainte Bathilde.*

Sacris circumdata cellis,
In quibus unatim populorum turba piorum
Laudibus invigilat Domini.

Outre l'église métropolitaine fondée par sainte Hélène, on y voit en effet les oratoires de Saint-Euchaire, de Saint-Martin, de Saint-Paulin, et de Saint-Maximin. Les autres villes austrasiennes nous offriraient les mêmes caractères : les basiliques et les oratoires s'y dressent nombreux. Pourquoi faut-il que, de toutes les églises bâties par les mérovingiens, aucune n'ait subsisté [1] ? Pour nous consoler de la disparition de ces monuments où nous aurions retrouvé quelque chose de l'âme de nos aïeux, nous avons du moins la pensée que la foi des anciens Austrasiens est restée vivante au cœur de leurs descendants et que les croyances de leur pieux roi, nous les gardons intégralement.

Tel était l'aspect du royaume de saint Sigisbert. Une recherche nous reste à faire : la joie qui éclatait à son avènement, par toute l'Austrasie, a-t-elle eu un écho dans ces lieux, où, neuf siècles plus tard, les restes du pieux roi seront exposés à la vénération des descendants de ses anciens sujets? Sur les bords de la Meurthe, prononce-t-on déjà, avec le nom de Sigisbert, celui de Nancy?

Certainement, il y a dès lors un *Nanciacus*, dont l'origine, il est vrai, ne doit pas remonter bien haut, mais qui existe, *vicus* ou *villa*. On y

1. Il n'en reste que la crypte de Saint-Laurent de Grenoble et le baptistère de Saint-Jean à Poitiers.

frappe des monnaies : il n'en subsistera qu'une seule, et toute petite, un *triens*, un tiers de sou d'or, mais dont l'inscription, NANCIACO, suffira pour témoigner aux âges futurs qu'il y avait là, au VII^e^ siècle, un centre de population. Cette population reparaîtra à la lumière du soleil quand, en 1895, des fouilles ouvriront au *Vieil Aître*, le cimetière où elle s'était couchée pour le dernier sommeil. Des hommes surgiront de terre, armés de toutes pièces « comme pour une grande revue militaire », suivant l'expression employée par l'abbé Cochet, à propos d'une exhumation analogue : saint Sigisbert lors de la guerre de Thuringe, a dû trouver chez les gens de *Nanciacus* des soldats animés d'un véritable esprit militaire, si nous en jugeons d'après le désir qu'ils ont eu de revêtir pour leur suprême toilette leur équipement de combat.

CHAPITRE IV

LES ÉDUCATEURS DE SAINT SIGISBERT.

Dans un ouvrage destiné d'abord, suivant notre pensée, aux élèves d'une école qui a l'honneur de s'appeler l'École Saint-Sigisbert, il ne paraîtra pas surprenant, sans doute, que nous recherchions avec quelque détail ce que notre saint put étudier dans son enfance et dans sa jeunesse, quels furent ses maîtres, s'il eut des condisciples et comment il apprit son métier d'homme, de roi et de chrétien.

Le siècle qui vit l'éducation de saint Sigisbert n'était pas, au point de vue des lettres, très favorisé. Le précédent, sur son déclin, avait entendu l'invective que lui jetait son propre historien, l'évêque de Tours : « Malheur à nos jours, parce que nous avons laissé périr l'étude des lettres ! » Celui-ci a déposé une plainte semblable dans le seul ouvrage historique qu'il nous ait laissé : « Le monde vieillit, dit Frédégaire, et c'est pourquoi la sublimité de la science tombe

parmi nous. Il n'y a personne, aujourd'hui, qui puisse atteindre à la manière d'écrire des anciens orateurs : aussi personne n'en a-t-il la présomption[1]. » Pourtant, il serait tout à fait injuste de souscrire au jugement que porte Guizot sur le VII^e^ siècle, quand il y voit « le point le plus bas où soit descendu l'esprit humain[2] ».

En étudiant les récits des hagiographes, nous trouvons d'ordinaire quelques indications, malheureusement trop brèves, sur l'éducation qu'a reçue le saint dont ils nous retracent la vie. Souvent, le caractère littéraire des études est franchement indiqué, mais sans que nous puissions distinguer à quel point elles ont été poussées. Dire que tel saint, dans sa jeunesse, « a fait des lettres » (les saints Arnould, Priest, Germer, Landelin) ; qu' « appartenant à une famille distinguée, il a reçu une éducation distinguée » (saint Wandrille) ; qu' « il s'est intéressé à tout ce que l'on apprend aux puissants de ce siècle » (saint Léger), qu' « il professait un véritable culte pour les études littéraires, dont les jeunes gens s'éloignent trop souvent par crainte de l'effort » (saint Siviard) ; qu' « il a eu le bonheur de prendre part au banquet intellectuel où les enfants des plus nobles familles goûtent aux mets les plus nourrissants » (saint Herbland) : c'est donner des

1. Frédégaire, Prologue.
2. *Histoire de la Civilisation en France*, t. II, p. 179.

indications que nous recueillons d'autant plus avidement qu'elles sont plus clairsemées; mais nous voudrions, aux premières années de la vie de ces personnages qui dominèrent leur siècle, trouver quelque chose de plus : l'assurance qu'ils ont eu, pour leurs études, le couronnement que donnait, au Moyen Age, la connaissance de ce que l'on appelait « les sept arts libéraux ».

Le lecteur sait ce que comprenait le cycle d'études ainsi désigné; il se souvient de l'énumération que fait Grégoire de Tours et de la requête que l'évêque adresse humblement, pour la conservation de ses œuvres, à ceux qui, venant après lui, auront étudié les sept arts : « La Grammaire, qui apprend à lire ; la Dialectique, qui retourne les propositions de la controverse; la Rhétorique, qui enseigne les rythmes ; la Géométrie, qui trace les mesures des champs; l'Arithmétique, qui rassemble les parties des nombres ; l'Astrologie, qui suit le cours des astres; l'Harmonie, enfin, qui unit les modulations des sons au chant de la douce poésie. »

Quand saint Sigisbert était en âge de les apprendre, ces études, si complètes pour le temps, et que nous pouvons appeler « supérieures », étaient-elles bien répandues, j'entends parmi ceux qui composaient l'élite? A cette question, il faut, suivant toutes les vraisemblances, répondre négativement. Quand on a nommé l'évêque de Verdun, saint Paul, duquel il est dit qu' « il

avait étudié les lettres, et que rien ne lui était étranger de ce qui concerne la Grammaire, la Dialectique et même la Rhétorique »; son ami et correspondant, saint Didier, évêque de Cahors, auquel ses parents firent donner une remarquable éducation, de telle sorte que, chez lui, « l'éclat et l'abondance du parler gaulois se trouvaient tempérés par la gravité romaine »; saint Germain, abbé de Grandval, qui, encore enfant, présenté à l'évêque de Trèves, fit l'admiration du prélat « par l'élégance de son langage et la finesse de son esprit, élégance et finesse puisées dans l'étude des lettres »; saint Bond, évêque de Clermont, qui avait étudié « la Grammaire et le Droit » : on a présenté tous les hommes, appartenant à la génération de saint Sigisbert et à son royaume, desquels on sache pertinemment qu'ils avaient étudié les arts libéraux.

Si le jeune roi d'Austrasie les apprit, ce fut sur quelque copie de l'ouvrage où Martianus Capella, cent cinquante ans auparavant, les avait résumés : production baroque, qui pourtant servit durant des siècles pour la haute éducation. Le manuscrit sur lequel s'appliquait le royal élève portait ce titre singulier : *De nuptiis Mercurii et Philologiæ*. On y apprenait que Mercure s'était marié à la Philologie; qu'au jour de ses noces, il lui avait présenté pour servantes sept jeunes filles : Grammaire, Dialectique, Rhétorique, et les autres, que nous connaissons. Ces aimables personnes, de la

domesticité d'un dieu, étaient passées à la royauté des écoles.

Ce qui a fait juger sévèrement[1] le VII^e^ siècle, c'est que les lettres profanes, les auteurs païens étaient alors dans un profond discrédit. Nous n'invoquerons point le prologue de la *Vie de saint Eloi*, ni les invectives qu'il contient contre Virgile et les autres « scélérats » de poètes : il y a de bonnes raisons de croire que cette préface a été ajoutée ou du moins remaniée. Nous n'attacherons pas d'importance aux bévues de quelque hagiographe, qui, par exemple, prend pour deux personnages distincts *Tullius* et *Ciceron*. Mais un monument irrécusable montre clairement qu'on se défiait alors d'une littérature qui eût fait revivre le souvenir de la vie païenne : c'est la lettre que le pape saint Grégoire le Grand avait écrite, en 601, à saint Didier, évêque de Vienne. Ce prélat souhaitait l'honneur du *pallium* : « Cherchez dans les chartes de votre Église, avait-il été répondu de Rome, et si vous trouvez quelque titre, nous vous accorderons volontiers ce que vous demandez. » De fait, la chose paraissait conclue, quand un rapport parvint au pape et l'indisposa contre l'évêque : ce que l'on reprochait à celui-ci, nous l'allons voir par la lettre

1. Dans sa thèse savante sur *l'Enseignement des lettres classiques d'Ausone à Alcuin*. Paris 1905, M. Roger, en particulier, nous semble avoir porté sur le VII^e^ siècle un jugement trop sévère.

qu'il reçut de saint Grégoire : « On nous avait dit tant de bien de votre zèle, que nous avions conçu dans notre cœur une grande joie et que nous ne pouvions refuser à Votre Fraternité ce qu'elle nous demandait. Mais on vient de nous dire que vous donnez des leçons de Grammaire, et aussitôt notre joie s'est changée en tristesse. Une même bouche ne peut, en effet, chanter les louanges de Jupiter et celles de Jésus-Christ. Considérez vous-même combien il est honteux pour un évêque de dire des choses qui ne conviendraient pas dans la bouche d'un laïque religieux. Si vous pouvez nous prouver la fausseté des rapports qui nous ont été faits et nous convaincre que vous ne vous occupez pas de ces études frivoles et mondaines, nous vous accorderons ce que vous avez sollicité. »

Conclure de là que saint Grégoire le Grand était ennemi des lumières serait faire de l'histoire à la manière de M. Homais. Le même pape établit ailleurs [1] que la connaissance des lettres humaines est l'indispensable préparation à l'intelligence des lettres divines. Et voilà précisément le caractère de l'éducation que l'on donnait alors le plus souvent : au lieu des productions de l'antiquité païenne, on prenait comme base de l'enseignement la Bible et ses commentateurs. Mention en est faite expressément, à maintes reprises, dans

1. Lib. IX, ep. LV.

les Vies des saints, et c'est ce qu'il faut entendre par les expressions fréquemment employées de « disciplines monastiques », d'éducation faite *non seculariter sed monasterialiter*, ce qui veut dire : « comme on la donne dans les monastères ». C'est l'Église qui est exclusivement chargée de l'instruction; au concile de Vaison, elle a demandé une école dans chaque paroisse: elle en a une dans chaque ville épiscopale et dans chaque monastère. Qu'il nous suffise de rappeler ici que « les écoles cathédrales de Reims, de Verdun, de Metz et de Toul sont au premier rang » : nous citons le *Dictionnaire de Pedagogie*, qui ne saurait être suspect de cléricalisme, ayant été rédigé sous la direction de M. F. Buisson.

Nous parlons d'écoles : aux jours de son éducation, le jeune roi d'Austrasie était-il en tête-à-tête avec quelque moine, quelque prêtre, ou bien nous est-il permis de nous le représenter entouré d'enfants de son âge qui, avec lui, auraient reçu, à la cour, la formation littéraire que l'on donnait alors?

C'est une histoire curieuse, que celle de l'École du palais mérovingien. Jusqu'en 1846, à peine parle-t-on de cette École. A cette date, elle est présentée au monde par un savant cardinal[1]; la Sorbonne l'adopte[2]; l'Académie de Stanislas la

1. Dom Pitra, *Hist. de S. Léger* (1846), p. 14 sqq.
2. Ozanam, *Études germaniques*.

patronne[1]; elle est partout reconnue par ceux qui font autorité en matière d'Institutions franques[2] : jusqu'au jour où un autre savant déclare qu' « on ne connaît pas de document permettant d'affirmer l'existence d'une école littéraire à la cour des rois mérovingiens[3] ».

Pourtant, sur les maîtres, les élèves et les études, on nous donnait des renseignements bien précis! « Dès le règne de Clotaire II, dit l'*Histoire littéraire de la France,* les rois eurent la dévotion d'avoir à leurs suite des moines, avec un abbé à leur tête, pour faire l'office divin : c'est l'origine de la chapelle royale. Si ces chapelains ne prenaient pas eux-mêmes le soin de former les jeunes seigneurs qu'on élevait à la cour, il faut dire qu'il y avait une Académie établie à cet effet et distinguée de la chapelle royale. » De cette Académie, on nommait quelques maîtres; on en présentait le « directeur », le *Rector scholæ*[4].

Les élèves, choisis dans les plus grandes familles, se recrutaient de la façon suivante : leurs parents les « recommandaient » au roi, dont ils devenaient les « convives », *nutritii.* Au palais, tous vivaient

1. Digot, *Hist. d'Austrasie*, t. II, p. 201-205; t. III, p. 278.

2. Fustel de Coulanges, *La Monarchie franque*, p. 144.

3. Vacandard, *Revue des Quest. hist.* Années 1897 et 1904.

4. Digot, t. II, p. 202. Il ne dit pas où il a trouvé ce titre.

en commun, mangeant ensemble et couchant dans le même dortoir. Pour être régulière, leur vie n'avait rien d'austère ni de dur : leur table était recherchée : ils portaient des vêtements tissés d'or et de soie. Ces « pensionnaires » du VII^e^ siècle recevaient de leurs parents des lettres dont nos « internes » d'aujourd'hui trouveront avec plaisir, sans doute, et avec profit, un échantillon dans celle-ci :

« A son très doux et très aimé Didier, Herchenfreda. »

« Je rends grâce à Dieu qui m'accorde la possibilité de t'écrire. J'en profite pour te faire connaître ce que je désire te voir accomplir et ce que je demande tous les jours au Seigneur pour toi dans mes prières. Sois fidèle au roi, aime tes compagnons, ne fais jamais rien qui soit défendu, afin que l'on n'ait point occasion de mal parler de toi. Travaille sans cesse à perfectionner ton âme, à conserver la charité et surtout la chasteté. Si tu commets quelque péché, hâte-toi de t'en purifier. Lis souvent la première lettre que je t'ai adressée : retiens-la ; grave-la dans ton cœur. Dis-moi dans ta réponse tout ce qui t'est nécessaire au palais, et j'aurai soin de te l'envoyer sans retard. Écris-moi bientôt pour me donner de tes nouvelles. »

L'âme des mères chrétiennes n'a pas changé et les modernes écoles reçoivent encore pour les écoliers d'aujourd'hui des missives semblables

Conseil de docilité à l'égard des maîtres, et d'amabilité vis-à-vis des condisciples; espoir que l'on n'aura que de bons témoignages à donner sur le compte de l'enfant; rappel du grand devoir de la pureté; demande de nouvelles; enfin, touchant détail que nous regretterions de ne pas trouver dans cette lettre, invitation à faire connaître ce qui pourrait manquer dans le trousseau : n'est-ce pas l'éternelle histoire de la mère qui n'oublie rien de ce qui concerne le corps et l'âme de son fils absent[1]?

De cette école du palais, on nous donnait de véritables listes d' « Anciens élèves », évêques, comtes et ducs, qui parfois, dans leurs lettres, rappelaient et célébraient, comme il convient, le temps de leurs études. Tel, saint Didier écrivant à l'évêque de Metz, cet Abbon que nous avons rencontré à l'assemblée de Garches : « Qu'il me serait doux de converser avec toi, comme autrefois, quand nous étions ensemble au palais de l'illustre Clotaire! »

Mais enfin, à ces enfants, à ces jeunes gens, qu'apprenait-on? « On ne peut douter, dit l'*Histoire littéraire de la France*, que la connaissance des lettres et de ce que l'on appelait les arts

1. L'abbé Guettée, qui cite cette lettre dans son *Hist. de l'Eglise de France*, t. II, p. 371, ajoute qu' « elle donne de précieux renseignements sur la discipline de l'école du palais » : il oublie que Didier, quand il la reçut, était depuis longtemps hors de page.

libéraux ne fût un des premiers et principaux exercices dans lesquels on élevait cette jeune noblesse. » « On enseignait, affirme Digot dans son *Histoire d'Austrasie*, la Grammaire, la Rhétorique et la Dialectique. » « C'était, s'il faut en croire Dom Pitra, comme une haute École, où la science du temps s'enseignait à un degré supérieur. » Fustel de Coulanges est moins affirmatif : « Cette éducation, dit-il, paraît avoir compris, autant que nous pouvons en juger, les lettres latines, l'enseignement religieux pour les uns, l'exercice des armes pour les autres, avec les connaissances nécessaires à la gestion des emplois administratifs ; pour tous, l'art de servir le maître. »

Si les choses, dans l'ensemble, s'étaient passées de la sorte, c'eût été, pour l'éducation de notre saint Sigisbert, un milieu tout indiqué : dans la personne de ces jeunes seigneurs, choisis avec soin, jouant à certains moments le rôle de pages, vêtus de robes brodées d'or, ceints du baudrier où brillent des pierres précieuses, portant avec élégance le joli bracelet et l'aumônière de soie, il eût trouvé des compagnons dignes d'être associés à sa vie d'écolier.

Malheureusement, il ne semble pas que la *schola palatina* ait été ce que l'on a cru. Il est vrai que de jeunes seigneurs étaient « recommandés » au roi et « nourris » à la cour ; mais c'est seulement vers l'âge de quinze ans, quand

il était parvenu « à l'âge robuste », après des études faites ailleurs, que l'adolescent était admis à la cour. Il est très probable que, s'ils avaient appris à se plaire dans la lecture des auteurs classiques, plusieurs se portaient volontiers, à leurs heures de loisir, à cultiver encore la grammaire et l'éloquence. Mais leurs études étaient purement techniques ; le palais est « uui pépinière de ducs, de comtes, de « domestiques [1] », et non une école de lettres [2] ». Ce qui existe à la cour mérovingienne, c'est une sorte de noviciat administratif. C'est dans ce sens qu'il faut entendre les expressions d'*eruditio palatina,* d'*aulicae disciplinae,* de *dominicum dogma,* qui se rencontrent dans certaines Vies de saints. Quant à cette *schola* que l'on trouve expressément désignée dans un vers de Fortunat, il est vraisemblable qu'elle comprenait, non seulement les *nutritii* du roi, ces jeunes gens que nous voyons, à la même époque, en Neustrie, être l'objet des attentions maternelles de la reine Bathilde, mais encore tous les officiers de la cour : quelle apparence, en effet, que des écoliers eussent le privilège de faire graver sur des pièces de monnaie, comme le faisait la *schola,* le nom de leur école ?

S'il n'y trouve pas de condisciples, c'est pour-

1. Voir p. 50 la signification de ce terme de *domesticus.*
2. VACANDARD.

tant dans le *palatium* que l'éducation de notre saint semble devoir être située. L'enfant, s'il faut en croire Jérôme Henninges qui ne dit pas ses sources, aurait d'abord été installé avec saint Amand au château de Cysembourg : s'ils y habitèrent ensemble, ce ne fut que peu de temps, car nous voyons l'évêque reprendre bientôt ses courses apostoliques. D'autre part, les *Chroniques de Saint-Denis* disent : « Li Rois livra l'enfant à un noble homme de France, qui avait nom Egua, pour li norrir et garder; et cilz le garda par grant cure et par grant diligence, si comme il li fut commandé [1]. » Il y a évidemment confusion avec le frère de saint Sigisbert, Clovis, dont le maire du palais était en effet Æga. Mentionnons enfin, puisque nous parlons des pérégrinations du petit Sigisbert, le voyage que Pépin aurait fait pour l'accompagner à la cour de Caribert. Frédégaire en parle [2] et le place avant le baptême de l'enfant : Sigebert de Gembloux le reporte à une date ultérieure : Pépin, par cet éloignement momentané, aurait eu l'intention de donner à la faction qui le desservait lui-même auprès de Dagobert le temps de se calmer...

L'un des biographes de notre saint donne les détails les plus circonstanciés sur l'éducation du jeune prince, du moins en ce qui concerne l'art

1. Lib. IV, c. 11, en Dom Bouquet, t. III, p. 288.
2. Frédégaire, *Chronique*, n° 61.

de régner et la science de la religion. C'est, avant la lettre, tout un *Ratio studiorum* que le R. P. Frizon élabore *ad usum Delphini*, avec indication des méthodes, distribution des fonctions, quelque chose comme un « horaire », où l'on voit se succéder auprès du royal disciple le professeur de morale et de religion, saint Cunibert; le maître ès sciences politiques, Pépin; l'initiateur à l'administration, Adalgise. C'est un charme de suivre l'auteur, qui nous introduit dans la salle d'étude de saint Sigisbert, nous fait assister aux leçons et nous montre comment le saint écolier « écoute avec plaisir ».

Nous croyons qu'il y a un fondement historique à cette agréable dissertation : le maire du palais était de droit le gouverneur des jeunes princes mérovingiens; d'autre part, Adalgise et saint Cunibert avaient été constitués par Dagobert les « tuteurs » de saint Sigisbert : leur intervention à tous trois dans l'éducation du jeune prince est donc tout à fait vraisemblable.

Mais, quelque reconnaissants que nous soyons du méritoire effort fait par le P. Frizon pour rapprocher de nous le tableau séduisant d'une éducation dont nous voudrions saisir tous les traits, nous serions bien désireux d'avoir sur ce point autre chose que des hypothèses, pour vraisemblables qu'elles soient, et que des discours, composés avec art, mais écrits douze siècles trop tard.

Or, il semble que notre légitime curiosité puisse être satisfaite. En 1831, le cardinal Maï découvrit au Vatican, dans un manuscrit ayant appartenu à la reine de Suède, une *Exhortation au Roi des Francs*, qu'il publia[1]. Cette *Exhortation* n'a-t-elle point été composée par saint Amand, et pour saint Sigisbert?...

Le cardinal Maï pensa qu'elle était adressée à Clovis II, roi de Neustrie et frère de notre saint, et qu'elle émanait de saint Eloy ou de saint Ouen. Le cardinal Pitra, du même avis que son Eminentissime collègue en ce qui concerne le destinataire de l'*Exhortation*, en revendiqua la paternité en faveur de saint Ouen. Même s'il en était ainsi, nous aurions dans ce document la plus précieuse indication, relativement aux leçons qu'un évêque pouvait donner alors à un jeune prince du pays des Francs, et nous aurions le droit d'en tirer parti, pour assister de loin aux entretiens des maîtres de saint Sigisbert avec leur royal disciple. Mais ne nous est-il pas permis d'être plus exigeants, de revendiquer pour saint Amand l'honneur d'un si noble enseignement, et de croire que le destinataire de la lettre était saint Sigisbert? Puisque, de l'aveu de tous, elle s'adresse à l'un des frères, ne pourrons-

1. Dans la *Nova Scriptorum veterum Collectio*, t. VI, pars II, p. III-VIII. Le texte latin se trouve aussi en Migne, *P. L.*, t. LXXXVII, col. 654 sqq.; et dans l'*Hist. d'Austrasie*, par Digot, t. III, note XXX, p. 349 sqq.

nous, à défaut de témoignages extérieurs, arriver, par le seul moyen de la critique interne, à une probabilité suffisante?

Lisons d'abord le texte de l'*Exhortation au Roi des Francs* [1].

Très noble Roi.

« Que Votre Sublimité accueille favorablement ce que je prends la liberté de lui écrire, au nom de Jésus-Christ. »

« Faites-vous un devoir, Roi très pieux, de relire souvent les Saintes Écritures. Vous y verrez comment les princes des anciens temps ont su plaire au Seigneur; imitez-les, et vous aurez un règne heureux, puis la vie éternelle. »

« Ces rois étaient dociles à la voix des prophètes : vous, Seigneur, écoutez les prêtres. Aimez les conseils des vieillards et de celui qui, après vous, est le maître dans votre palais. Quant aux jeunes gens de votre entourage, n'écoutez qu'avec prudence leurs discours : les conseils des jeunes gens conduisent souvent à la perdition, tandis que les discours des vieillards affermissent dans l'honneur. »

« Salomon, quand il eut reçu l'onction royale, se présenta le matin dans le Temple, et pria de la sorte : « Seigneur Dieu, tu as voulu que ton serviteur soit roi; mais moi, je ne suis qu'un

1. Nous n'en donnons ici que les passages principaux.

enfant, au milieu d'un peuple immense dont la multitude ne peut être comptée. Donne à ton serviteur un cœur docile, afin qu'il sache juger son peuple et distinguer le bien du mal. » La prière de Salomon fut entendue; un ange de Dieu apporta la réponse du ciel : « Parce que tu n'as demandé ni l'or ni l'argent, ni des richesses ni des captifs, ce que tu as demandé, le Seigneur te le donnera : l'intelligence et la sagesse. »

« Vous, Prince, si l'on vous voit, dans votre jeunesse, pratiquer la perfection, tous les peuples ennemis seront frappés d'effroi; vos amis se réjouiront avec vous; vos sujets vous respecteront et vous aimeront, rendant grâces à Jésus-Christ de leur avoir donné un tel souverain. »

« Quand vous présidez votre Conseil, sachez voir et sachez écouter. On traite de l'ordre à maintenir au palais, des lois à perfectionner, des moyens d'affermir l'État : observez l'attitude et les paroles de chacun. Il faut qu'à la docilité de l'enfant qui s'instruit vous sachiez joindre la sagesse et la prudence d'un maître. »

« Clovis, votre aïeul, eut trois fils : Childebert, Clotaire et Clodomir [1]. Vous descendez de Clo-

1. Clovis eut quatre fils; l'évêque ne nomme pas Thierry, peut-être parce que celui-ci était né d'une femme païenne. Ce passage, dans le texte publié par Mai, n'est pas tel que nous le donnons ici : on y lit : « Clotaire eut trois fils : Childebert, Clovis et Clodomir », ce qui est parfaitement incompréhensible. Clotaire ayant eu quatre fils; Caribert, Gontran, Sigisbert Ier et Chilpéric Ier. Cette

taire : quelle force dans ses discours! quelle générosité à l'égard de ses fidèles! Quant à votre grand-père, Clotaire, c'est une douceur de rappeler son nom et sa mémoire, car il se conduisait dans le monde comme un prêtre l'eût fait, Roi constructeur d'églises. Vous, dont les ancêtres furent si grands, agissez toujours en Roi. »

« Illustre Roi des Francs et très doux fils, souvenez-vous qu'il faut craindre Dieu et l'aimer. Croyez qu'il est présent, bien qu'invisible; demandez-lui chaque jour de bien gouverner le royaume qu'il vous a donné. Sachez que vous êtes son Ministre, établi par lui pour donner aide à ceux qui font le bien, et pour arrêter par la crainte ceux qui voudraient faire le mal. *Laissez-vous gouverner par Dieu, afin de bien gouverner les autres* [1]. »

méconnaissance de la généalogie des rois mérovingiens est, pour M. l'abbé Vacandard (*Vie de saint Ouen*, p. 251, note), une raison de disputer à saint Ouen la paternité de l'*Exhortation*. La raison vaudrait aussi contre saint Amand. Mais, puisque en toute hypothèse le texte doit être corrigé, il semble bien que l'on ne s'écarte pas des règles d'une sage critique, en le corrigeant de la matière qui suppose chez le copiste le minimum de distraction. Que le lecteur compare les deux versions :

Hlotarius... habuit... Hildebertum, *Hlodovacum* et Hlodomirum;

Hlodovaeus... habuit... Hildebertum, *Hlotarium* et Hlodomirum; il constatera que l'erreur du copiste se réduit à l'interversion de deux noms : celui de Clotaire et celui de Clovis.

1. Maxime admirable, et qui peut être méditée avec

« Ne faites pas acception des personnes. Aimez, non celui qui vous flatte, mais celui qui vous dit la vérité. Soyez chaste. Quand vous parlez, que l'on sache que votre parole est définitive : considérez avant de vous prononcer ; mais quand vous avez dit, que votre parole, si elle est suivant la justice, ne puisse être changée. »

« Je n'ai dit que peu de mots, et pourtant, plus peut-être que ne le permettait ma chétivité : ce que j'ai dit, c'est poussé par l'amour de tous les Francs que je l'ai dit. »

« Je prie pour votre salut, très doux Seigneur, et pour celui de tous les vôtres. »

Telle est cette *Exhortation au Roi des Francs*. On croirait entendre par avance la voix de Bossuet, expliquant au Dauphin la *Politique tirée des propres paroles de l'Écriture Sainte*. Même invitation à la lecture de la Bible : « Nulle histoire ne découvre mieux ce qu'il y a de bon et de mauvais dans le cœur humain, ce qui soutient et ce qui renverse les royaumes. » Même rappel du caractère sacré de l'autorité royale, « le prince étant le ministre de Dieu pour le bien, suivant la parole de saint Paul. » Même invitation à être « lent à se résoudre et ferme quand on s'est déterminé avec connaissance. » Même appel à la crainte du juge suprême, car « l'impunité à

profit, non seulement par les rois, mais par quiconque a le souci de rendre féconde son action sur ceux qui dépendent de son autorité.

l'égard des hommes soumet les rois à des peines plus terribles devant Dieu ».

Ces hautes leçons, nous pensons qu'elles émanaient de saint Amand et que la lettre fut adressée à saint Sigisbert. Car, si l'*Exhortation* est destinée à Clovis, comment se fait-il que l'évêque, quand il recommande à son disciple le respect de ses conseillers, ne dise rien de celle qui partageait avec Æga le gouvernement de la Neustrie? N'est-il pas tout à fait extraordinaire qu'il passe sous silence la reine Nanthilde, mère du jeune prince? Si Clovis est le destinataire de cette lettre, dont nous avons malheureusement perdu la signature et l'adresse, quels sont ces « peuples ennemis », qui paraissent nombreux, et qui « tous » seront frappés de crainte, en apprenant la sagesse du roi des Francs? Un seul voisinage, celui des Wisigoths, était à redouter pour les Neustriens; l'Austrasie, au contraire, avait à surveiller les Bulgares, les Saxons, toutes les tribus slaves et ses indociles sujets du pays de Thuringe.

Si l'*Exhortation* est pour saint Sigisbert, tout s'explique : le silence gardé sur Nanthilde, l'allusion aux peuples ennemis, et surtout cette appellation de « Très doux Fils » : l'évêque qui écrit est celui qui a donné au prince la vie surnaturelle en le régénérant dans les eaux du baptême, et c'est à lui que, tout enfant, Sigisbert a été confié par Dagobert, précisément pour que

le prélat exerçât en sa faveur les droits d'une véritable paternité spirituelle.

Nous avons encore un autre témoignage de la sollicitude avec laquelle les évêques veillaient sur l'éducation de cet enfant placé si jeune sur le trône d'Austrasie. C'est une lettre de saint Didier, évêque de Cahors, celui-là même que nous avons vu recevoir de sa mère, Herchenfreda, de si beaux conseils, quand il était à la cour de Clotaire. Cette lettre est adressée « Au très glorieux Seigneur et Roi Sigisbert, fils de la sainte Église catholique ». Le début en fait présumer que le jeune prince n'avait guère que dix ans, quand il la reçut.

« Puisqu'il est arrivé à votre père, qui était notre Maître, ce que vous ne désiriez point voir arriver si tôt, daignez recevoir de nous, qui sommes maintenant vos serviteurs et vos fidèles, l'expression d'un parfait hommage. Nous espérons que les hommes que votre père a gouvernés avec bonté, vous les soutiendrez par votre pouvoir avec la même justice. Dieu vous a, par sa puissance, affermi sur le trône, et il vous a donné ce grand esprit de prudence qui est en vous. Cependant, nous osons vous exhorter à conserver toujours présente au fond de votre cœur la pensée de Celui qui vous protège. Songez toujours à ce que vous serez après que vous aurez porté le sceptre, et à la rémunération qui vous attend suivant le caractère de vos œuvres. Pour abréger

notre lettre, nous vous donnons cet avis en peu de mots : dans toute action, dans toute affaire, dans tout jugement, faites en sorte que, quand les mauvais rois seront condamnés, vous receviez, pour l'excellence de vos œuvres, la récompense éternelle [1]. »

L'évêque de Cahors était en relation constante avec les plus hauts personnages de l'Austrasie, maire du palais, prélats et seigneurs ; il savait ce que l'on pensait, à la cour, dans les évêchés et dans les monastères, de l'enfant qui se formait à ses hautes fonctions : l'historien de saint Sigisbert recueille pieusement, pour en faire un fleuron à la couronne du saint roi, le témoignage d'un prélat d'éminente sainteté, qui loue hautement « l'esprit de prudence » dont le monarque d'Austrasie, dès ses jeunes années, donnait des marques si précieuses.

1. *Patr. lat.* de Migne, t. LXXXVII, col. 250.

CHAPITRE V

GUERRE DE THURINGE.

(641)

Saint Sigisbert n'avait que onze ans, quand il prit part à une expédition guerrière, qui fut du reste la seule de son règne.

Nous avons vu comment le premier roi d'Austrasie avait acquis la Thuringe. Depuis, ses successeurs n'avaient pas été inquiétés dans la possession de ce pays. Ils avaient là, sur la rive gauche de l'Elbe, une sorte de colonie, où leur suprématie s'exerçait tant bien que mal par l'intermédiaire d'un duc, colonie qui servait comme de poste avancé pour la défense du royaume. Certaines redevances et, en cas de guerre, l'appoint de quelques contingents, c'est tout ce que Metz réclamait aux gens de Thuringe, auxquels du reste elle n'avait réussi à donner en retour ni les bienfaits d'une civilisation plus haute ni les lumières de l'Évangile : le pays restait à demi barbare et presque totalement païen.

Dagobert avait mis pour le gouverner un certain Raoul ou Radulphe, qui parut d'abord l'homme le plus capable de rendre à l'Austrasie les services qu'elle attendait de son duché le plus oriental. Les Wendes contenus ; les autres tribus slaves attaquées chez elles, tandis que jusqu'alors elles avaient pris l'habitude de venir piller en Austrasie ; des razzias périodiquement opérées, de telle manière que le sort de ces peuples justifiait de plus en plus l'habitude que l'on prenait de donner aux captifs le nom d'*esclaves,* qui vient de *Slaves :* telle fut l'œuvre de Raoul, qui d'autre part sut faire régner la prospérité dans son duché, en y rétablissant l'ordre.

Mais cet homme, sentant qu'il pouvait compter sur l'affection d'un peuple très fier de ses victoires, prenait de jour en jour conscience de sa force, et, comprenant que son suzerain avait intérêt à le ménager, se posait de plus en plus en prince indépendant. Du vivant même de Dagobert, à qui pourtant il devait sa fortune, Raoul aspirait à l'autonomie ; mais, quand il vit que l'Austrasie était aux mains d'un enfant, et que lui, le vainqueur des Slaves, il allait recevoir les ordres d'un maire du palais, il crut pouvoir lever le masque et mépriser ouvertement les ordres venus de Metz.

Pendant plusieurs années, il sembla que la cour d'Autrasie ne pouvait ou ne voulait pas réduire à la raison le vassal insubordonné. Mais

celui-ci en vint à un tel point d'insolence que la répression finit par s'imposer. Elle fut précédée de négociations. Des envoyés vinrent de Metz représenter à Raoul que des bruits fâcheux circulaient sur son compte ; qu'on l'accusait de vouloir se séparer du roi d'Austrasie : que les conseillers de Sigisbert commençaient à s'inquiéter. Le duc était beau joueur : il fit aux envoyés un accueil flatteur, protesta de son loyalisme et les renvoya avec de belles paroles.

Grimoald n'était pas homme à croire trop facilement à la sincérité de telles déclarations : il fit surveiller Raoul, et apprit bientôt que des levées de troupes se faisaient en Thuringe, et qu'on y accumulait des provisions et des munitions. C'était l'heure de prendre une décision : la guerre fut résolue.

Les rois francs n'avaient pas d'armée permanente. Autour du palais, une sorte de garde noble, formée par les *bellatores* ; aux frontières, quelques bandes de soldats pour surveiller l'ennemi : c'était là tout l'appareil militaire, en temps ordinaire. Par ordre de Sigisbert, on proclama l'*héribann*, c'est-à-dire la convocation royale pour la guerre[1]. Sauf les cas exceptionnellement graves, qui nécessitaient l'emploi de toutes les forces du pays, on ne faisait appel qu'aux hommes de certaines régions, aux cités les plus rapprochées du

1. *Heer* : armée.

théâtre des hostilités ; dans la circonstance, on ne se contenta point de lever des troupes dans le duché d'Austrasie, ni d'ordonner aux Alamans, aux Bavarois et aux Francs transrhénans de tenir prêts leurs contingents, pour les joindre à l'armée, quand celle-ci aurait passé le Rhin : la levée se fit aussi dans le duché de Champagne et jusque chez les Arvernes.

Nul homme soumis au service militaire ne pouvait se soustraire à l'obligation que lui rappelait l'*héribanⁱ* : une amende de soixante sous d'or[1] aurait puni le réfractaire. Mais qui était appelé? La loi, sur ce point, avait beaucoup varié. Il était toujours entendu que les esclaves restaient à leurs travaux ; mais de plus en plus on tendait à admettre que, sans distinction de race, Franc ou Gallo-romain, tout homme libre devait répondre à l'appel. Jadis, dans la plupart des cas, le Franc seul était soldat; mais les Gallo-romains, spontanément, avaient demandé à servir; il y avait honneur et profit à guerroyer ; faire métier de brave et rapporter sa part de butin, c'étaient deux puissants attraits pour mobiliser les courages et les appétits.

Donc, au printemps de cette année 641, dans toutes les cités d'Austrasie, chaque soldat fit ses préparatifs, s'équipant à ses frais[2]. C'était une

1. Que l'on peut évaluer à 10,000 francs de notre monnaie.
2. Pfister, dans l'*Histoire de France* de Lavisse, t. II, vol. I, p. 193.

dépense considérable : pour une campagne, il fallait compter sur un débours de quinze sous d'or[1]. Bientôt, l'*ost*[2] de saint Sigisbert est rassemblée sur la rive gauche du Rhin. Chaque comte, chaque duc a conduit son monde : Adalgise, ceux de l'Austrasie proprement dite ; Bobon, ses Arvernes ; Ænovale, les gens du Sundgau. Les hommes de chaque cité sont groupés ensemble, et ceux qui, la veille, les administraient et les jugeaient, aujourd'hui leur commandent, en qualité d'officiers et de généraux. De solde, point ; d'intendance, non plus : en pays ennemi, on vivra de pillage ; jusque-là, le soldat, peut-être même à ses frais, se munira chez l'habitant, qui ne doit que le fourrage pour les chevaux. Peu de cavalerie : une élite seulement, armée de la lance et couverte de fer ; l'infanterie lourde compose la masse principale : les hommes ont la cotte de mailles, le casque et le bouclier de fer, l'épée, la lance ou framée, la hache ou francisque ; enfin, les *minores personæ* forment une infanterie légère, munie de traits, de javelots, et protégée par un bouclier en bois, recouvert de cuir et de lames de métal.

Sigisbert est à la tête de l'armée. L'usage vou-

1. Du moins, est-ce la somme que les Capitulaires indiquent ; comme ils maintiennent la même amende de 60 sous d'or, on peut conclure que la dépense pour l'équipement n'avait pas sensiblement varié.

2. On disait *hostis*, ou *ostis*, d'où nous avons fait *ost*.

lait que les rois mérovingiens fussent menés à la guerre tout enfants : Clotaire n'avait que treize ans, quand il assista à la bataille de Latofao, qui mit aux prises Neustriens et Austrasiens. Étant donnée la grande jeunesse du roi, le commandement effectif est aux mains du maire du palais, Grimoald.

Le Rhin franchi, l'*ost* fut considérablement grossie par l'arrivée des contingents alamans et bavarois. Il y a lieu de penser qu'une armée constituée de tant d'éléments divers hâtivement rassemblés devait manquer d'homogénéité : nous ne le verrons que trop par la suite de ce récit. Suivant toutes les vraisemblances, il n'y avait pas, en temps de paix, d'exercices militaires : du moins n'en trouvons-nous aucun indice ; en sorte que la plupart des hommes, dans cette armée qui venait de franchir le fleuve, étaient « des laboureurs, des artisans, des propriétaires, tout, excepté des soldats [1] ». En marchant vers l'Est, vers la Thuringe, ces gens se redisaient les uns aux autres comment, au temps du roi Thierry, leurs ancêtres avaient suivi les mêmes routes, et quelles embûches ils avaient trouvées sous leurs pas : dans le champ où devait se livrer le combat, « les Thuringiens avaient creusé des fosses, dont l'ouverture était cachée au moyen d'un épais gazon ; plusieurs des chevaux des Francs,

1. Fustel de coulanges. *La Monarchie franque*, p. 297.

étaient tombés dans ces fosses au commencement de la bataille, ce qui avait causé beaucoup de désordre[1] ». Mais, si les gens de Raoul recommençaient leurs ruses, les Francs seraient aussi braves que leurs pères l'avaient été : « Ceux-ci avaient fait un tel massacre de Thuringiens, que le lit de l'Unstrutt avait été rempli par les cadavres amoncelés, et que les Francs s'en étaient servis comme d'un pont pour passer sur l'autre bord. »

La campagne commença par un succès. Les Austrasiens taillèrent en pièces une troupe que le duc de Thuringe avait eu l'habileté de leur opposer, pour se donner le temps de parfaire ses préparatifs. Quelque vingt ans auparavant, un Bavarois, appartenant à une famille puissante, avait encouru la disgrâce de Dagobert, et, pour se mettre en sûreté, il s'était réfugié en Neustrie, où Clotaire II l'avait accueilli avec bonté, acceptant même d'intercéder pour lui auprès de son fils. Dagobert avait promis de pardonner, à la condition que Chrodoald, — c'était le nom du Bavarois, — se tiendrait désormais tranquille. Sur la foi de cette promesse, celui-ci était rentré en Austrasie, et s'était présenté à son suzerain, au palais de Trèves; admis devant le roi, il l'avait remercié de son indulgence : mais, comme il sortait de la chambre royale, il avait été, sans

1. Grégoire de Tours, *Hist. franc.*, lib. III, c. 7.

autre formalité, mis à mort comme rebelle. Or ce Chrodoald avait un fils, nommé Faus, et le duc de Thuringe avait su exploiter le ressentiment de cet homme, qui, aveuglé sans doute par la haine, avait consenti à soutenir avec une faible armée le premier choc des Austrasiens. C'était sur la lisière occidentale de la forêt de Buchonie [1]. Les bandes de Farus furent taillées en pièces; lui-même périt dans le combat, et ceux des siens qui survécurent furent réduits à la condition d'esclaves, suivant la coutume.

Grimoald profita de la joyeuse effervescence provoquée dans son armée par ce premier et rapide succès, pour faire jurer aux ducs et aux comtes qne l'on ne ferait pas de quartier, et que Raoul serait traité comme Farus venait de l'être. Le maire du palais n'était pas sans inquiétude, au sujet des dispositions de certains chefs : on lui affirmait que plusieurs s'étaient laissé gagner par les présents ou par les promesses du Thuringien; on l'avertissait de se méfier spécialement des gens de la cité de Mayence.

La forêt traversée, on vit que tous les chemins étaient obstrués par une quantité d'arbres abattus, et, derrière ces défenses improvisées, on

1. Le nom signifie : « la forêt des hêtres ». C'est là que saint Boniface, cent ans plus tard, fondera le Monastère de Fulda, qui sera, comme le dit G. Kurth, « le Séminaire des missions de Germanie ». (*S. Boniface*, collection « Les Saints ».)

aperçut un immense camp fortifié[1] : l'ennemi s'était retranché sur les bords de l'Unstrutt, rivière qui se jette dans la Saale, d'où ses eaux vont à l'Elbe. Les Austrasiens investirent complètement cette sorte de forteresse. Puis on tint conseil. Le roi présidait : mais il était bien évident que, si les avis venaient à être partagés, sa jeunesse et son inexpérience ne lui permettraient pas de trancher le débat. De fait, il y avait lieu d'hésiter entre plusieurs partis, de se demander ce qui était préférable, ou de réduire l'ennemi par la famine, ou de préparer à loisir une attaque, ou enfin de brusquer l'affaire, en se jetant le jour même sur le camp. Ce qui rendait la délibération plus difficile, c'était l'état d'esprit de certains des chefs présents, résolus dans le fond à ménager le duc de Thuringe, décidés pourtant à ne pas laisser deviner leurs coupables intrigues. Le duc des Arvernes, le comte du Sundgau étaient pour une action immédiate; Adalgise, Grimoald, avec plusieurs autres, voulaient qu'on laissât aux troupes le temps de se reposer des marches fatigantes qu'elles venaient de faire dans la forêt. Le conseil fut dissous sans que l'une ou l'autre

1. Wilhelm, *Ueber das Castell Radulfs, des Thüringer Hertzogs*, cité par G. Richter, *Annalen der deutschen Geschichten*, I Ab., p. 165, pense qu'il subsiste des vestiges du camp de Raoul : deux vastes retranchements, connus sous le nom de *Steinklebe*, à une demi-heure, à l'ouest, du couvent de Memleben.

des deux opinions eût prévalu ; peut-être même, ce qui était la pire résolution que l'on pût prendre, fut-il convenu que chacun des chefs agirait comme il l'entendrait.

De fait, dès l'issue du conseil, le duc des Arvernes et le comte du Sundgau rejoignirent leurs soldats, leur firent prendre les armes et ordonnèrent de marcher vers l'entrée du camp. Raoul surveillait leurs mouvements. Il tenait prêtes ses meilleures troupes. Quand il vit que seules quelques unités ennemies s'ébranlaient, quand il eut constaté que, dans la hâte d'une action précipitée, les rangs des Austrasiens étaient mal formés, il donna le signal, fit ouvrir le camp et se jeta sur les assaillants, dont il fit un véritable massacre : « on rapporte, dit Frédégaire, qu'il périt un grand nombre de milliers d'hommes ».

La plupart des autres chefs se précipitèrent alors au secours de leurs collègues trop audacieux ; mais l'unité d'action avait fait défaut : ils se firent battre l'un après l'autre. Au grand étonnement de leurs propres soldats, on vit certains généraux rester immobiles. On remarqua tout particulièrement l'attitude étrange du contingent envoyé par la cité de Mayence.

Or, saint Sigisbert avait été témoin de toutes les péripéties de cette malheureuse attaque. Quand ils avaient vu quelle tournure prenaient les événements, Adalgise et Grimoald étaient venus se placer aux côtés de leur jeune souverain,

pour veiller à son salut. L'enfant ne put supporter la vue de ce sang répandu, de ces soldats qui tombaient, de ces nobles amis expirant sous ses yeux : il ne retint point ses larmes. « Sigisbert, saisi, ainsi que ses fidèles, d'une douleur extrême, restait assis sur son cheval, pleurant abondamment, et regrettant ceux qu'il avait perdus. Le duc Bobon, le comte Ænovale et la plupart de ceux qui les avaient suivis à ce combat avaient été tués à la vue de Sigisbert[1]. » On entraîna le jeune roi loin du champ où gisaient les morts, où gémissaient les blessés. L'enfant passa la nuit sous la tente, non loin du camp ennemi.

Dès le lendemain, des pourparlers furent entamés. Satisfait des événements, sûr que la cour de Metz ne songerait plus de sitôt à se montrer exigeante, Raoul promit tout ce qu'on voulut.

L'armée austrasienne revint sur ses pas et repassa le Rhin. Les hommes rentrèrent dans leurs cités respectives. Longtemps, ils parlèrent de l'Unstrutt et de la Thuringe ; au récit du massacre de leurs compagnons, ils ajoutaient l'explication de l'insuccès : le jeune roi avait été trahi !

1. « Sigybertus cum suis fedelebus grave amaretudines merorem adreptus, super æquum sedens, lacremas oculis prorumpens, plangabat quos perdederat. Nam et Bobo dux et Innowales comex, citiri novilium fortissemi pugnatoris sed et plura manus exercitus Sigiberti regi, qui cum ipsus in congressione certamenes sunt adgressi; conspiciente Sigyberto, hoc prilio fuerunt trucidati. » Frédégaire, N° 87.

Les gens de Mayence avaient manqué à leur devoir! « *Macancinsis hoc prilio non fuerunt fidelis!* » accusation qui se répéta de bouche en bouche et, durant des siècles, excita l'indignation de nos poètes. On en retrouve un écho dans la généalogie qu'ils donnèrent à Ganelon,

ki la traïson fist.

« C'est, en effet, la trahison des Mayençais qui, chantée et prodigieusement grossie par la voix populaire, est devenue le noyau de la *Geste de Mayence*, c'est-à-dire de la Geste des traîtres. Si, pendant des siècles, l'épopée carolingienne a flétri avec une patriotique indignation le nom des Mayençais, n'en cherchez pas la raison ailleurs que dans le fait obscur dont une ligne de Frédégaire nous a seule gardé le souvenir historique. Là est le germe épique d'où est sorti, avec une frondaison opulente et touffue, le vaste arbre généalogique d'une lignée de perfides et de rebelles, parmi lesquels apparaît Ganelon, le traître par excellence, le Judas de son peuple[1]. »

1. Godefroid Kurth, *Histoire poétique des Mérovingiens*, p. 466 (1893). L'auteur ajoute : « Ainsi, ce sont deux batailles malheureuses, à peu près oubliées par l'histoire, mais dont le cuisant souvenir n'a cessé d'obséder l'imagination populaire, qui ont donné à l'épopée française, l'une, sa figure la plus aimée (Roland), l'autre, son type le plus odieux (Ganelon). Toute la figure prise par l'histoire qui est le sujet de la *Chanson de Roland* s'explique

L'expédition de Thuringe n'avait pas réussi : Raoul put se croire à peu près indépendant. De fait, pendant quelques années, il ne se fit pas faute de joindre aux paroles de soumission des actes de rébellion véritable[1]. Mais, quand le roi d'Austrasie eut grandi, il s'appliqua persévéramment à ramener au devoir les peuples de son duché de Thuringe, et il y réussit[2].

par la combinaison légendaire de trois thèmes : la défaite de l'Unstrutt, celle de la Soule, celle de Roncevaux. Si la poésie a gardé cette dernière localité pour théâtre de l'événement, c'est, non seulement parce qu'elle avait été celui du plus récent de ces épisodes, mais encore parce que l'imagination française était plus familiarisée avec les vallées du midi de la Gaule qu'avec les rives lointaines du fleuve au nom barbare. Dès lors, la trahison des Mayençais a dû également être transportée dans les gorges des Pyrénées, et c'est sur eux, ou plus exactement sur l'un d'eux, qu'est venue retomber la responsabilité de la mort de Roland. » — Léon Gautier, dans son édition critique de la *Chanson de Roland*, p. 23, écrit : « Lorsque nos épiques furent atteints de la monomanie cyclique, en d'autres termes, quand ils voulurent classer tous leurs personnages en des familles distinctes, ils imaginèrent de faire de Ganelon le fils de Grifon d'Hautefeuille, qui lui-même fut présenté comme le troisième fils de Doon de Mayence. Voilà donc Ganelon installé dans cette *Geste de Doon*, qui, avec celle *du Roi* et celle *de Garin de Montglane*, est une de nos trois grandes Gestes : et de là vient ce nom de Mayençais, qui fut donné aux traîtres de nos romans. »

1. *In verbis Radulphus Sigeberto regimen non denegabat : in factis fortiter eiusdem resistebat dominationi.* Frédégaire, 87.

2. Nous pouvons le conclure de la lettre de saint Sigisbert, lettre que nous citons ici même. De plus, le fait est

Saint Sigisbert ne fit pas d'autre guerre. Plus efficace même que les exhortations qu'il avait, dans son enfance, entendues de la bouche de Pépin, l'affreuse vision des tueries de l'Unstrutt l'en détourna pour toujours. L'Austrasie jouit dès lors, et jusqu'à la fin du règne, des bienfaits de la paix. Le saint roi s'en réjouit dans les lettres qu'il écrit aux évêques ; il regarde cette heureuse tranquillité comme le meilleur effet des prières qu'ils veulent bien faire pour lui et pour ses états. « Par la bénédiction du Christ, écrit-il à saint Didier, évêque de Cahors, les affaires du royaume sont en excellent état. Dans les pays que Dieu nous a donnés, nos peuples sont dans l'obéissance, l'ordre et la paix. Nos voisins, même les barbares, sont tout à fait pacifiques. »

... Terre de l'Austrasie, si souvent ensanglantée, foulée tant de fois par des armées dont l'aspect varie, mais dont le passage te meurtrit toujours si cruellement, champ clos où s'affrontent périodiquement des races qui semblent devoir être à jamais ennemies, repose-toi du moins sous le règne de ce prince ! Les siècles passeront et chacun d'eux, pour honorer le roi

affirmé par Sigebert de Gembloux, dont les déclarations précises reposaient sans doute sur des documents qui nous sont restés inconnus : « *Sed quia cum aetate ei robur et industria accrevit, non antea ab inimicorum insectatione destitit, quam superbiam eorum domuit, et Thuringos, qui instinctu Radulphi rebelles erant, sub jugo dominii sui victos et confusos reflexit.* » (*Vita*, IV, 12).

pacifique, redira, avec d'autant plus d'ardeur qu'il aura souffert davantage :

Pacem foves, Rex optime,
Civemque mavis unicum
Servasse, mille quam tibi
Lauros cruentas nectere[1].

« Excellent Roi, tu maintiens la paix; avare du sang de tes sujets, tu renonces aux lauriers que tu ne pourrais acquérir qu'en le répandant. »

1. *Sequence de saint Sigisbert*, au Propre de Nancy.

CHAPITRE VI

LA COUR DE SAINT SIGISBERT.

Pénétrer à la cour de saint Sigisbert, tâcher d'entrevoir le jeune souverain durant quelque cérémonie pour laquelle il a revêtu les ornements royaux, nous faire présenter aux officiers du palais et demander qu'ils nous initient au fonctionnement des divers organismes du gouvernement : tel est à présent notre dessein.

Mais d'abord, cette cour, où la trouverons-nous? Peut-être dans la capitale ; peut-être aussi, et plus probablement, car elle est loin d'être sédentaire, dans l'une des villes ou des *villas* où elle vient successivement s'établir.

La capitale du royaume est Metz. Ce n'est pas que les historiens n'aient discuté sur ce point : Reims et Strasbourg ont voulu disputer à l'antique *Divodurum,* au moins pour certaines époques, l'honneur du principat ; Reims surtout, et parfois, comme le remarque Digot, « avec une énergie qui allait jusqu'aux gros mots », par exemple quand Ruinart déclarait que tel texte

défavorable à sa thèse avait été altéré « par quelque polisson[1] ». Mais, lisant en Grégoire du Tours que « Thierry eut Metz pour capitale de son royaume »; en Frédégaire, que « Théodebert, à la mort de son père Childebert, reçut en partage l'Austrasie avec Metz comme capitale »; se rappelant d'autre part que Dagobert avait expressément désigné cette ville pour être la capitale du royaume qu'il donnait à son fils, et que le même roi voulut y faire déposer celle des copies de son testament qui était destinée à l'Austrasie, le juge impartial doit conclure, en ce qui regarde saint Sigisbert, comme Aimoin le faisait en ce qui concerne Théodebert : « Metz fut sa capitale, comme elle avait été celle de ses prédécesseurs ».

Excellemment placée pour cela, à des distances à peu près égales des frontières occidentale et orientale du pays, abritée par le cours de la Moselle et par de fortes murailles,

1. Ruinart était Rémois... Cette discussion a pour point de départ un texte de Grégoire de Tours, texte qui, par une fortune étrange, se présente avec ces deux leçons : « Dedit sors Sigeberto (il s'agit de Sigisbert II) regnum Theodorici, sedemque habere *Metensem* », d'une part; et d'autre part : « Dedit sors etc.... sedemque habere *Remensem* ». Mais, au chap. 35 du livre X de son *Histoire*, le même Grégoire nous parle d'un évêque des Arvernes, Avitus, qui ayant à faire agréer son élection par Sigisbert II précisément, vint le trouver, non pas à Reims, mais à Metz.

Urbs munita nimis, quam cinxit murus et amnis [1],

offrant au souverain l'ancien palais impérial, dont la magnificence, au x^e^ siècle encore, devait être attestée par un diplôme d'Othon I^er^, qui qualifie cette demeure de *Cour d'Or*, Metz avait été désignée dès le début pour être la capitale de Thierry : elle est, au VII^e^ siècle, celle de saint Sigisbert.

Mais les rois mérovingiens ont toujours été amis des déplacements, des « villégiatures », pourrions-nous dire, si cette expression, assez exacte dans l'espèce, n'avait une résonance trop moderne. Pour rendre la justice, pour consommer sur place les revenus de leurs domaines, pour se livrer à la chasse qui fut leur grande passion, ils allaient de palais en palais, de villa en villa. Et leur cour les accompagnait, non seulement les officiers chargés du service domestique, mais les hommes du gouvernement; de telle sorte que le « palais », c'est-à-dire l'ensemble des fonctionnaires royaux, se déplaçait, que le gouvernement, comme on l'a dit[2], était « itinérant » et la capitale « mouvante ».

Nous connaissons d'une façon certaine l'existence d'une vingtaine de résidences royales, où pouvait s'établir la cour de saint Sigisbert : les palais de Metz, Trèves, Reims, Strasbourg,

1. FORTUNAT, lib. III, 12.
2. VACANDARD, *Vie de saint Ouen*, p. 35.

Mayence, Worms, Coblence et Cologne; la *Gundulfi villa*, aujourd'hui Gondreville, près de Toul; le *Palatiolum* près de Trèves, actuellement Pfalz; les villas dont l'emplacement est à présent occupé par Marlenheim et Kirchem près de Strasbourg, Ladenbourg près de Worms, Andernach près de Mayence, Morlay, Attigny, Ponthion, Tolbiac et Stenay.

Une lettre de saint Paul, évêque de Verdun, à saint Didier de Cahors fait allusion à l'un des voyages de saint Sigisbert. « Le roi, y est-il dit, est allé à Reims en passant par Verdun; de là, il s'est rendu à Laon; puis il a visité les villes de la Meuse et celles du Rhin[1]. »

En quelque endroit que nous trouvions le *palatium*, nous constatons dès le premier regard qu'il y règne une animation pleine de grandeur : les rois d'Austrasie ont établi des traditions d'élégance, de noblesse et de magnificence qui font de leur cour une image de celle de Byzance. Un sénéchal préside à la surveillance des esclaves; un chambellan, à l'ordre des appartements; un connétable aux écuries; un grand échanson, au service de la table. Le premier Sigisbert a reçu jadis en son palais le poète Fortunat; nous y avons gagné une charmante description d'après

1. Migne, *P. L.*, t. LXXXVII, col. 261. Il n'est pas sûr que le « roi » dont parle saint Paul soit saint Sigisbert : il se peut qu'il s'agisse de Dagobert Ier, la date de la lettre étant incertaine.

laquelle nous pouvons imaginer le luxe déployé par notre saint roi dans les réceptions d'apparat. La salle du festin est ornée de verdure et de fleurs, éclairée par des lampes de grand prix suspendues aux lambris et par de riches candélabres chargés d'un luminaire de cire blanche. Une vaisselle d'or et d'argent ciselés, des plats d'onyx et de cristal s'étalent sur une table couverte d'une nappe superbement brodée. Le chant et la musique réjouissent le festin royal ; les instruments à cordes, la lyre et la harpe, alternent avec la symphonie des flûtes :

Laxabat placidos mox aerea tela susurros;
Respondet cannis rursus ab alpe frutex;
Nunc tremulo fremitu, nunc plano musica cantu.

(lib. X, 9.)

Une troupe de gardes du corps se déplace avec le roi, qui est pareillement suivi des notaires et des scribes qui travaillent dans les bureaux ou *scrinia*.

Tous ces gens sont pour le service du palais ou les emplois subalternes : les grands que nous allons aborder sont à la cour pour former le conseil royal. Le roi demande toujours leur avis, quand il faut prendre une décision de quelque importance. « Nous avons résolu, du consentement de nos fidèles », dicte saint Sigisbert dans le premier diplôme en faveur de

Malmédy et de Stavelot : pareille formule est d'usage constant. Le premier ministre est le maire du palais : nous réservons aux fonctions de ce haut personnage une étude spéciale que nous ferons tout à l'heure. Quant aux autres conseillers de saint Sigisbert, nous rencontrons leurs noms dans les quelques chartes qui sont venues jusqu'à nous. Il s'y trouve des laïques, qualifiés d' « hommes illustres », et qui s'appellent Adalgise, Folciard, Bobon, Adagrésile. La plupart des membres du conseil sont des évêques. De saint Remacle, qu'il dirigeât un monastère ou régît l'église de Maëstricht, il est dit qu' « il était tellement cher au roi que celui-ci ne faisait rien sans l'avoir consulté ». Attola, évêque de Laon, est qualifié de « conseiller très intime ». L'évêque de Toul, Teutfred, celui de Verdun, Gisloald, et celui de Cologne, saint Cunibert, sont toujours écoutés. Colégislateur, référendaire, chancelier, monétaire, trésorier, l'évêque a constamment été en grand honneur auprès des rois mérovingiens : à la cour de saint Sigisbert, son influence est encore plus marquée. A cette cour nous pouvons excellemment appliquer ce qu'un vieux légendaire, dans la *Vie de saint Modoald*, dit du règne précédent et des conseillers austrasiens : « Que j'aime à contempler ces temps si beaux et si purs, où des hommes justes et remplis de la crainte de Dieu régnaient avec les rois et faisaient régner avec

eux la justice et la vérité! Comme il était auguste et saint, ce palais qui fournissait à l'Église de si grands évêques! Vrais ministres de Jésus-Christ, ils ne recherchaient point le palais des rois : c'étaient les rois qui les recherchaient. »

Parmi les grands, il en est un qui domine tous les autres, et non seulement ceux du palais, mais encore ceux des provinces. Justice, guerre, impôts, c'est lui qui régit tout. Le titre qu'il porte est ancien et rappelle que sous les premiers Mérovingiens ses fonctions étaient plus modestes : autrefois simple intendant de la maison royale, son personnage n'a cessé de grandir. Au temps où nous le rencontrons à la cour d'Austrasie, il est « le premier après le roi »; bientôt, durant les règnes qui suivront, il sera « le premier avant le roi »[1]. On lui donne parfois le titre de prince : c'est le *Major-Domus*, le maire du palais.

La charge, à la cour de saint Sigisbert, fut remplie successivement par plusieurs personnages : ce fut d'abord, suivant toutes les vraisemblances, Adalgise, fils de saint Arnould et gendre de Pépin; ce fut certainement, dès la mort de Dagobert, ce même Pépin; puis enfin Grimoald, qui eut à lutter dans les premiers temps contre un compétiteur nommé Otton, dont le rôle est assez mal connu.

En ce qui concerne Adalgise, qui, d'après la

1. M. Pfister.

volonté de Dagobert, eut certainement, avec saint Cunibert, évêque de Cologne, une grande part dans le gouvernement de l'Austrasie durant les six premières années du règne de saint Sigisbert, nous ne pouvons affirmer qu'il ait eu le titre de maire du palais : nulle part, Frédégaire ne le nomme ainsi; tout au plus peut-on dire qu'il lui donne, à un endroit [1], le nom de *duc du palais*. Mais, quel que fût le titre qu'il portât, pratiquement l'autorité était entre les mains d'Adalgise, que secondait l'évêque de Cologne. Car, même si Pépin avait alors, comme le veut Sigebert de Gembloux, la mairie du palais d'Austrasie, il n'en exerçait pas les fonctions et ne résidait pas dans le pays. Était-il en Aquitaine, ou bien Dagobert le retenait-il en Neustrie, comme il le faisait alors pour un certain nombre de seigneurs austrasiens? la question n'a pas reçu de réponse définitive.

Mais, dès la mort de Dagobert, nous voyons Pépin revenir à Metz; tout de suite, il a la pre-

1. Le texte de Frédégaire présente ici des variantes. On peut lire : « Cunibertum et Adalgesilum Ducem *palatii* ad regnum gubernandum instituit » ; ou bien : « Cunibertum et Adalgesilum Ducem *palatium* et regnum gubernandum instituit. » Il faut reconnaître que la première leçon épargne au chroniqueur une faute de latin : mais il en a fait tant d'autres!... Au VIII^e^ siècle, Paul diacre, dans son *Histoire des Lombards* (en Dom Bouquet, t. II, p. 638), donne à Adalgise le titre de maire du palais : de même, au IX^e^ siècle, l'auteur anonyme de la *Vie de saint Clodulphe* (*ibid.*, t. III, p. 542).

mière place après le roi, le titre et les fonctions de maire du palais. Malheureusement, ce n'était pas pour longtemps : au cours de la même année, il suivit dans la tombe le souverain qu'il avait fidèlement servi. Nul doute que, malgré sa jeunesse (il n'avait que neuf ans), saint Sigisbert n'ait vivement ressenti la perte d'un homme si dévoué à la famille royale; car, si le deuil fut grand dans toute l'Austrasie, tellement que « chacun croyait avoir un mort chez soi », la maison qui perdait le plus était celle du jeune roi : l'avenir allait le montrer.

Pépin laissait un fils, nommé Grimoald, qui semblait tout indiqué pour succéder à son père dans la charge de maire du palais. Toutefois, il rencontra des compétitions dont il est assez difficile de démêler l'intrigue. Saint Cunibert appuyait ouvertement la candidature du fils de son ami. D'autre part, un parti puissant présentait un certain Otton, avec quelque chance de succès, car celui-ci avait eu, dans l'éducation du jeune roi, un rôle qu'il n'est pas aisé de préciser, mais qui avait son importance [1]. On a pensé qu'en effet Otton fut pendant quelques années le premier ministre que Grimoald ambitionnait de devenir; mais il semble plus probable qu'il n'aboutit

1. Frédégaire dit qu'Otton avait été le *bajulus* du jeune prince. Du Cange, dans son *Glossarium*, signale que l'emploi, qui est celui d'un pédagogue, d'un moniteur, donnait à celui qui l'exerçait une grande autorité dans le palais.

point à la mairie du palais, malgré l'ardeur de son ambition et les menées de son parti[1]. Du reste, le fer d'un assassin le fit bientôt disparaître.

Maître incontesté, Grimoald devait un jour sacrifier le devoir à l'ambition et, par un coup d'État inouï, essayer de mettre sur le trône son propre fils, au détriment de l'héritier légitime, c'est-à-dire de Dagobert II, fils de notre saint. Devons-nous croire que Grimoald ait réussi à faire adopter son fils, Childebert, par saint Sigisbert, alors sans enfant? On l'a dit et répété[2]. Mais, outre que le fait serait sans précédent, les rois mérovingiens n'ayant jamais fait d'adoption hors de leur maison, il paraît invraisemblable[3] de la part d'un souverain qui n'avait pas vingt ans. Le premier auteur qui parle clairement de cette adoption est Hériger[4], qui fut abbé de Lobbes en 990; cent ans plus tard, le moine de Gembloux

1. Que l'on remarque les paroles de Frédégaire : « Otton à cause de l'orgueil qui le gonflait, luttait contre Grimoald » ; ceci s'entend d'un compétiteur évincé, plutôt que d'un rival triomphant. Et quand Otton a disparu, assassiné par le duc des Alamans, le même chroniqueur note que « Grimoald fut puissamment *confirmé* dans ses fonctions de maire du palais ».

2. Aulbéry, Vincent, Frizon, Digot.

3. « Ein Solches *Testament* ist undenkbar. » Dahn, *Urgeschichte*, t. III, p. 662.

4. Dans la *Vita Ursmari*, en Dom Bouquet, t. III, p. 343.

Cujus (Grimoaldi *adoptando majestas regia prolem*
Fecerat esse suam : sed post hæc, natus et ipsi
Qui succedat ei.

parle de même. Peut-être leur affirmation s'explique-t-elle par le fait qu'ils auraient mal compris certain passage d'un ancien document[1], qui peut se traduire : « Childebert, fils de Grimoald, fut roi par adoption. » Ainsi présenté, ce texte ne signifierait pas que saint Sigisbert aurait *adopté* le fils de Grimoald, mais que les Austrasiens, à la mort de leur roi, trompés par le maire du palais et persuadés que l'héritier légitime, Dagobert, n'existait plus, auraient *agréé* pour roi, à défaut du fils de saint Sigisbert, ce Childebert qu'on leur présentait.

Quoi qu'il en soit, nous ne pouvons mettre en doute les menées ambitieuses de Grimoald. Un autre témoignage nous en est donné, du reste : on sait la démarche que fit auprès de lui saint Romaric. L'incident relaté dans la *Vie* du célèbre moine, a été peint par Montalembert, dans un tableau de riche couleur que nous demandons la permission de mettre sous les yeux du lecteur.

« A la fin de sa vie, le vieux leude retrouva son courage et son rôle politique d'autrefois. Il avait connu, dans le palais des rois d'Austrasie, le grand et pieux Pépin de Landen, dont le fils, Grimoald, s'était emparé du pouvoir comme

1. Il s'agit d'une généalogie des rois Francs, de Clotaire II à Pépin le Bref, que l'on peut trouver dans les *Monumenta Germaniae historica, Scriptores,* t. II, p. 308. On y lit : « Childebertus adoptivus filius Grimoaldi regnavit... »

maire du palais sous le roi Sigisbert, et menaçait d'avance les droits et l'existence même du jeune héritier de ce prince. Averti prophétiquement des projets du fils de son ancien ami, Romaric, malgré son âge et le pressentiment de sa mort, descend de sa montagne et marche vers le palais qu'il n'avait pas revu depuis trente ans, pour dénoncer aux rois et aux seigneurs les périls de la patrie. Il y arrive au milieu de la nuit : Grimoald, informé de son approche, va au-devant de lui avec des torches allumées. A la vue de l'ami de son père, de ce vieil homme de Dieu, à la taille élevée et imposante, à l'aspect solennel, il crut voir, dit l'historien, une apparition surnaturelle, et trembla. Toutefois, il l'embrassa avec un grand respect. On ne dit pas ce qui se passa entre eux. On sait seulement que Grimoald combla le vieil abbé de présents et lui promit de faire tout ce qui lui était demandé. Trois jours après, le 8 décembre 653, Romaric mourait dans son monastère[1]. »

Pour grand que soit le rôle du maire du palais, il n'éclipse pas encore, comme il va bientôt le faire, celui du roi. Il serait injuste d'appliquer à saint Sigisbert ce qu'Eginhard a dit des derniers Mérovingiens ; le passage est dans toutes les mémoires : « Ils n'ont, dit-il, ni vigueur ni autorité :

1. Montalembert, *Les Moines d'occident*, t. II, p. 651. Cf. *Vita s. Romarici*, par un moine anonyme contemporain : Krusch, *Scriptores*, t. IV, p. 224.

rien que le vain titre de roi et le simulacre du pouvoir. Orné d'une abondante chevelure, la barbe longue, le prince prend place sur le trône; il écoute les ambassadeurs venus de toutes parts et leur rend, à leur départ, les réponses qu'on lui a dictées. Outre l'inutile nom de roi et l'argent que le maire du palais lui assure selon son bon plaisir, il n'a rien en propre, qu'une petite villa, et encore d'un petit revenu; il y vit avec ses domestiques, en petit nombre, qui lui rendent les services nécessaires. Là où il est appelé, il se rend sur un char tiré, à la manière rustique, par des bœufs que pousse un bouvier. C'est ainsi qu'il sort du palais, ainsi qu'il se rend à l'assemblée du peuple qui se tient chaque année, ainsi qu'il rentre dans sa demeure. »

Un tel portrait, qui sera sans doute celui de plusieurs des princes de cette race qui va s'éteindre, ne ressemble pas au jeune souverain dont nous visitons la cour et que nous abordons enfin, durant l'audience solennelle qu'il accorde à quelque haut personnage; du moins, en faut-il retrancher les traits qui accusent la débilité.

Saint Sigisbert, il est vrai, est « orné d'une abondante chevelure » : c'est la tradition dans la Maison des princes mérovingiens; et les tondre, c'est manifester qu'on les veut dégrader. Aux dernières années de sa vie, nous lui aurions vu peut-être « la longue barbe » dont le chancelier de Charlemagne semble faire l'un des attributs

indispensables d'une majesté de façade [1]. Le roi est assis sur un trône d'or. Pour cette réception d'apparat, il a préféré au costume national dont il est d'ordinaire revêtu, le vêtement, plus ample et plus majestueux, que Clovis a mis en honneur autrefois, à l'imitation des empereurs romains : il porte le manteau de pourpre aux ornements d'or. Sur son front brille la couronne de vermeil, où des pierres précieuses jettent leurs feux. En ses mains, il tient le sceptre. Près de lui, des licteurs, et le *spatharius* qui porte le glaive royal. Les grands l'entourent, qui tiennent à honneur d'imiter de leur mieux les traditions raffinées de la cour de Byzance. Quand ils parlent au roi, ils lui disent : « Votre Sublimité, votre Gloire, votre Grâce. » Si tout à l'heure le chancelier donne lecture de quelque diplôme, nous apprécierons la dignité simple de la formule initiale : *Sigisbert, roi des Francs* [2].

1. Un procès-verbal, signé le 8 pluviôse an XI par Beaulieu, qui fut officier municipal de Nancy durant la grande Révolution, nous apprend qu'en 1703, quand le corps de saint Sigisbert fut transporté à l'hôtel O'Mahoni pour y être brûlé, « ce qui a paru extraordinaire, c'est la barbe du bas du visage, qui était si solide qu'elle paraissait pétrifiée ».

2. Un diplôme provenant de la bibliothèque de Stavelot a été publié avec cette formule initiale : *Sigibertus, Rex Francorum, vir inluster*. Aucun roi mérovingien n'a porté le titre de *vir inluster*. Dans la charte en question, l'abbréviation *v. inl.* doit se lire : *viro inlustri* : elle s'applique au comte dont le nom suit, Godegiselus. — Quant au diplôme

Mais ce roi gouverne-t-il? Ou bien n'y a-t-il dans la mise en scène dont nous venons d'être témoins que « le vain simulacre du pouvoir »?

Notre conviction est que la réalité n'a pas encore cessé de correspondre à ces brillants dehors, que le maire du palais n'éclipse point notre souverain, et que saint Sigisbert a réellement exercé un gouvernement personnel.

La preuve en apparaîtra, quand nous étudierons quelques-unes de ses œuvres : un *roi fainéant* ne donne point à son règne le cachet de sa personnalité, comme le fit notre saint. Qu'il répare les injustices de son prédécesseur, qu'il vide son trésor pour le soulagement des pauvres, qu'il fonde des monastères ou dote des églises, qu'il maintienne son royaume dans la paix, il est impossible de ne pas remarquer que le gouvernement de l'Austrasie, durant la vie de saint Sigisbert, est orienté précisément comme il le devait être d'après ce que nous connaissons de ses idées, de son caractère, de sa sainteté.

Au reste, nous pouvons l'entendre, à sa majorité, déclarer qu'il a bien la résolution de prendre en mains les rênes du gouvernement. Parmi les diplômes émanés de lui, il en est un, le second qu'il ait donné en faveur de Malmédy et de Stavelot, qui est singulièrement explicite sur le point

où l'on trouve la formule « Sigisbert, par la grâce de Dieu, roi des Francs », il a été fabriqué de toutes pièces par François de Rosières

qui nous occupe. Il y est dit : « Il se peut que jusqu'ici et tandis que nous étions dans un âge encore tendre, quelqu'un se soit arrogé certains des droits que par les présentes nous concédons : nous voulons que ces empiétements cessent et soient nuls de plein droit. Par la grâce de Dieu, nous sommes parvenus à notre majorité[1] : les concessions que Notre Sérénité avait faites, nous les confirmons pour l'avenir, et voulons qu'à partir de cette année, quatorzième de notre règne, elles soient affermies, au nom même de Dieu. »

1. Ce texte a été l'occasion d'une discussion relative à l'âge de la majorité des rois mérovingiens.

CHAPITRE VII

MARIAGE DE SAINT SIGISBERT.

(647?)

Saint Sigisbert approchant de sa dix-septième année, ses conseillers se préoccupèrent du mariage de leur souverain. Leurs démarches, ainsi que nous le verrons, donnèrent aux Austrasiens une pieuse reine, du nom d'Imnechilde.

Mais, avant que l'on eût songé à celle-ci, n'y avait-il pas eu un projet d'alliance avec la fille d'un prince allemand? Que faut-il penser de certain récit, où nous voyons Friedeburge, de la Maison de Grimon, duc des Alamans, conduite à Metz, reçue triomphalement par les grands et par le peuple, s'échapper du palais et prendre le voile au moment où le trône lui est offert?

Avant de discuter les raisons qui portent à introduire dans l'histoire de saint Sigisbert l'épisode de Friedeburge, lisons-le d'abord en Georges Aulbéry : cette lecture, où nous trou-

verons la substance des faits en question, présente d'ailleurs un intérêt spécial, en raison du style et de la manière, qui nous reportent aux plus beaux jours du roman pastoral.

« Des ambassades furent envoyées à un prince d'Allemagne, nommé Grimon, et le mariage traité de saint Sigisbert avec la fille d'iceluy, nommée Friedeburge, à laquelle on n'aurait trouvé aucun parangon de beauté en un grand nombre de provinces. »

« Cette princesse fut amenée en triomphe et reçeue dedans Metz avec l'applaudissement de tout le peuple. Jà, tout éclatait de triomphe et parements par toute la ville; les rues étaient toutes tendues de riches tapisseries; une innombrable noblesse de toutes sortes de nations attendait la nopcière issue de cette dorure du Monde, de laquelle la beauté se pouvait vrayment dire avoir esté prise sur le moule et la face d'un ange. »

« L'amorce de l'empire sur tant de peuples ne put la détourner du vœu qu'elle avait fait à à Dieu, auquel elle estait espousée spirituellement de long temps. Quand ceste Princesse eust descouvert le dessein de ceste assemblée, appréhendant que sans l'assistance divine ses forces seraient trop faibles pour résister à l'authorité d'un tel Prince, elle se glissa soubs les mains de ses Dames fort empeschées à donner du lustre et de la grâce à la beauté mesme et gagna l'ora-

toire Saint-Estienne, où, en embrassant l'autel, elle fléchit le genou devant Dieu. »

« La nouvelle s'en porte à saint Sigisbert. La crainte de ne point jouir de ses amours mortelles ne lui pallit point la face; le vray désir des éternelles auroit de long temps prévenu telle syncope, et par la force de ses joies et contentements intérieurs lui auroit au contraire peinct la face d'un je ne scay quel vermillon duquel le vernis rend une clarté non humaine. Il s'approche de la vierge, la crainte de laquelle il se peine d'adoucir par ces chastes paroles : « Mettez, chère Princesse, toute votre confiance en moy. Après Dieu, attendez de moy les effects de votre sainct désir. Je voy bien que vous estes la chérie et bien-aimée de ce grand Dieu duquel nous sommes les humbles créatures. Sus donc, levez-vous, chère Princesse, et recueillez ensemble votre courage et les roses de votre teinct. »

« A ces mots, la Princesse se rasseure, et en se levant elle jette à demy les éclairs de ses yeux sur notre saint Sigisbert, auquel elle répond en ceste sorte : « La débonnaireté qui se lit en la planure de votre front, ô grand Roy, et ceste humanité qui part de vos yeux me promet que vos paroles sont les asseurez témoins de votre cœur non feinct. Sur ceste croyance, et que vous ne voudriez jamais permettre que je sois déloyable envers mon Rédempteur et le vôtre,

auquel je me suis fiancée et promise de longtemps. je vous suppliray par la douceur de son amour qu'il vous plaise de me pardonner si j'ay montré quelque défiance de votre intégrité royale. Que si vous voulez déférer quelque chose au respect de l'Espoux de mon âme, conduisez-moi plus tost en un cloistre qu'en votre Cour Royale; ostez-moi l'ornement purement naturel de mon chef, plus tost que de l'enrichir d'un emprunté et estranger; parfaites, comme amy, fauteur du service et culte de Dieu, ce que je doubtois d'obtenir de mon propre père. Ainsy, le grand Monarque de la Terre et du Ciel bénira votre règne et votre couronne, et pour fin de votre heureuse vie, il vous salariera d'un repartiment de son règne et gloire, qui ne prendra jamais fin. »

« Alors, notre sainct Roy, tout bouillant d'un feu divin, print cette belle, chaste et constante Princesse par la main, et la reconduisit au Palais, avec tout le respect et l'honneur qui se pouvoit luy déférer. Tous les habits royaux furent apportés, qui estoient apprestez pour elle; on l'en para: puis le Roy Sigisbert lui posa de ses mains la couronne royale sur la tête en présence de tout le peuple. Le banquet fut bien tost prest: le Roy et la Reine s'asséent; les Barons font grand'feste et allégresse. Mais notre sainct Sigisbert voyait que ceste sainte Princesse attendoit avec impatience l'effect de ses désirs; aussi tost que les nappes furent levées, au lieu de con-

duire la Reine au bal, il la prend par la main, et luy donnant le baiser de paix et le dernier à Dieu avec un torrent de larmes tirées du puits d'une allégresse d'esprit intérieure : « Allons, dit-il, saincte Princesse, aujourd'huy je vous fiancerai au grand Empereur du Ciel et de la Terre, vous qui estiez préparée pour espouser un petit Roy ; fasse sa bonté que nous puissions nous revoir pour toujours en sa Cour céleste et eschanger là-hault nos faibles couronnes aux tousjours durables de son Empire ! Allons ! que j'aye l'honneur de vous servir de père et que je vous délivre entre les mains de votre Epoux. »

« Ainsy notre Reine-Vierge fut conduicte par sainct Sigisbert, en pompe et magnificence royale, jusques à l'abbaye de sainct Pierre, où l'Evesque l'attendoit, qui luy mit le sainct voile de Religion par dessus sa couronne et la sacra, au lieu de Reine, Abbesse des nobles Filles qui y faisaient et y font encores retentir les louanges de ce grand scrutateur du cœur des hommes. »

Tel est le récit d'Aulbéry. La forme qu'il lui a donnée suffirait à elle seule pour dater son *Histoire de la Vie de saint Sigisbert*, 1617 : le roman pastoral a la vogue ; Honoré d'Urfé publie le chef-d'œuvre du genre : les deux premières parties de *l'Astrée* viennent de paraître, en 1610 et 1612 ; elles sont dans toutes les mains et plaisent énormément. Madame de Rambouillet les vante aux hôtes de son salon. Les gens d'Église

s'y délectent eux-mêmes : saint François de Sales goûte fort l'ouvrage de son voisin, le gentilhomme de Chambéry : Pierre Camus, évêque de Belley, est presque jaloux de la gloire de son diocésain et bientôt va bravement l'imiter, en cinquante volumes. N'en doutons pas : le secrétaire de Son Altesse le Duc de Lorraine a lu et relu le livre à la mode ; s'il se complaît dans l' « épisode » de Friedeburge, c'est qu'il y trouve une excellente occasion de faire voir à ses lecteurs qu'il est à même, lui aussi, de donner une analyse raffinée des sentiments les plus délicats, et de composer des discours élégants, dans le genre de ceux qui plaisaient tant à ses contemporains et que le berger Céladon tenait à la bergère Astrée sur les bords du Lignon... Il m'a semblé que mon lecteur apprécierait le charme vieillot qui s'exhale de cette page d'Aulbéry.

Mais venons « au fond » : ce récit des fiançailles de Friedeburge, quelle en est la source, et pourquoi les biographes se partagent-ils en deux groupes[1], les uns l'admettant dans la vie

1. Pour la première opinion : Aulbéry ; Digot ; Mabillon. *A.S.O.B.*, saec. II, p. 226, éd. Ven. Le docte bénédictin ajoute toutefois qu'à la rigueur le roi Sigisbert dont il est question dans ce récit pourrait être un roi d'Angleterre exilé en Gaule au temps de Dagobert Ier ; les Jésuites de Nancy, auteurs d'un Office de saint Sigisbert, dont l'une des « leçons » porte : « *Eum fuisse putant qui, mirando saeculis omnibus exemplo, Friedeburgam sponsam, cum virginitatem regiis nuptiis anteferret, ab ara ad quam confu-*

de saint Sigisbert, tandis que les autres l'en excluent?

C'est Walafried Strabon qui l'a inséré dans son *Histoire de la Vie de saint Gall.* Le moine bénédictin le rapporte formellement, non pas à notre saint, mais à Sigisbert II; mais il semble bien, ayant écrit du reste deux cents ans après l'événement, qu'il ait fait une confusion. Sigisbert II naquit en 602; il avait onze ans quand il devint roi d'Austrasie; il ne régna que quelques mois. Quelle apparence que les négociations avec Grimon aient pu être menées si ra-

gerat, diademate antea redimitam et velo corona imposito, ad monasterium Christo nuncupandam sua ipse manu deduxit. » Dans le même Office, l'hymne des matines est tout entière consacrée à cet épisode de la vie de notre saint; citons ces deux strophes :

Quae nova in Christi sacra cerno templis?
Virginem sponsus parat immolare,
Nec minus virgo cupit immolanda
Victima sisti.

Scilicet victor, meliore flamma,
Rex, licet puros, Friedeburgae amores
Opprimis, certus tibi destinatam
Cedere Christo.

Pour la même opinion, M. Prou, dans l'article « Sigebert III », de la *Grande Encyclopédie.* — Pour la seconde opinion : R. P. Vincent; R. P. Frizon. — Mentionnons enfin un troisième sentiment, celui qu'exprime Rettberg, dans sa *Kirchen-Geschichte Deutschlands :* il pense qu'il s'agit d'une légende fabriquée de toutes pièces pour faire admettre que les moines de Saint-Gall tenaient d'un roi d'Austrasie les biens de leur abbaye...

pidement? Est-il vraisemblable que Brunehaut ait songé à marier un prince si jeune? C'était, dit-on, parce qu'elle voulait, par cette alliance, procurer à son arrière-petit-fils l'appui des Alamans : mais rien ne fait présumer que Grimon ait eu des velléités de refuser à son suzerain l'obéissance et l'aide qu'il lui devait.

Nous avons peut-être trop insisté sur un épisode où la légende a mis du sien; de ces fiançailles hypothétiques et de la mystérieuse Friedeburge, passons à l'histoire du mariage de saint Sigisbert et à la pieuse Imnechilde, qu'il fit reine d'Austrasie.

Nous ignorons sa famille et même son pays[1]. La date exacte de son élévation au trône nous est pareillement inconnue. Des épouses royales, aux temps mérovingiens, on nous dit parfois quel douaire elles reçurent, au lendemain de leurs noces, comme *morgengaben* : ici, nous ne savons rien de tel. Imnechilde nous apparaît, du vivant de saint Sigisbert, comme la digne compagne du saint dont elle partage la vie; quand il a disparu, elle montre, au milieu des difficultés du gouvernement et dans les fluctuations de la fortune, les plus nobles qualités de prudence et d'énergie.

1. Le P. Vincent dit qu'Imnechilde était la sœur de saint Léger, évêque d'Autun. Bertholet, dans son *Histoire du Duché de Luxembourg*, pense de même. Mais les preuves manquent.

Des enfants issus de son mariage, nous connaissons un fils et une fille : Dagobert et Blichilde. D'autres naissances vinrent-elles réjouir le royal foyer? On l'a pensé, d'après une phrase de la *Vie de saint Bond* par un auteur contemporain; il y est fait allusion à « la mort du roi Sigisbert et de *ses* fils ». A ce témoignage, souvent invoqué, nous pouvous en ajouter un autre de même nature : dans la *Vie de saint Remacle* par un moine anonyme du monastère de Stavelot, il est dit que, suivant le désir de saint Sigisbert, les religieux de cette abbaye devaient prier « pour le salut du roi et de *ses* fils ». Mais nulle autre lumière ne nous est venue sur ce sujet, et si Dagobert II eut un frère, celui-ci dut mourir en en bas âge. Certains auteurs donnent une sœur à Blichilde : ce serait sainte Beuve, qui fut abbesse d'un monastère de Reims. Mais les sources où ils ont puisé, comme aussi les erreurs qui accompagnent leurs dires sur ce point, ne permettent pas d'adopter leur avis [1].

1. L'une de ces sources est une *Vie des saintes Beuve et Dode;* mais c'est un récit composé de mémoire, après que le manuscrit original eut disparu dans un incendie. L'autre est l'*Histoire de l'Église de Reims*, par Flodoard, qui vivait au x^e^ siècle; cet auteur se trompe certainement quand il dit que saint Baudry était fils de saint Sigisbert : or il donne sainte Beuve comme étant la sœur de Baudry. — Que saint Sigisbert ait « adopté Beuve pour sa fille », c'est aussi une affirmation qui paraît gratuite et même peut difficilement se soutenir.

La femme, le fils et la fille de saint Sigisbert étaient réservés à de tragiques destinées.

Dagobert, quand son père mourut, n'était qu'un enfant. Grimoald le fit disparaître pour mettre à sa place son propre fils, Childebert. Le jeune Dagobert, les cheveux tondus, fut secrètement emporté en Irlande, — « en Hibernie », comme on disait alors, — par les soins de Didon, évêque de Poitiers. Longtemps, dix-huit ans durant, il y demeura dans quelque monastère, oublié des Austrasiens qui le croyaient mort. Le jour vint pourtant, où l'évêque d'Yorck, saint Wilfrid, instruit de l'origine de ce jeune étranger, lui procura les moyens de rentrer dans son pays. C'était en 674. Il fallut encore patienter pendant deux années, avant que s'accomplît enfin, entre le 2 avril et le 30 juin 676, la restauration sur le trône d'Austrasie du fils de saint Sigisbert. Trois ans plus tard, Wilfrid entreprit le voyage de Rome, passa par Metz, où il fut admirablement reçu par Dagobert, qui lui offrit même le siège de Strasbourg : l'évêque et le jeune souverain ne devaient plus se revoir! Quand Wilfrid, revenant de Rome, se présenta de nouveau en Austrasie, il y trouva des partis en ébullition et la nouvelle que son royal protégé avait été assassiné. Le 23 décembre précédent, au cours d'une chasse dans la forêt de Scorzes, entre Stenay et Montmédy, tandis que Dagobert se reposait au pied d'un chêne, près d'une fon-

taine, des hommes placés en embuscade avaient fondu sur lui et l'avaient tué à coups d'épée.

Il semble bien que l'instigateur de ce meurtre ait été signalé par les gens qui arrêtèrent, à son retour de Rome, l'évêque d'Yorck, dont ils savaient l'amitié pour Dagobert : « Ils voulaient, dit le biographe et compagnon de voyage de saint Wilfrid, le livrer au jugement d'Ebroïn. » L'impérieux maire du palais, dont on sait la cruauté à l'égard de saint Léger, était homme à ne pas reculer devant un crime pour supprimer le principal obstacle qui l'empêchait de dominer sur tout le pays au nom de Thierry III.

Chose étrange ! Dagobert II, qui pendant vingt ans avait été dépossédé de son trône et compté parmi les morts, devait disparaître de l'histoire pendant dix siècles, de telle sorte qu'une nouvelle « restauration » serait nécessaire, qui lui rendît ses droits à la mémoire des hommes. Stenay seule se souvenait de lui, gardant son tombeau, entourant de légendes la fontaine *Arphays* près de laquelle le roi avait péri sous les coups d'un sien filleul, et donnant son nom à la forêt témoin de sa mort. Puis, le martyrologe de la cathédrale de Verdun, celui de Liège, le Psautier de la reine Emma et un manuscrit de Gorze firent mention du « roi martyr » : ayant donné son sang pour une cause juste, laissant le souvenir d'un prince pieux, Dagobert, dans un cercle restreint, recevait les honneurs de la canonisation ; mais l'his-

toire ne le connaissait point. Il fallut que l'Angleterre nous le rendît une seconde fois, en nous faisant connaître le récit d'Edd de Cantorbéry, le compagnon de saint Wilfrid. A présent, l'Église de Nancy célèbre la fête de saint Dagobert II, le 23 décembre, jour anniversaire de sa mort.

Blichilde devait elle-même mourir assassinée. En 669, elle épousa Childéric II, alors roi d'Austrasie, qui était son cousin, étant né de Clovis II, frère de saint Sigisbert. Quand son époux devint roi de Neustrie, Blichilde le suivit dans sa nouvelle résidence : c'était pour y devenir, avec lui, la victime des ressentiments soulevés par la mauvaise administration du jeune roi. Le supplice infligé à un seigneur nommé Bodilon, que Childéric fit attacher à un poteau et fustiger, fut le signal de la révolte. C'est encore durant une chasse que, par un jour d'automne, dans la forêt de Livry, les conjurés tombèrent sur leur roi et le massacrèrent. Blichilde, qui accompagnait les chasseurs, périt avec son époux, et les meurtriers n'épargnèrent point son fils, le petit Dagobert. Les trois victimes furent inhumées à Saint-Germain-des-Prés, où l'on a retrouvé leurs tombeaux en 1643.

Imnechilde survécut à ces deuils affreux. A la mort de saint Sigisbert et durant la domination de Grimoald, elle s'établit probablement à la cour de Neustrie. Quand, à onze ans, son neveu Childéric devint roi de Metz, elle gouverna l'Austra-

sie en qualité de régente. Son nom est resté sur plusieurs diplômes qui témoignent de sa générosité à l'égard de saint Amand, du monastère de Saint-Grégoire, des abbayes de Malmédy et de Stavelot, naguère fondées par son saint époux, et de la cathédrale de Spire.

CHAPITRE VIII

QUELQUES ŒUVRES DU SAINT ROI. SA MORT (656).

Le règne de saint Sigisbert n'est marqué dans l'histoire que par des bienfaits : sans nul doute, c'est pour cette raison qu'aux yeux de plusieurs il paraît effacé. Pas de ces expéditions belliqueuses par quoi le souverain illustre son nom : nous savons déjà qu'après la guerre de Thuringe l'Austrasie, sous ce prince, vécut dans la paix. Aucune de ces tragédies qui ensanglantent trop souvent le palais des rois, ni de ces intrigues qui le déshonorent. C'est vers les œuvres de charité et de religion que s'oriente franchement l'action du pieux monarque. Est-ce une raison pour que l'historien soit en droit de dire que « Sigisbert s'endormit dans la vie religieuse[1] »? Non, certes; car c'est bien l'activité d'un prince vigilant que nous allons constater.

Faire régner la justice est le premier devoir

1. M. Pfister, *Histoire de France* de Lavisse, t. II, I, p. 163.

d'un roi : c'est le premier souci de saint Sigisbert. Voyons-le d'abord, donnant lui-même l'exemple, réparer les torts causés par son propre père à la famille de l'un de ses sujets.

Nous avons dit comment Dagobert avait d'autorité pris pour lui-même la majeure partie du royaume de Clotaire, ne laissant à son frère, Caribert, qu'un petit domaine dont Toulouse était la capitale. Les prélats et les grands avaient presque tous souscrit à cet arrangement, s'ils ne l'avaient eux-mêmes suggéré. Toutefois, le roi d'Aquitaine avait quelques partisans qui le jugeaient traité injustement. L'un des plus remuants était son oncle, Brunulphe, seigneur austrasien, que sa naissance et ses grandes richesses rendaient très influent. La répudiation que Dagobert avait faite de Gomatrude, sa première épouse, n'était pas, du reste, pour lui concilier l'amitié de Brunulphe, frère de cette femme. L'oncle s'agitait beaucoup en faveur de son neveu, qui pourtant, un peu simple d'esprit, s'entendait mal à s'aider lui-même en aidant ses partisans. Dagobert, soit qu'il dissimulât son mécontentement, soit qu'il jugeât n'avoir rien à craindre des démarches de Brunulphe, ne témoignait aucune colère ; même, on le croyait en bon termes avec son leude. Mais un matin, au cours d'un voyage qu'il faisait de Laon à Châlons, tandis qu'avant le lever du jour il se préparait à entrer dans son bain, Dagobert ordonna la mort de Brunulphe,

sentence qui fut prestement exécutée par les soins des ducs Amalgise et Arnebert et du patrice Willibad[1]. Et les biens de Brunulphe furent confisqués.

Dès qu'il connut ces faits, saint Sigisbert résolut de rendre aux fils de la victime toutes les terres qui avaient appartenu à leur père. C'est ainsi que l'aîné eut Louvain, le cadet une partie du Hainaut, le troisième toute une région des Ardennes, et le quatrième la ville de Namur. Le pieux roi ne crut pas avoir fait assez : il voulut voir à sa cour ces jeunes hommes rétablis par lui dans leurs biens, les accueillit avec toutes les marques d'une véritable affection, leur confia des charges importantes, les maria richement et ne cessa depuis lors de leur témoigner une bienveillance toute spéciale. Et d'autres seigneurs, autrefois compromis avec Brunulphe, se virent pareillement dédommagés des mauvais traitements qu'ils avaient partagés avec lui.

S'il avait mis tant de hâte à se dépouiller de biens dont l'origine était suspecte, saint Sigisbert ne mit pas moins d'empressement à distribuer en œuvres charitables les revenus de ses domaines.

Il puisa d'abord dans la part qui lui était échue des trésors de Dagobert. Pour entrer en possession de ce qui en revenait à leur souverain, Cunibert et Pépin s'étaient rendus à Paris.

1. Frédégaire, 56 et 58. *Gesta Dagoberti*, 16 et 18.

Parfaitement accueillis par Nanthilde et par le maire du palais, Ega, ils avaient été conduits à Compiègne, où le trésor, sous scellés, attendait le partage. Il y avait là des richesses considérables, à la conservation desquelles le défunt souverain avait préposé jadis saint Didier, puis le frère de saint Ouen. L'attribution en fut faite à Nanthilde, à Clovis et à saint Sigisbert[1]. Les deux envoyés revinrent à Metz, où l'on fit l'inventaire des objets d'art qu'ils apportaient. On remit au roi les sommes d'or et d'argent : les pauvres en hériteraient bientôt.

Ils éprouvèrent spécialement la charité de leur souverain quand, en 651, « fut une merveilleuse famine ». Aux mesures qu'il prit alors pour assurer le ravitaillement de ses sujets, le saint roi joignit les délicatesses de la plus admirable générosité.

De cette générosité royale, les églises connurent aussi les effets. L'un des rares diplômes qui nous restent de saint Sigisbert témoigne de sa munificence à l'égard de celle de Spire. « Sa Sérénité » ordonne que « pour l'entretien des clercs et le soulagement des pauvres, la dîme de ce qui revient au fisc sur les fruits de la terre, blé, vin, miel, sur les troupeaux et le gibier... soit chaque année remise à l'évêque Principius[2] ».

1. Frédégaire, 85. *Gesta Dagoberti*, 47.

2. Pardessus. *Diplomata*, t. II, p. 423, rapporte ce diplôme à l'année 653. Le R. P. Vincent, p. 189, dit que

Mais les principaux bénéficiaires de la charité de notre saint furent les moines. « De son temps, dit justement l'un de ses biographes[1], il y eut plus de nouvelles fondations et plus de saincts personnages, hommes et femmes, abandonnants pompes mondaines et entrants en religion et menants grande austérité de vie, que de long temps au paravant ny après n'en furent veus. »

De fait, pour ne parler que de l'Austrasie proprement dite, elle était, au point de vue de l'expansion monastique, très en retard sur les autres régions de la Gaule, quand saint Sigisbert commença d'y régner. Tandis qu'entre la Loire et les Pyrénées florissaient plus de deux cents monastères, il n'en existait guère qu'une vingtaine entre les Vosges et la frontière occidentale du royaume. Le diocèse de Trèves était le plus favorisé : on y comptait Saint-Maximin, Saint-Mathias, Saint-Martin, Tholey, Longuyon et deux monastères de femmes. Metz venait en second lieu, avec *Hilariacum*, qui devait s'appeler ensuite Saint-Nabord, avec Longeville, Merkingen, Saint-Pient, qui fut plus tard Moyenvic, le monastère des Saints-Apôtres et un couvent de femmes qui devint Saint-Pierre-aux-Nonnains. Toul avait Saint-Epvre ; tout récemment, Amé et

saint Sigisbert donna à l'église de Toul « les terres de Vicherey, Void, Bléneau et autres ». Cette donation doi être attribuée, non pas à notre saint, mais à Dagobert Ier.

1. G. Aulbéry, p. 79.

Romaric avaient fondé, à *Habendum*, un monastère d'hommes près de la Moselle et un couvent de femmes sur la colline qui est aujourd'hui le Saint-Mont. A Reims, une croix monastique était dessinée par *Viriziacum* (Verzy) et par les trois monastères créés respectivement par saint Gibrianus, saint Théodoricus et saint Berthaldus. Dans le diocèse de Strasbourg, Léopardus avait fondé le monastère qui, du nom de son cinquième abbé, Maur, devait s'appeler Marmoutier.

Le nombre de ces asiles sacrés va doubler, grâce à saint Sigisbert : les martyrologes lui attribuent la fondation de vingt abbayes. L'histoire, malheureusement, ne les nomme pas toutes. Elle ne fait que citer Saint-Martin-les-Metz[1], qui devait garder longtemps le corps du saint roi ; elle ne donne de détails que sur Cugnon, Malmédy et Stavelot. Ces trois dernières maisons ayant été fondées pour saint Remacle, nous devons d'abord présenter à nos lecteurs ce personnage.

Il appartient à la phalange d'hommes d'Église qui nous vinrent alors de cette sorte de colonie que l'Austrasie avait en Aquitaine[2]. Il y était né,

1. Notons toutefois qu'il existait avant saint Sigisbert une église placée sous ce vocable : on voit saint Romaric, dès 627, venir prier à la basilique Saint-Martin de Metz. Ce terme de « basilique » dénote suivant Dom Mabillon, l'existence d'un monastère.

2. Citons : saint Adelin, qui fut disciple de saint Remacle et le suivit à Cugnon, à Maëstricht et à Stavelot ;

dix ans avant saint Sigisbert. Ses parents l'envoyèrent à la cour de Clotaire, où bientôt il devint chancelier. Mais, vues de près, les grandeurs de la terre lui apparurent n'être que vanité : s'étant défait de son emploi, il quitta le palais et vint à Bourges demander à l'évêque, saint Sulpitius, de le recevoir dans la communauté de ses clercs. Saint Éloi achevait alors de bâtir, à quelques lieues de Limoges, le monastère de Solignac : c'est là que l'ancien chancelier de Clotaire vint abriter son âme avide de perfection. Et quand Dagobert eut donné les lettres patentes confirmant l'érection de la nouvelle abbaye, Éloi voulut que Remacle en devînt abbé. Ce qu'il fit de cette maison, l'ordre et la piété qu'on y vit fleurir, nous le savons par le témoignage d'un illustre personnage que nous avons rencontré déjà dans la société de saint Éloi. Celui-ci ne pouvait manquer de conduire son plus intime ami visiter ce Solignac dont il était si fier : Ouen fut charmé de ce qu'il y vit, et témoigna publiquement à maintes reprises que les moines de cette abbaye égalaient ou surpassaient en régularité les plus parfaits religieux que l'on pût trouver dans le royaume.

Sur les entrefaites, la cour de Metz devint comme le rendez-vous vers lequel se sentaient

saint Maximin et saint Paulin, qui furent archevêques de Trèves ; saint Amand ; saint Goar ; saint Goëric, qui fut évêque de Metz.

attirés ceux qui aspiraient à la sainteté. Austrasien de naissance, Remacle devait être particulièrement sensible à cet attrait. L'abbé de Solignac, n'était pas encore prêtre ; il reçut l'onction sacerdotale des mains de saint Goëric, évêque de Metz. Le nouvel élu, secondant les projets du pieux roi, allait donner à la vie monastique dans notre pays une puissante impulsion.

Remacle s'établit d'abord à Cugnon. A l'est de Bouillon, entre les villages actuels de Bertrix et de Muns, sur la rive droite de la Semois, saint Sigisbert possédait un domaine qu'il lui offrit. La charte de donation est parvenue jusqu'à nous. « Sigisbert, roi des Francs, à l'illustre Grimoald, maire du palais, salut spécial et bonheur en tout. Nous croyons que Dieu nous récompense à raison des libéralités pieuses que nous faisons des grands biens dus à sa toute-puissance : on voit en effet le pouvoir royal se consolider, lorsqu'il protège spontanément les intérêts des serviteurs de Dieu. C'est pourquoi, d'après l'impulsion de notre cœur et les avis des éminents prélats Cunibert, Godon, ainsi que des illustres seigneurs Grimoald, Bobon et Adalgise, nous voulons, à l'exemple de nos ancêtres, faire acte de munificence par l'érection d'un monastère régulier, en l'honneur de notre patron, de Pierre, de Paul, de Jean et des autres martyrs, au lieu nommé Cugnon, situé dans la forêt ardennoise et entouré de la Semois comme d'une ceinture. Avec l'aide

de Dieu, nous y établissons Remacle en qualité d'abbé, pour qu'il y fasse observer la règle et les recommandations des anciens pères. Dans ce but, à partir du fort et de la rivière, nous donnons aujourd'hui en toute propriété un terrain pris dans notre forêt d'Orges et long de trois lieues en ligne droite, y compris la vanne domaniale dite d'Arnulphe, ainsi que les colons Probard et Bobon, avec leurs enfants. En outre, à partir du fort, trois lieues dans l'autre forêt domaniale, plus trois autres lieues en ligne droite, y compris la petite vanne du ruisseau des Alcines, près de la roche Carrée. Tous ces biens, provenant de notre domaine, nous les donnons pour l'usage des serviteurs de Dieu, de manière qu'ils en jouissent, les possèdent et les transmettent à leurs fils spirituels. Ainsi pourront-ils mettre leur bonheur et toute leur attention à prier incessamment notre miséricordieux Seigneur. »

Remacle ne resta pas longtemps à Cugnon : quelques années à peine. Eut-il le loisir d'édifier le monastère que le pieux roi avait rêvé d'y voir? Ce n'est pas probable[1]. Arrivé sur les bords de

1. On peut même se demander si Remacle, quand il quitta Cugnon, y laissa des disciples et s'il y eut jamais en cet endroit un véritable monastère. De fait, on ne trouve sur une abbaye de Cugnon d'autre document que la charte de fondation. A aucun moment, on ne peut noter la destruction d'un monastère de ce nom, ni même sa transfor-

la Semois, il voulut d'abord étudier le pays et ses habitants. Un rocher presque inaccessible, haut d'une centaine de mètres, offrait de belles grottes : le saint fit faire un chemin qui permît d'y atteindre et c'est dans cette retraite qu'entouré de quelques disciples, parmi lesquels était son fidèle Adelin, il médita la réalisation du projet auquel le roi l'avait associé[1].

Certainement, le résultat de ses réflexions fut que l'endroit n'était pas favorable. Était-ce que le domaine, de toutes parts enserré par les terres de riches seigneurs, présentait ce double inconvénient que les moines y seraient bientôt à l'étroit et d'autre part que leur solitude y serait mal sauvegardée ? La chose est possible ; elle paraît même vraisemblable, dès que l'on remarque le soin avec lequel, dans la charte que le saint va obtenir et qui doit mettre à sa disposition un terrain plus propice, le roi spécifie que le nou-

mation en prieuré. Il est vrai qu'Henschenius, dans les *A. S.*, 1er février, p. 235, Mabillon, dans les *A. S. O. B.*, t. I, p. 403, et Bollandus, dans les *A. S.*, Feb., t. I, p. 376, parlent d'un prieuré de Cugnon ; il est vrai aussi que D. Calmet, dans sa *Notice sur la Lorraine*, à l'article « Cugnon », écrit : « Le monastère est aujourd'hui transformé en un simple prieuré. » Mais, quelques imposantes que soient de telles autorités, nous pensons, avec le P. Goffinet, et pour les raisons qu'il indique dans son ouvrage *Des grottes de saint Remacle...*, qu'il n'y eut jamais de prieuré à Cugnon.

1. C'est probablement l'existence d'un oratoire dans ces grottes qui a fait croire à celle d'un prieuré.

veau domaine assurera « la sécurité morale de ses habitants[1] ».

Résolu à se fixer ailleurs, l'abbé se décide à se rendre à Metz, pour y voir le roi. Il lui fait observer que sa munificence, en fondant des monastères dans maints endroits du royaume, ne s'est point encore étendue à la région qui pourtant se prêterait mieux que toute autre à la vie monastique : l'Ardenne, où il y a tant et de si profondes forêts ; où, d'autre part, les domaines de la couronne sont fort étendus, ce qui permettra de doter une abbaye de façon à l'isoler complètement. « Mon père, répond Sigisbert, c'est à vous de nous conseiller en ceci. Allez, choisissez : quand vous aurez trouvé l'emplacement qui convient, nous vous en ferons donation et nous vous aiderons à construire. »

Voilà donc le saint, qui, muni de pleins pouvoirs, quitte Metz, à la tête d'une véritable *mission*, pour explorer la forêt. Il s'enfonce dans ses profondeurs, interroge cette « vaste solitude », restée jusqu'alors « le repaire des bêtes fauves[2] ». Il parvient sur les bords d'un petit cours d'eau qu'on appelle la Warche. A un endroit, il dé-

1. « Ob cavenda pericula animarum inhabitantium et ad evitanda consortia mulierum. » (Premier diplôme en faveur de Stavelot.)

2. « In locis vastae solitudinis, in quibus caterva bestiarum germinat. » (Premier diplôme en faveur de Stavelot-Malmédy.)

couvre les signes trop manifestes d'un culte idolâtrique : voici, taillées dans la pierre, des statues où la caravane reconnaît Diane avec d'autres divinités ; voici des fontaines qui visiblement ont été captées jadis pour servir à des rites païens. N'est-ce point ici qu'il faut s'arrêter ? On renversera ces détestables effigies ; on purifiera ces eaux ; les débris d'un culte impie serviront de trophées à la religion véritable ; débarrassé des souillures antiques, ce pays recevra un nom nouveau : *A malo mundatum, Malmundarium*. La solitude est parfaite, les cours d'eaux poissonneux : le choix est fait. Un premier exorcisme libère ces beaux lieux : sur les sources, Remacle répand une large bénédiction ; sur le rocher, il fait graver le signe de la croix, et, pour que la sainte image soit plus visible, dans les creux ainsi pratiqués on verse du plomb fondu.

Mais un second emplacement doit être choisi. Remacle se dirige vers l'occident, parcourt deux milles et parvient sur les bords de l'Amblève. Une clairière, des eaux courantes attirent ses regards. Ce coin de pays s'appelle *Stabulaus ;* le saint explique à ses compagnons l'étymologie de ce vocable : les animaux de la forêt, trouvant en ces parages l'herbe qui les nourrit et l'eau qui les désaltère, en ont fait leur étable et comme leur hôtellerie, *stabulum*. Pourquoi changer un nom que l'usage a consacré ? Ici seront les pâturages des brebis du Seigneur ; ici, elles s'abreu-

veront aux eaux vives de la grâce : ici s'élèvera l'*hôtellerie* des âmes ! Ainsi fut choisi l'emplacement de l'abbaye qui devait illustrer le nom de Stavelot, comme la première celui de Malmédy.

Saint Sigisbert est informé du double choix que Remacle a fait. Le conseil royal se réunit. C'était vraisemblablement en 648[1]. Avec les évêques Cunibert de Cologne, Atellan de Laon, Teutfred de Toul, Gisloald de Verdun, Numérain de Trèves[2], avec le maire du palais, Grimoald, ont été convoqués les seigneurs Folcoald, Bobon, et des *domestici*. Saint Sigisbert décrète que les moines seront propriétaires du pays « à douze milles à la ronde ». Les religieux prieront « pour le salut du roi et de ses successeurs, pour le bien de ceux qui partagent avec le souverain les soucis du gouvernement, pour la tranquillité et la grandeur de l'État ». Remacle sera leur abbé. Ils observeront « la règle des monastères et les traditions des pères » : et sans doute ces termes sont vagues et ne nous renseignent point par eux-mêmes sur la règle primitivement suivie à Stavelot-Malmédy ; mais comme, en ce temps-là, c'était la coutume de mêler le règle irlandaise à la

1. Il faut abandonner la date de 655, proposée par le *Gallia Christiana* : celle de 648 est généralement admise.

2. Numérain n'est pas cité dans la charte de fondation ; mais son nom figure dans un diplôme de 670, qui reprend les termes de celui de saint Sigisbert ; du reste, cette dernière charte est manifestement incomplète.

règle bénédictine ; comme, d'autre part, il en était ainsi à Solignac d'où venait Remacle, nous pouvons conclure avec assurance que « les traditions des pères », dans les deux monastères, allaient être interprétées par les préceptes de saint Benoît et de saint Colomban.

On se mit à l'œuvre. « L'immense forêt s'ouvrit à la lumière et à la vie, et le bruit de la cognée, retentissant à travers ses vastes silences, semblait porter d'une station à l'autre », de l'Ourthe à la Warche, de Stavelot à Malmédy, « le bruit rassurant du travail humain »[1]. L'ouvrage fut mené rapidement. Il ne s'agissait pas, du reste, de bâtisses monumentales; un sanctuaire, quelques abris pour les moines, une défense pour l'enclos : on avait ainsi le suffisant. Dans le cas présent, les églises étaient construites en bois; les monastères paraissent n'avoir été qu'une agglomération de cabanes, de *tuguriola*, comme les appelle le diplôme; une palissade suffisait pour protéger contre les incursions des bêtes fauves.

Bientôt, les deux maisons se trouvent prêtes à recevoir leurs hôtes. Saint Sigisbert rend grâces à Dieu dans la joie de son âme et se préoccupe de désigner le prélat qui consacrera les basiliques et bénira les abbayes. Malmédy était au diocèse de Cologne; Stavelot, sur celui

1. G. Kurth, *Les origines de la civilisation moderne.*

de Tongres. Or, tandis que l'on construisait les bâtiments, Remacle avait succédé à saint Amand sur ce dernier siège : il obtint de son collègue de Cologne, saint Cunibert, l'autorisation de bénir Malmédy. Et la vie religieuse commença dans les deux monastères jumeaux.

Ce ne fut pas sans des difficultés dont le biographe de saint Remacle nous donne quelque idée. Il paraît que le démon s'employa longtemps à terrifier les moines, ceux de Stavelot particulièrement. L'antique ennemi faisait venir autour du monastère quantité de bêtes sauvages, qui manifestaient par d'effroyables hurlements leur fureur d'avoir été dépossédées et jetaient la terreur dans l'âme des religieux. Les protégés de saint Sigisbert connurent donc les émotions dont parle Orderic à propos d'autres moines : quand, au fond de leurs chapelles recouvertes de joncs ou de ramées, ils célébraient leur office nocturne, les hurlements des loups accompagnaient leurs voix et servaient comme de répons à leur psalmodie nocturne... Mais Remacle rassurait ses enfants par des exhortations pleines de feu : « Ne craignez point, leur disait-il ; priez sans relâche ; conservez l'innocence de vos âmes, lisez les saintes Écritures : imprimez souvent sur vos fronts le signe salutaire de la croix : et vous verrez s'évanouir les fantômes que l'ennemi fait paraître. C'est ainsi que nos pères l'ont chassé de l'Égypte et de la Thébaïde. »

Stavelot et Malmédy devaient ressentir de nouveau, quelques années plus tard, les effets de la générosité royale[1] : saint Sigisbert les exempte de *tonlieux*, c'est-à-dire des droits de douane et d'octroi, et de plus de toutes les taxes prélevées sur la circulation des voitures et des bateaux ; il ordonne que les produits de certains impôts seront affectés à l'entretien des moines et au luminaire des églises[2].

En multipliant les monastères sur le sol de l'Austrasie, saint Sigisbert contribuait de la façon la plus efficace à répandre dans son peuple la connaissance et la pratique de la véritable religion[3]. Car les moines, s'ils travaillaient coura-

1. Saint Sigisbert donna ce second diplôme à une date qui doit être fixée entre le 19 janvier 652 et le 18 janvier 653.

2. Les abbayes de Stavelot et de Malmédy ont subsisté jusqu'à la grande Révolution. Les deux monastères étaient sous la direction d'un unique abbé, ce qui ne fut pas sans amener bien des tiraillements. Cet abbé avait le titre de prince de Stavelot. La Révolution dispersa les moines. A Stavelot, elle mit l'église abbatiale dans un tel état, qu'en 1801 il la fallut détruire ; les bâtiments servent aujourd'hui d'hôtel de ville, de palais de justice, d'hospice. A Malmédy, où l'église subsiste, l'ancien monastère abrite le culte catholique et le culte protestant... ; on y a mis aussi le tribunal, la douane, une caserne, etc. La châsse de saint Remacle est dans l'église paroissiale de Stavelot.

3. Le saint roi ne pouvait prévoir la façon dont son œuvre serait jugée par certain historien... Gérard, dans son *Histoire des Francs d'Austrasie*, t. I, p. 378, signale qu' « il y eut en Belgique, à cette époque, une sorte d'in-

geusement à défricher le sol, s'ils s'appliquaient avec constance et souvent avec héroïsme à leur propre sanctification, se faisaient aussi les apôtres de la région où ils avaient élu domicile.

Les Ardennes, précisément, avaient grand besoin de leur action. Tandis que l'idolâtrie avait presque totalement disparu du reste des Gaules, elle résistait encore, durant la première moitié du VII^e^ siècle, dans ces parages difficilement accessibles. Ce n'est pas seulement contre les pratiques superstitieuses que doivent lutter saint Remacle et ses moines. Sans doute, comme saint Éloi, ils ont souvent à instruire et à détromper des gens ignorants et crédules, qui consultent les augures, croient aux enchantements, observent les éternûments, font attention au chant des petits oiseaux, vocifèrent pendant les éclipses, allument des flambeaux auprès des pierres, des fontaines, des arbres. Mais ils ont une bien autre tâche à remplir : les statues des fausses divinités ont résisté ou se sont relevées : elles ont leurs adorateurs : ce sont quelques païens récalcitrants; ce sont, en plus grand nombre, des chrétiens revenus aux antiques

vasion de moines, plus *redoutable* et plus *pernicieuse* que ne l'avait été l'invasion des barbares, *l'ennemi* se montrant sous les masques les plus aimables, ceux de la religion et de la charité »... Pour Gérard, cette éclosion de la vie monastique, dont nous faisons honneur pour une grande part à saint Sigisbert, était « un envahissement du pays par la réaction gallo-romaine ».

erreurs. Saint Amand, parcourant naguère ce pays pour l'évangéliser, n'a pas été sans y rencontrer une résistance obstinée, bien qu'on le sût envoyé par Dagobert lui-même ; les femmes s'en mêlaient, pourchassant l'apôtre à coups de bâton et menaçant de le jeter à l'eau.

Par un enseignement approprié et continu, surtout par l'exemple de leur vie laborieuse et sainte, les moines, plus que les prédicateurs de passage, étaient à même de redresser doucement les préjugés, de détruire petit à petit les vieilles erreurs et d'implanter la foi de façon qu'elle fût solide. En Austrasie comme ailleurs, ce fut leur rôle. C'est donc à juste titre que le pays de Liége, aujourd'hui encore, se montre reconnaissant envers saint Remacle.

Saint Sigisbert, qui protégeait les moines et qui les dotait, avait part à leurs mérites : il eut part aussi aux mérites des évêques. De ceux qu'il connut, dix sont honorés comme saints. Le pieux roi ne cesse de leur témoigner la plus grande estime : ils sont, nous l'avons dit, ses plus sûrs amis et ses conseillers les mieux écoutés.

Mais s'il se plaît à prendre l'avis des prélats de son royaume, le pieux roi n'hésite pas à faire acte d'autorité vis-à-vis de ses conseillers ordinaires et résiste parfois aux évêques, quand il croit devoir sauvegarder les prérogatives royales. Avant d'exposer l'incident assez délicat auquel

nous faisons allusion, sera-t-il hors de propos de faire remarquer que saint Louis, pour décidé qu'il fût à ne rien faire « d'où pût naître discorde entre lui et les personnes de Sainte Eglise », eut lui-même quelques différends avec le haut clergé de France?

Donc le métropolitain de Bourges, à une date que nous ne pouvons préciser, avait convoqué un concile[1] auquel il invitait les évêques d'Austrasie. La réunion devait se tenir dans les états de saint Sigisbert : et le roi n'en avait pas été informé. Voici la lettre qu'il écrivit à saint Didier, évêque de Cahors : nul doute que dans chacune des villes épiscopales du royaume pareil message n'ait été transmis.

« Nous avons appris, par le bruit public et par la relation de plusieurs de nos sujets, que vous êtes convoqué par l'évêque Vulfoède, notre Père, pour tenir un concile dans notre royaume, le 1er de septembre, avec les autres évêques de la province, mais nous ne savons en quel lieu. Nous désirons certainement, à l'exemple de nos prédécesseurs, maintenir l'observation des Canons; cependant, comme on ne nous a pas donné au préalable connaissance de cette assemblée, nous avons convenu avec nos grands qu'il ne se tiendra point de concile dans notre

1. Pardessus, *Diplomata*, t. II, pense qu'il s'agit du concile de Chalon : mais Chalon-sur-Saône n'était pas « dans le royaume de saint Sigisbert ».

royaume à notre insu, et qu'aucun évêque de notre royaume ne se rendra à celui qui est indiqué pour le 1er septembre. Dans la suite, si l'on nous avertit à temps du sujet du concile, que ce soit pour régler la discipline de l'Église, ou pour le bien du royaume, ou pour quelque autre affaire, nous ne refuserons pas qu'on en tienne, mais à la condition qu'on nous en donne auparavant connaissance. C'est pourquoi nous vous écrivons cette lettre, pour nous recommander à vos prières et vous défendre de vous trouver à cette assemblée avant que vous sachiez notre volonté. Et afin que vous n'en puissiez prendre cause d'ignorance, nous avons souscrit de notre main. »

Et ce document catégorique est signé en effet : SYGGIBERTUS REX.

Digot[1] pense que le concile en question était convoqué pour empêcher les progrès du monothélisme. Faisant abstraction de saint Sigisbert pour donner au maire du palais toute la responsabilité, le savant historien suppose que Grimoald se mit en travers des projets de Vulfoède pour ne pas mécontenter l'empereur Constant II, qui était favorable aux novateurs : mais l'hypothèse semble gratuite. C'est ailleurs que nous allons trouver l'explication d'une attitude qui paraît, à première vue, difficilement conci-

1. *Hist. d'Austrasie*, t. III, p. 215.

liable avec les principes du droit canonique.

Ces principes, nous les rappelons en transcrivant ici les réflexions que fait, au sujet de la lettre à saint Didier, un historien qui ne sera suspect ni aux amis du roi d'Austrasie, car il fut un Lorrain de bonne souche, ni aux théologiens les plus susceptibles, car son *Histoire universelle de l'Église catholique* est considérée par tous comme étant de la plus rigoureuse orthodoxie. « En principe, dit Rohrbacher[1], les souverains de la terre n'ont aucune autorité sur le royaume du ciel, la religion et l'Église véritable. Cette Église, royaume du Christ, n'étant pas de ce monde, n'en tirant ni son origine ni son autorité, les princes de ce monde n'ont rien à y voir. De fait, le Christ l'a établie dans ce monde sans les princes et malgré les princes de ce monde... En devenant chrétiens, les empereurs et les rois n'acquirent pas plus de droits sur l'Église et la religion qu'ils n'en avaient étant païens.. Ainsi, de soi, nul empereur, nul roi, nul prince, nul magistrat, fut-il chrétien ou païen, catholique ou hérétique, n'a le droit d'ordonner ou d'empêcher un concile... Toutefois, dans un royaume chrétien, il convient que l'Église agisse de concert avec le prince, comme il est du devoir du prince de seconder l'Église. »

1. Rohrbacher, *Histoire universelle de l'Église catholique*, livre L.

En fait, sous les Mérovingiens, à part le synode provincial, nul concile ne se tenait sans l'agrément du roi. L'Église, loin de protester, comme elle le faisait constamment à propos des élections épiscopales, témoignait dans ses actes officiels qu'un tel état de choses ne lui déplaisait point. Et si les prélats ne font pas difficulté de mettre régulièrement en tête des Actes de leurs conciles qu'ils sont « assemblés sur la convocation que leur a faite leur glorieux roi », c'est qu'ils ne voient point dans cette intervention du pouvoir royal une oppression; c'est qu'ils savent que, grâce à la sanction royale, les canons qu'ils vont établir deviendront lois d'État; c'est qu'ils entrevoient, dans ce qui nous apparaît comme une entrave à leur liberté, un moyen de faire triompher les principes du droit chrétien.

Il semble bien que saint Sigisbert ait eu avec l'archevêque de Trèves des difficultés d'un autre ordre, et même qu'à un certain moment il ait songé à le faire déposer.

Un ermite, du nom de Goar, s'était construit une cellule non loin de la ville. Peu à peu, les païens du voisinage se mirent à le visiter; ils écoutaient ses prédications, admiraient sa sainteté, puis, retournés chez eux, attribuaient au solitaire toutes sortes de miracles. Parmi les familiers de l'archevêque, plusieurs prirent ombrage de ce ministère qui s'accomplissait en dehors d'eux. Sur les rapports qu'ils lui firent,

le prélat manda Goar à Trèves. Taxé d'hypocrisie, le saint eut la force de se taire : mais Dieu se chargea de témoigner lui-même que l'hypocrite, dans l'occurrence, était précisément le juge qui se montrait si sévère...

Le bruit de cette triste affaire vient à la cour de Metz : Sigisbert y appelle Goar : l'innocence et la modestie de l'ermite touchent tellement le souverain qu'il pense à faire déposer l'archevêque et à le remplacer par l'accusé d'hier. Mais celui-ci tombe malade en apprenant un tel projet : de délai en délai, il échappe enfin par la mort à la charge qu'on voulait lui imposer.

Tel est le récit que fait l'auteur anonyme de la *Vie de saint Goar* : mais l'incertitude sur les dates de cette vie est telle que la critique n'a pu jusqu'à présent déterminer si le roi dont il s'agit est Sigisbert III ou Sigisbert II [1].

Le pape saint Martin I^er^ avait alors à lutter contre l'hérésie dont nous parlions tout à l'heure, le monothélisme. Dans l'église du palais de Latran, cinq cents évêques, en 649, en avaient anathématisé les fauteurs. De plus, le concile n'avait pas hésité à condamner l'édit que, sur ce sujet, l'empereur Constant II avait promulgué l'année précédente, sous le nom de *Type*, c'est-à-dire de « règle ». Il s'agissait de porter

1. B. Krusch (*Scriptores*, t. IV, p. 419) pense qu'il s'agit de saint Sigisbert.

à Constantinople les canons du concile. Et le pape, qui avait résidé dans cette ville, savait parfaitement les difficultés d'une telle mission... Il eut la pensée de la confier à des Francs. Il en écrivit certainement à Clovis II et probablement à saint Sigisbert; nous avons encore la lettre qu'il adressa dans le même sens à saint Amand; il y est dit : « Priez notre très excellent fils Sigisbert de nous envoyer quelques-uns de nos frères les évêques, pour se charger de la légation du Siège apostolique. »

Les deux saints évêques que nous avons si souvent rencontrés ensemble, Éloi et Ouen, étaient disposés à faire le voyage. Bien que leurs diocèses ne fussent point dans ses états, nous devons penser que le pieux roi d'Austrasie était prêt à les y encourager. Mais un obstacle dont nous ignorons la nature les retint dans les Gaules.

Ils devaient, quelques années plus tard, y apprendre la mort du saint roi, leur ami.

Sur les derniers instants de saint Sigisbert, nous n'avons aucun détail. Certes, nous le regrettons vivement, la mort des justes étant le plus beau spectacle que la terre puisse nous présenter. Mais, pour combler une lacune que notre piété déplore, nous n'avons pas le droit et nous ne sentons point le désir de faire un tableau d'imagination. Ce tableau, tel biographe l'a tenté [1],

1. Le R. P. Frizon.

qui nous montre le saint roi « attaqué d'une maladie qui parut d'abord peu dangereuse, mais bientôt ne laissa plus d'espoir »; saint Amand accourant de Cologne, « pour assister son élève dans les derniers moments de sa vie »; le petit Dagobert amené près de son père et recevant de lui les plus beaux conseils; Grimoald, chargé par le mourant de veiller sur cet enfant; Imnechilde, tout en larmes... Tous ces détails sont vraisemblables : aucun d'eux ne nous vient des contemporains.

Saint Sigisbert était dans sa vingt-sixième année, il avait régné durant vingt-trois ans, quand Dieu l'appela, du trône d'Austrasie, au royaume du ciel.

C'était le 1^er^ février 656.

CHAPITRE IX

LES RELIQUES DE SAINT SIGISBERT. SON CULTE.

Suivant le désir exprimé par le pieux roi, le corps de saint Sigisbert reçut la sépulture dans l'église du monastère de Saint-Martin-devant-Metz.

Il y reposait depuis quatre cents ans quand, en 1063[1], la voûte de la crypte dans laquelle était le tombeau menaça de s'écrouler : les religieux le transportèrent dans une autre partie de l'église, à droite de l'autel dédié à saint Martin. Le moine Sigebert de Gembloux, contemporain de cette première translation, nous en a laissé le récit[2]. Ce serait après une apparition de

1. Digot et Henri Lepage donnent la date de 900, « si l'on s'en rapporte, ajoutent-ils, à Sigebert de Gembloux » ; or le moine dit positivement : 1063. Du reste, la façon dont Henri Lepage parle du songe de Viland montre clairement qu'il n'a jeté sur le récit de Sigebert qu'un regard superficiel.

2. Bollandistes, 1er février.

saint Sigisbert a un habitant de Metz, nommé Viland, « homme très connu dans la ville et très estimé », que les moines, déjà inquiets au sujet de la solidité de la voûte en question, auraient su combien il était urgent de mettre en lieu sûr le précieux dépôt dont ils avaient la garde. A l'occasion de cette translation, on ouvrit le sarcophage et l'on vit avec admiration que « le saint corps restait intact et sans tache, plus semblable à celui d'un homme endormi qu'à celui d'un mort ».

Les gens de Metz regardaient comme l'un de leurs meilleurs trésors la relique honorée dans l'église du monastère[1]. Or, dans la seconde moi-

1. Le lecteur désireux de « situer » la relique de saint Sigisbert et d'avoir une idée de ce qu'était l'église de Saint-Martin-devant-Metz fera bien de ne pas se baser sur ce qu'en dit Henri Lepage dans l'*Histoire de la relique de saint Sigisbert déposée en l'église cathédrale de Nancy*. Citant Dom Calmet, *Notice sur la Lorraine*, 2e éd., t. II, p. 27, le savant auteur dit : « Richer parle de son église comme de l'une des plus belles que l'on connût alors; il n'y avait rien, dit-il, ni à Rome, ni à Jérusalem, ni dans les Gaules, qui l'égalât; elle était soutenue de six-vingt colonnes, etc. » Même en tenant compte de l'exagération dans laquelle un abbé peut tomber quand il parle de son abbaye, l'affirmation paraît osée. Mais ce n'est pas de Saint-Martin-devant-Metz que parle Richer : c'est de Saint-Martin de Tours... Averti de son erreur et de celle de Dom Calmet, H. Lepage a rectifié son assertion dans les *Mémoires de la Société d'Archéologie lorraine*, 1858, *ad calcem*. — L'*Histoire Générale de Metz* par des Religieux bénédictins de la Congrégation de Saint-Vanne, Metz,

tié du XII^e^ siècle, le bruit se répandit en ville, on ne sait pourquoi, que le saint corps avait été dérobé. De telle sorte qu'en 1170 l'abbé, qui s'appelait Letaldus, fit ouvrir le tombeau, en présence du clergé et de nombreux fidèles : de nouveau, le corps apparut dans l'état où il s'était montré cent sept ans auparavant. Une châsse en argent le reçut, qui fut placée au maître-autel [1].

Un bourg s'était formé autour de l'abbaye de Saint-Martin. A une date inconnue, « de temps excédant la mémoire des hommes », dit une charte de Charles III [2], bourg et abbaye étaient passés sous la suzeraineté des ducs de Lorraine. Tout à côté, Metz, ville libre impériale, jouissait de tous les droits régaliens. Ce voisinage allait faire naître des conflits; l'abbaye, avant de s'abîmer au cours d'un siège mémorable, devait connaître, au cours du XV^e^ siècle, des perturbations étranges, produites par une cause vraiment futile. Les officiers du duc de Lorraine et les magistrats de Metz étaient en conflit perpétuel, à propos de certains droits, que les premiers réclamaient aux gens du pays et que les autres défen-

1769-1790, reproduit deux fois, t. II, p. 168 et 257, l'erreur de Dom Calmet.

1. Les détails de cette seconde translation ont été consignés par un auteur anonyme dans un manuscrit que les Bollandistes ont publié : 1^er^ février.

2. Un diplôme d'Othon 1^er^, daté de 947, reconnaît que Frédéric, duc de Haute-Lorraine, *eidem monasterio dominari videtur.*

daient de payer. Les esprits s'aigrirent ; en 1428, après s'être querellés pour une hotte de pommes subrepticement passée du jardin de l'abbé dans l'enceinte de Metz, on se prit du bétail ; puis, Charles II intervint et ce fut une guerre déclarée, au cours de laquelle le bourg et l'abbaye furent détruits : il n'en resta que les deux églises. Il est vraisemblable que, durant le cours de ces hostilités, le corps de saint Sigisbert fut une première fois transporté à Nancy ; il est sûr que s'il y vint alors, ce ne fut que pour peu de temps[1].

Quand, en 1430, la paix fut rétablie, il fallut réparer les ruines occasionnées par les exploits peu glorieux que nous venons de rappeler. L'argent manquait ; les religieux obtinrent de l'évêque de Metz, puis de celui de Toul[2], l'autori-

1. Dom Calmet, dans sa *Notice sur la Lorraine*, 2e éd., t. II, p. 82, dit : « Ce fut alors que le duc de Lorraine, en 1428, fit enlever le corps de saint Sigisbert et le fit transporter dans l'église du prieuré de Notre-Dame, à Nancy. » Les *Chroniques de la ville de Metz*, recueillies par Huguenin, Metz, 1838, disent aussi : « Ils destruyrent tellement l'abbaye de Saint-Martin-devant-Metz qu'ils ne laissont point une maison droite en la ville de Saint-Martin, et n'y demeura rien droit et entier que l'église de l'abbaye et l'église paroissiale, ausquelles ils ne firent nul mal ; et en fut mené sainct Soibel (saint Sigisbert) à Nancey, pour doubte des ennemis. »

2. Les chartes de Conrad Bayer de Boppart, évêque de Metz, datées du 12 octobre 1445 et du 26 novembre 1449, et celle d'Antoine de Neufchâtel, évêque de Toul, datée du 4 janvier 1473, sont aux *Archives de M.-et-M.*, G. 527 et 622. Celle de 1449 qualifie saint Sigisbert de « roi de France et *duc de Lorraine* ».

sation de faire transporter la châsse de saint Sigisbert dans les églises des diverses paroisses et de recueillir les offrandes des fidèles : devenu quêteur pour le monastère auquel il avait tant donné jadis, saint Sigisbert parcourut ainsi, durant plusieurs années, les villes et les villages de ses anciens états.

L'abbaye se releva de ses ruines; mais ce n'était pas pour longtemps et le moment venait de sa disparition définitive. En 1552, Charles-Quint mit le siège devant Metz, dont les Français venaient de s'emparer. Le duc de Guise, François de Lorraine, chargé de défendre la place, en fit raser tous les faubourgs. Un grand nombre de monastères étaient, de ce chef, condamnés : l'abbaye de Saint-Martin subit le sort commun. « Le duc de Guise eut soin que l'on ne profanât rien de saint et qu'on tirât les reliquaires, les châsses et les corps saints des églises, avant que de les ruiner. Il fit pour cela une procession solennelle de tout le clergé de Metz, où lui-même assista, tête nue, le flambeau à la main, suivi d'une grande partie de la noblesse française[1]. » Cette noblesse, ce clergé, ce peuple honoraient ainsi le défilé le plus imposant; on y voyait les restes d'une foule de personnages illustres par leur sainteté; on se montrait les sarcophages de la femme de Charlemagne, Hildegarde, et celui

1. G. Aulbéry.

de leur fils, Louis le Pieux. Le corps de saint Sigisbert fut déposé, pendant le siège, dans l'église des dominicains.

C'est de là qu'il vint à Nancy, soit à la fin de cette année 1552, soit l'année suivante, 1553[1].

1. Sur la date et les circonstances de cette translation, on trouve dans certains auteurs lorrains, d'une part des imprécisions regrettables, d'autre part des précisions beaucoup plus regrettables encore... C'est peut-être par suite d'un *lapsus* qu'Augustin dans sa belle monographie de *La Cathédrale de Nancy*, 1882, écrit, p. 11 : « Les reliques de saint Sigisbert avaient été transférées de cette église (Saint-Martin-devant-Metz) à la seconde Provisionnelle », ce qui placerait le fait entre 1609 et 1642. — Nous ne sommes pas trop surpris non plus de trouver dans l'*Histoire physique, civile, morale et politique de Nancy*, par Jean Cayon, 1846, cette indication, p. 139 : « Charles III sollicitait l'érection d'un évêché à Nancy : dans le cours de ces instances, on transporta en grande pompe de Metz à Nancy le corps de saint Sigisbert. » Alors, ce serait entre 1598 et 1602 qu'aurait eu lieu la translation. — L'auteur responsable de ces égarements nous semble être le R. P. Frizon, dans son *Histoire de la vie de saint Sigisbert*, 1726. Un certain goût pour l'amplification l'avait déjà porté à imaginer des détails sur la mort de notre saint : mais ici, à force de donner des précisions sur la translation des reliques, il en impose véritablement : c'est au point que des Bénédictins de la Congrégation de Saint-Vanne, dans leur *Histoire de Metz*, 1769, t. I, p. 404, tout en maintenant la date de 1553 comme étant celle de la translation, ont reproduit mot pour mot le récit que l'on va lire. « Charles, cardinal de Lorraine, en conféra avec son père, et ils convinrent ensemble qu'ayant dessein l'un et l'autre d'obtenir du Saint-Siège l'établissement d'une église avec titre de Primatiale, elle serait illustrée par la possession du corps de saint Sigisbert, parce que ce saint ayant été roi d'Austrasie et par conséquent de Lorraine, il apparte-

Le faubourg et l'abbaye de Saint-Martin étaient, comme nous l'avons dit, sous la suzeraineté des

nait à cet État plus qu'à tout autre de jouir de ses sacrées dépouilles, et qu'on ne pouvait le mettre plus noblement que dans la capitale. Charles, cardinal de Sainte-Agathe, légat *a latere* dans toute l'étendue de la Lorraine, se chargea auprès du Grand Charles, son père, d'obtenir le consentement du clergé, des magistrats et du peuple de Metz. On l'aurait refusé à tout autre qu'à lui; mais l'autorité que S. A. Éminentissime s'était acquise, encore plus par ses bontés et ses manières gracieuses que par son caractère et par son rang, l'emporta sans nulle opposition: de sorte que le jour fut pris pour cette nouvelle translation. Il fut résolu, de concert entre le clergé de Metz et celui de Nancy, que l'un et l'autre, chacun de son côté, ferait la moitié du chemin, c'est-à-dire jusqu'à Corny, bourg limitrophe de France et de Lorraine, et que là les ecclésiastiques de Nancy recevraient de ceux de Metz l'auguste et le sacré corps. Ce fut un jour de triomphe pour tout Nancy : tout y était dans la joie. A l'entrée de cette capitale, toute la bourgeoisie était en armes; les cloches de toutes les églises sonnèrent; l'artillerie des remparts se fit entendre; les rues par lesquelles le corps passa étaient jonchées de fleurs; et ce fut le cardinal lui-même qui le reçut à la porte de l'église Notre-Dame. » Tel est le récit du P. Frizon. Et pourtant, c'est bien en 1553 que le corps de saint Sigisbert vint de Metz à Nancy; et, « Charles, cardinal de Lorraine, etc. » n'y était point, n'étant pas né; et pour la même raison il n'avait pu « en conférer avec son père », qui avait alors neuf ans. — Aubéry, qui écrivait en 1627, quelque soixante ans après l'événement, n'en spécifie pas la date, il est vrai; mais la contexture de son récit ne laisse sur ce point aucun doute : c'est peu de temps après le siège de Metz qu'eut lieu la translation. — Dans les Notes historiques adjointes aux leçons qu'ils composèrent pour l'Office de saint Sigisbert, 1663, les Jésuites de Nancy disent positivement : « Factum est anno 1552, quo Metæ

ducs de Lorraine : la précieuse relique devant rester dans le duché, il était naturel qu'elle vînt dans la capitale, d'autant plus que les religieux de Saint-Martin, le peu du moins qui subsistaient, y trouvaient dans le même temps un asile [1].

Le clergé de Metz accompagna la relique jusqu'à Corny, où celui de Nancy en prit possession.

a Carolo Quinto obsessæ et suburbia a propugnatoribus diruta. » — En 1664, Coccius donne la date : « sub annum MDLII ». — Mentionnons enfin que Digot dit que « le prince Nicolas de Lorraine, qui gouvernait le duché durant la minorité de Charles III, réclama la châsse comme étant la propriété de son neveu ». Nous n'avons pu trouver aucun document relatif à cette requête. — Il semble bien que l'auteur des leçons que donne le *Bréviaire de Metz* pour la fête de saint Sigisbert se soit laissé influencer par le récit du P. Frizon. Il est dit dans ces leçons : « Sæculo decimo sexto mediante, a cardinale Carolo a Lotharingia tenente Metensem sedem, translatum est Nanceium. » Quel est ce « cardinal de Lorraine », du nom de « Charles », qui « occupait le siège de Metz au milieu du seizième siècle »? Si on entend parler de celui que cite le P. Frizon, l'erreur est manifeste. S'il s'agit du fils de Claude de Lorraine, il n'était plus évêque de Metz en 1553; car, le 1er avril 1551, « faisant scrupule de porter le titre d'évêque de plusieurs évêchés », il avait résigné celui de Metz à Robert de Lénoncourt, qui prit possession de son siège le 26 juin de la même année.

1. Un acte capitulaire, daté du 3 mars 1560, en fait foi : « Nous, Dominique Ragot, prieur claustral, Richer Rodin, Nicolas Gouverneur et Sébastien Marie, tous religieux profès et faizants le couvent du monastère et église Saint-Martin près et hors les murailles de la cité de Metz, totallement ruyné et destruict par les guerres dernières, et par telle ruyne estant présentement au priorey Nostre-Dame de Nancy capitulairement assemblés, etc. »

Le corps de saint Sigisbert fut placé dans l'église du prieuré de Notre-Dame, le plus ancien monastère de la ville, et qui dépendait de l'abbaye de Saint-Martin-devant-Metz [1].

En 1602, Charles III obtint du pape Clément VIII, à défaut de l'établissement d'un évêché à Nancy, l'érection d'une primatiale. Les biens du prieuré de Notre-Dame et par suite ceux de l'abbaye de Saint-Martin-devant-Metz [2], furent attribués au Chapitre. On transporta les reliques de saint Sigisbert dans l'église « provisionnelle », où les chanoines commencèrent leurs offices [3].

Sous le règne du duc Léopold, Claude Charles, peintre ordinaire de l'hôtel ducal et professeur à

1. L'église s'élevait au côté nord de la rue des Morts, actuellement rue des États. Le portail a été transporté au château de Remicourt, à Villers-les-Nancy.

2. Le pape Pie IV, à la requête de Charles III, avait ordonné, le 4 décembre 1564, l'incorporation du titre et des biens de l'abbaye de Saint-Martin au prieuré de Notre-Dame qui, dès lors et jusqu'en 1602, porta le nom d'abbaye de Notre-Dame et de Saint-Martin.

3. Ce fut d'abord celle qui fut remplacée dans la suite, sur la place du marché, par l'église Saint-Sébastien; puis, à partir de 1609, une chapelle située derrière la cathédrale, entre la rue des Chanoines et la rue Montesquieu; enfin, la chapelle des Tiercelins, où la châsse fut processionnellement transportée, le 20 mars 1742. L'acte de cette dernière translation fut dressé « par devant le Tabellion de l'Hostel de Sa Majesté »; « on y note que le sceau du Chapitre avait été mis sur la châsse »; que « les fenêtres de la chapelle sont bien garnies de barreaux de fer »; que les clefs « sont entre les mains des Sieurs du Chapitre ».

l'Académie de peinture qui venait d'être créée, brossa les deux grands tableaux qui sont aujourd'hui à la cathédrale et qui représentent le *Couronnement de saint Sigisbert* et un *Repas servi par saint Sigisbert et par la reine*.

C'est vers la même époque que le second primat, Antoine de Lénoncourt 1607-1636 remplaça l'ancienne châsse par une autre, jugée plus élégante, qu'il fit venir de Milan. Aubléry, qui l'avait sous les yeux, la décrit, telle qu'elle apparaissait dans la seconde église provisoire. « On y a dressé, au côté gauche du grand autel, un superbe Mausolée, digne d'un Roy et d'un Roy saint, où l'on a placé la châsse. Elle est d'ébène, couverte d'argent [1], richement émaillée, élevée sur une espèce de plate-forme soutenue de hautes colonnes de marbre très bien travaillées, avec des termes *de vermeil doré*, surmontée d'un pavillon où sont représentés quelques miracles du saint [2]. » Dans cette châsse, le corps restait « incorrompu »; de riches vêtements l'enveloppaient; il avait sur la tête une couronne resplendissante d'or [3].

En 1719, les ornements qui enveloppaient le

1. L'inventaire de 1792 déclare n'y avoir trouvé que « tout au plus deux marcs d'argent ».

2. Cette châsse, dépouillée de ses ornements en 1793, renferme aujourd'hui les reliques de saint Gauzelin et l'étole de saint Charles Borromée.

3. *Office de saint Sigisbert*, par les Jésuites de Nancy, 1663.

corps ayant paru « prêts de tomber en lambeaux par leur vétusté », la châsse fut ouverte, le 8 avril, et la reconnaissance des reliques se fit très solennellement [1].

Enfin, le 31 octobre 1742, le Chapitre prit possession de son église définitive, qui est aujourd'hui la cathédrale : il y transporta solennellement les reliques de saint Sigisbert.

La Révolution ne pouvait manquer d'insulter aux restes d'un saint qui, par surcroît, avait été « un tyran »... Le commissaire du Gouvernement fit d'abord arracher les ornements qui décoraient la châsse. C'était le prélude d'une profanation beaucoup plus déplorable : le 30 brumaire (20 novembre) 1793, jour à jamais néfaste dans les annales de la Lorraine, la cathédrale de Nancy, après avoir vu les prêtres constitutionnels déposer leurs lettres de prêtrise, s'ouvrit devant une troupe de forcenés, qui, pénétrant dans la cour de la sacristie où les reliques avaient été été reléguées, enlevèrent ce qui restait [2] du corps

1. En présence de Jean-Claude de Bouzey, Grand Doyen (le primat était absent), des dignitaires et des chanoines, des premiers présidents de la Cour souveraine et de la Chambre des comptes, des curés de la ville, de Charles Bagard, premier médecin ordinaire du roi, du sieur Eloffe Parmentier, chirurgien, et de nombreux fidèles.

2. A une époque inconnue, mais dès avant la translation des reliques de Metz à Nancy, on avait détaché un fragment d'os, qui avait été placé dans un reliquaire d'argent, en forme de bras, pour être plus facilement présenté à la vénération des fidèles. — Les religieux de l'abbaye d'Or-

de saint Sigisbert, le portèrent dans la cour d'une maison assez éloignée[1] et le jetèrent dans les flammes d'un bûcher... Notons soigneusement que ces gens, qui formaient le *Comité de Surveillance et Révolutionnaire*, étaient presque tous des étrangers qui n'étaient arrivés à Nancy qu'en septembre ou en octobre 1793; ils venaient de Deux-Ponts, de Sarrebourg, de Lunéville, de Mayence, de Bordeaux. Deux seulement, parmi ces misérables, étaient natifs de Nancy : l'un d'eux était Cayon, « relieur et marchand de bouquins ». Leur chef était Auguste Mauger, dit Marat-Mauger, originaire de Dieuze.

Durant cet exploit sacrilège, on chantait, sur l'air de la *Marseillaise :*

Grand saint, dans le creuset
Tombez : c'est le décret!

Heureusement, les flammes ne détruisirent pas

val, invoquant ce fait que l'une de leurs maisons était établie sur le terrain donné jadis à saint Remacle par saint Sigisbert, avaient, en 1696, demandé et obtenu une parcelle du saint corps (*Archives de M.-et-M.*, G. 327). — Mesdames Adélaïde et Victoire, filles de Louis XV, avaient eu la même faveur en 1761 (*ibid.*, et G. 607). — Pendant que la châsse gisait dans la cour de la sacristie, quelques fragments furent aussi dérobés, spécialement par un architecte, nommé Chonoré, et par sa femme.

1. L'hôtel O'Mahoni, actuellement numéro 5 de la rue d'Alliance. Cet hôtel était le siège du *Comité de Surveillance et Révolutionnaire*.

tous les ossements qu'on leur avait livrés : des personnes pieuses purent retrouver dans les cendres quelques fragments qu'elles conservèrent religieusement. De plus, un médecin, nommé Simonin, avait eu l'habileté de se faire délivrer, sous prétexte d'études anatomiques, un os de l'avant-bras.

La tourmente passée, ces reliques, avec d'autres qui avaient été soustraites pendant que la châsse était reléguée dans la cour de la sacristie, furent recueillies, canoniquement reconnues, le 30 janvier 1803, par Mgr d'Osmond[1] et placées dans une châsse offerte par le curé de la cathédrale, M. Charlot [2].

1. Il n'y a pas lieu de tenir compte des sarcasmes contenus dans une note d'allure voltairienne, rédigée en 1839 par « un ancien maire de Nancy », qui ne dit pas son nom. Nous n'aurions pas fait allusion à cette note, si nous n'avions eu le regret de la voir citée par Charles Courbe, dans son ouvrage sur *Les rues de Nancy, du XVIe siècle à nos jours,* Nancy, 1886. M. l'abbé Thiriet a du reste solidement réfuté les allégations portées à la légère dans cette note : Voir la *Semaine religieuse du diocèse de Nancy et de Toul,* 1886.

2. La châsse renferme actuellement treize ossements. — Après la cathédrale de Nancy, l'église qui possède les plus importantes reliques de saint Sigisbert est celle de Crévic (Meurthe-et-Moselle) : quatre os, parmi lesquels le radius droit. Comme il n'existait, pour certifier leur authenticité, qu'une inscription faite par le curé Aubert († 1858), Mgr Foulon les fit comparer à celles que possède la cathédrale; la châsse fut ouverte, le 27 janvier 1878 ; avec l'évêque et plusieurs chanoines, étaient présents :

La vénération dont on entoure leurs reliques, le soin que l'on prend de les préserver de toute atteinte, la piété avec laquelle on en recueille les précieux restes après quelque cataclysme sont déjà un hommage rendu à la mémoire des saints. Il nous reste à relater les honneurs rendus officiellement par l'Église à saint Sigisbert et les formes particulières que prit la dévotion dont il est l'objet.

Cette dévotion se manifesta de bonne heure : nous savons par Sigebert de Gembloux que les religieux de Saint-Martin avaient pris l'habitude de mettre dans les litanies qu'ils récitaient quotidiennement le nom du pieux roi dont ils gardaient le tombeau. Mais d'intervention officielle des évêques et du pape, nous n'en trouvons qu'assez tard. Au XIII^e^ siècle, un légat du Saint-Siège, Hugo, cardinal du titre de Sainte-Sabine,

MM. du Coëtlosquet ; Godron, doyen honoraire de la Faculté des Sciences ; Tourdes, professeur à la Faculté de Médecine ; Didion, docteur en Médecine. Le bombardement de septembre 1914, qui endommagea l'église, a heureusement respecté le précieux dépôt, que la paroisse de Crévic entoure du plus grand respect. — Des fragments plus ou moins considérables se trouvent à la cathédrale de Metz, à Saulxures-les-Nancy (ils proviennent de la paroisse Saint-Vincent-Saint-Pierre de Nancy), à Bouxières-aux-Dames (don du chanoine Charlot, neveu du curé de la cathédrale), à Langatte (don de l'abbé Frémont, qui fut vicaire général de l'évêque constitutionnel de la Meurthe), à Favières, à la Maison-Mère des Religieuses de la Doctrine Chrétienne, à l'École Saint-Sigisbert, chez M. le Vicaire général Jérôme.

accorde « une indulgence de soixante jours à tous les fidèles qui, vraiment pénitents et s'étant confessés, visiteront l'église de l'abbaye, le jour de l'Ascension ou les jours suivants, jusqu'à la Pentecôte[1], pour y vénérer le bienheureux Sigisbert, dont le corps repose dans cette église ». En 1299 et en 1304, les évêques de Metz, Gérard de Relanges et Renaud de Bar, ajoutent de nouvelles indulgences en faveur de ceux qui visiteront la même église « le jour de la fête de saint Sigisbert ou durant l'octave de cette fête ». Quand le saint corps fut à Nancy, les papes Urbain VIII, Innocent X, Clément IX et Benoît XIII renouvelèrent ces pieuses largesses[2].

Comme on l'a vu dans la charte mentionnée plus haut, les religieux de Saint-Martin, dès la fin du XIII^e^ siècle, célébraient la fête de saint Sigisbert avec octave ; malheureusement, nous ne connaissons aucun missel, aucun bréviaire qui

1. Nous ne savons pour quelle raison cette époque de l'année avait été choisie. « Le peuple de Metz, dit Meurisse dans son *Histoire des évesques de Metz*, Metz, 1634, p. 129, avait une si grande dévotion à ce temple sacré du Saint-Esprit, que les religieux de Saint-Martin s'estoient obligez, pour satisfaire à son zèle, de lui descouvrir tous les ans ce saint objet de sa piété pendant les octaves de l'Ascension de Notre-Seigneur. » A Nancy pareillement, ainsi que nous l'apprend Aulbéry, p. 166, cette date de l'Ascension était marquée par des pèlerinages au tombeau de saint Sigisbert.

2. Les bulles, de même que les lettres des évêques de Metz, sont aux Archives de Meurthe-et-Moselle, G, 327.

nous ait conservé l'office dont ils faisaient usage. Le texte le plus ancien qui nous soit parvenu est celui que composèrent, en 1663, les Jésuites de Nancy, à la demande des chanoines de l'Église Primatiale, « très pieusement dévots au saint roi Sigisbert »[1]. Les Jésuites présentaient trois leçons et quatre belles hymnes : on ne prit dans leur travail que les leçons[2] : le reste de l'office était d'un confesseur non pontife : la messe, celle de saint Louis, roi de France. La fête était du rit *double*.

Au cours du XVIII^e^ siècle, elle passa au rang de *double de première classe*. Le premier évêque de Nancy, M^gr^ de la Tour du Pin Montauban, l'étendit à tout le diocèse, en 1780. C'est alors qu'on voulut lui donner, au missel et au bréviaire, un office propre. Un prêtre lorrain se trouvait tout désigné

1. Le manuscrit, conservé aux Archives de M.-et-M., porte ce titre : *Hymni et Lectiones de sancto Sigiberto, cum Notis historicis ad illas*, et cette dédicace : « Nobilissimis et venerabilibus admodum Dominis : D^o^ Clandio Morison, Decano; D^o^ Jacobo le Moleur, Cantori; D^o^ Matheo de la Réauté, Scholastico; cæterisque Primatialis Ecclesiæ Nanceianæ Canonicis, piissimis sancti Regis Sigiberti cultoribus, sancti Regis cultui promovendo, suæ erga illum venerationis signum, et illustrissimo capitulo obsequii. »

2. Elles furent imprimées dans un livret intitulé : *Officia propria Ecclesiæ Primatialis Lotharingiæ*. Quant aux hymnes composées par les Jésuites, le lecteur pourra en trouver quelques strophes aux pages 113 et 165 du présent ouvrage.

pour faire ce travail; l'abbé Maigret[1] était à même de composer de belles hymnes : sa muse n'avait-elle pas célébré en vers latins l'entrée solennelle de Mgr de Champorcin dans la ville de Toul? D'autre part, on devait le voir plus tard collaborer avec l'abbé Voinier à la rédaction de l'office que le clergé de France, lors de l'émigration, récitait « pour les peuples chez lesquels il trouvait un asile, du pain et des vêtements ». On lui demanda de se mettre à l'œuvre. Il donna tout un office, avec de nouvelles leçons[2] et deux hymnes, que le clergé du diocèse commença à réciter en 1780[3] et qui fut ensuite inséré dans le premier *Bréviaire de Nancy,* imprimé en 1821 par ordre de Mgr d'Osmond. La fête de saint Sigisbert se célébrait le dernier dimanche de janvier; la réforme du calendrier, en 1914, l'a fixée au 1er février.

Dans le diocèse de Metz, ce fut seulement après le concordat, sous le gouvernement de Mgr Jauffret, que fut introduite la fête de saint Sigisbert; elle se célébrait le 31 janvier; l'office était celui

1. Né à Rosières-aux-Salines, en 1732, l'abbé Maigret fut régent de quatrième au collège de Nancy, puis curé d'Agincourt; il refusa le serment et mourut exilé, en 1794.

2. Il y mit une faute de chronologie : il plaçait en 663 la mort de saint Sigisbert; cette erreur a été rectifiée dans le *Propre du diocèse* imprimé en 1917.

3. Cet office fut imprimé dans les *Rubricæ Nanceienses,* qui servaient comme de supplément au *Bréviaire de Toul,* que Nancy conservait.

du commun des justes, avec deux leçons propres. Actuellement, depuis l'adoption de la liturgie romaine, la fête est du rit *double*. La réforme du calendrier l'a mise au 1er février[1].

A Metz, à Nancy, des guérisons miraculeuses répondaient à la confiance des fidèles. Sigebert de Gembloux et l'auteur anonyme de l'*Historia translationis secundæ* en rapportent quelques-uns : un pénitent, en priant devant la sainte relique, voit voler en éclats les chaînes dont il s'était volontairement chargé ; un moine, puni de démence pour un propos sacrilège qu'il s'était permis, retrouve la raison, grâce aux prières que ses confrères adressent au serviteur de Dieu ; un religieux mourant recouvre subitement la santé, dès qu'on lui fait toucher le voile qui couvrait le corps de saint Sigisbert.

Mais, plutôt que de reprendre ici le récit des prodiges opérés par notre saint tandis que ses reliques étaient à l'abbaye de Saint-Martin-devant-Metz, nous voudrions faire connaître au pieux lecteur comment saint Sigisbert intervint en faveur d'une petite malade de Rosières-aux-Salines. Nous transcrivons le procès-verbal dressé par devant notaire, le 25 janvier 1714, et conservé aux Archives de Meurthe-et-Moselle.

« Par devant le Tabellion général du duché de

1. Notons qu'un *Processionnal*, en usage à la cathédrale de Metz au XIIIe siècle, mentionne une double invocation à saint Sigisbert, quand on entrait dans l'église de l'abbaye.

Lorraine résidant à Rozières, soubsigné, en présence des personnes cy bas nommées, comparaissent Louys Leclerc, journallier à la Salline dudict Rozières, et sa femme, Marie Jérosme. Leur fille, Anne, âgée de quatre ans et demy, ne pouvait depuis vingt mois, au vu et su de tout le monde, faire un pas sans ses crosses. Ils la recommandaient soir et matin à l'intercession de saint Sigisbert, promettant de l'y porter en pèlerinage afin d'obtenir guérison, faisant mesme donner aumosnes, au nom du glorieux saint auquel ils l'avaient vouée. En sorte qu'au mois de novembre de l'année dernière, son grand-père, nommé Nicole Leclerc, sa grand'mère, nommée Claude Racinne, et sa tante, Anne Leclerc, estant tous à la maison sur l'heure de midi, pleurant ensemble sur l'infirmité qui privait cet enfant de ses jambes, la recommandaient dans cet instant à saint Sigisbert, avec une grande foy, espérant qu'il la voudrait un jour guérir par son intercession. Ceste petite fille, qui pour lors estoit dans la chambre, avec ses deux crosses sous ses bras, le dos appuyé contre la muraille, ses parents luy ayant fait dire ceste prière, disoit : « Saint Sigisbert, guérissez-moi, s'il vous plaît, et je serai vostre durant le reste de mes jours; et vous iray remercier le plus tost que je pourrai. » Aussi tost que ceste fille eust achevé cette prière, elle laissa tout à coup tomber ses deux crosses et marcha par la chambre sans aulcun soubtien ny apuid de

personne. Et continue ainsy de marcher, estant parfaitement guérie. Déclarant le Tabellion soubsigné qu'il a vüe plusieurs fois cest enfant avec ses deux crosses : il a été surpris quand il l'a vüe marcher cejourd'huy sans apparance qu'elle aye esté incommodée. »

En temps de calamité publique, la dévotion des Nancéiens au saint patron de leur ville se manifeste sous une forme spéciale : ils demandent que l'on fasse une neuvaine, durant laquelle la relique sera exposée à leur vénération ; ils veulent que l'on « descende » saint Sigisbert, expression qui s'explique par ce fait que la châsse étant primitivement[1] placée à une grande hauteur, au fond du sanctuaire, là où est aujourd'hui la Vierge de Bagard, il fallait, lors des supplications solennelles, la descendre, pour la placer sur un autel dans le sanctuaire.

C'est surtout quand il s'agit d'obtenir, suivant les cas, le bienfait de la pluie, ou la cessation du mauvais temps, que, d'après une coutume très ancienne, on s'adresse à saint Sigisbert[2]. Et

1. Elle fut ensuite placée sous le maître-autel, derrière une grille où s'entrelaçaient les initiales S. R., que l'on interprétait : *Sigisbertus Rex*, ou encore *Stanislao Rege*.

2. Il existe une brochure de l'abbé Blanc, dont le titre suggestif : *Comment saint Sigisbert fait la pluie et le beau temps*, ne tient pas ses promesses, car cette brochure ne renferme qu'une démonstration générale de la Providence et ne présente rien sur le sujet qui nous occupe. L'office composé par les Jésuites de Nancy, en 1663, parmi ses

c'était bien le peuple chrétien qui, pour fléchir le ciel, voulait recourir à une intercession dont il savait la puissance : ceci apparaît clairement dans les actes du Chapitre qui prescrivent ces prières. Messieurs les chanoines se disent « très touchés de la confiance des peuples », ils déclarent avoir reçu « une délégation de l'hôtel de ville, représentant que tout le peuple désire avec ardeur que l'on fasse une neuvaine ».

La neuvaine est donc prescrite. Au son de toutes les cloches de la ville, on expose la précieuse relique ; les officiers de l'hôtel de ville sont présents ; pour eux, on a disposé « dans le sanctuaire, près de la balustrade, des *bans* et des prie-Dieu recouverts de tapis ». Une délibération

hymnes inédites, en contient une qui rappelle ce caractère spécial de la dévotion à saint Sigisbert. A ce titre, et par l'allusion qu'elle fait aux calamités de la guerre, elle nous paraît digne d'être conservée ; nous en donnons quelques strophes :

Sirii si fors humus usta flammis
Aridæ humorem segeti negavit,
Ille fecundo rigat imbre tristis
Rura coloni.

Si minax cælum crepitante nymbo
Ingruit terris et inundat arva,
Ille mox sudo revehit serenos
Æthere soles.

Munus hoc ingens ; sed erunt sereni
Uberesque anni, modo bella sedes
Et tuos longa tua des nepotes
Pace tueri !

municipale, datée du 3 août 1735, dit que « les conseillers seront tenus d'assister à la neuvaine, en habits de cérémonie, le jour de l'ouverture et celui de la clôture; que, dans l'intervalle, quatre membres au moins s'y trouveront: que les sergents de ville doivent s'y rendre avec leurs capotes, et les archers avec leurs bandoulières: que deux desdits sergents seront obligés d'aller pendant les neuf jours servir la messe en capote: que quatre d'entre eux porteront un flambeau chacun, lesquels flambeaux seront rapportés à l'hôtel de Ville, après la neuvaine ».

Ces officiers municipaux de jadis ont un sens chrétien qui nous touche : après des prières pour demander quelque bienfait, ils veulent des prières d'actions de grâce, quand leur patron s'est laissé toucher. Le registre des délibérations du Chapitre porte, à la date du 6 juillet 1749 : « Messieurs les magistrats de l'hôtel de ville sont venus en corps prier le Chapitre de commencer une seconde Neuvaine, dès que la première aura pris fin, pour remercier Dieu de ce qu'il a bien voulu exaucer les prières de son peuple. » Avec « les Sieurs du Chapitre », déclarons que cette requête était « aussi juste que louable ».

Parfois, c'est le duc lui-même qui demande que l'on « descende saint Sigisbert ». Le 25 mars 1709, les chanoines notent dans le Registre de leurs assemblées : « Son Altesse Royale a fait témoigner au Chapitre que son intention estoit

qu'il fist *incessemment* une neuvaine au glorieux saint Sigisbert, pour obtenir de Dieu, par son intercession, un temps favorable aux biens de la terre, dont le ciel irrité semble vouloir nous priver entièrement cette année par les intempéries de l'air. »

En d'autres circonstances, c'est quelque anxiété publique qui porte les Nancéiens à des supplications extraordinaires. Le 9 janvier 1757, lisons-nous dans le Registre des délibérations du Chapitre, « à l'issue de la grand'messe, Monsieur de Bouzey, Grand-Doyen, a dit qu'il venait d'apprendre la funeste nouvelle de l'exécrable attentat commis à Versailles, le 5 du présent mois, sur la personne sacrée du Roi très chrétien. Messieurs, saisis de la plus vive consternation et frémissans d'horreur au récit de ce cruel événement, ont arresté que cejourd'hui on commencera des prières publiques pour demander à Dieu la guérison du monarque bien-aimé; qu'à cet effet on découvrira la châsse où repose le corps de saint Sigisbert, laquelle sera exposée dans le sanctuaire à la vénération des fidèles ». Quand eut lieu l'attentat de Damiens, Louis XV était franchement détesté à Paris, où il n'osait plus se montrer : si nos chanoines l'appellent le *Bien-aimé*, surnom qui lui avait été donné en 1744, quand il était malade à Metz et que les églises se remplissaient de fidèles priant pour sa guérison, c'est sans doute que Nancy souffrait moins que la France de la conduite du

roi; les Lorrains, d'autre part, ne pouvaient oublier que Louis XV était le gendre de leur duc.

Le 22 février 1766, c'est pour Stanislas mourant que se font les prières devant la châsse vénérée.

Si populaire était le culte de saint Sigisbert, si profondément enracinée la tradition qui le faisait invoquer pour obtenir un temps favorable, que, même durant la Terreur, le peuple demanda et le clergé constitutionnel ordonna que l'on fît la neuvaine.

Le 15 juillet 1793, quatre mois avant que le saint corps fût jeté dans les flammes, trois mois avant que la cathédrale, débarrassée de tous les emblèmes du « fanatisme », devînt le *Temple de la Liberté*, alors que dans plusieurs des églises de Nancy des intrus se livraient aux manifestations les plus sacrilèges, une neuvaine commençait devant la châsse de saint Sigisbert...

L'évêque constitutionnel, Lalande, siégeait alors à la Convention; le vicaire épiscopal, Nicolas, réunit son Conseil et publia une *Lettre pastorale* qui se termine ainsi : « D'après les invitations à Nous faites par plusieurs communes de notre diocèse et notamment par les officiers municipaux de Nancy, le Conseil épiscopal arrête :

« Que cejourd'hui, 25 juillet, à quatre heures du soir, on descendra, au son de toutes les cloches, la châsse de saint Sigisbert, et qu'elle

restera pendant neuf jours exposée à la vénération des fidèles [1]. »

Un poète dont nous ne connaissons pas le nom composa, en 1816, une *Ode* où il célèbre la bienfaisante intervention de saint Sigisbert en temps de calamité. Au milieu de strophes malheureusement bien faibles, nous trouvons celles-ci, qui intéresseront peut-être le lecteur :

Contre le courroux céleste
Qui s'arme ainsi contre toi,
Pécheur, un appui te reste,
Qui doit ranimer ta foi :
Vers une église (très) sainte
Tourne tes yeux et ton cœur.

. . . . . .

Dans ce temple, source de grâce,
Près d'un redoutable autel,
Une radieuse châsse
Luit d'un éclat immortel.
Des prêtres de mœurs austères
Y sont les vrais dépositaires
Du trésor qu'elle contient,
Et, par sa faveur suprême,
L'État, dans un mal extrême,
Demande grâce et l'obtient [2].

1. *Recueil des Mandements publiés pendant la Terreur.* Charlot.

2. *Ode sur les pluies survenues en 1816 et sur les prières faites à saint Sigisbert à cette occasion. Nancy, 1816.*

Une institution qui subsista pendant plus d'un siècle et connut des jours de splendeur, contribuait à mettre en honneur le culte du patron de la ville de Nancy : nous voulons parler de la *Confrérie de saint Sigisbert*.

« Ayant été informé que le peuple de Nancy souhaitait qu'il y eût une Confrairie canoniquement érigée en l'Eglise Insigne de Notre-Dame, soubs le tiltre et l'invocation de saint Sigisbert » [1], le pape Clément IX donna, le 20 novembre 1668, une bulle où il dit : « Afin que dans laditte Eglise, où repose, comme Nous l'avons appris, le sacré corps incorrompu de ce glorieux Confesseur, il fût honoré comme il le mérite et que les sentiments de dévotion que les fidèles ont pour lui s'augmentent de jour en jour, et afin qu'il aillent en foule à son saint tombeau, avec d'autant plus d'ardeur et de piété qu'ils auront connu qu'ils sont par son moyen remplis avec plus d'abondance des dons de la grâce céleste, Nous confiant en la miséricorde de Dieu tout-puissant, par l'autorité des apôtres saint Pierre et saint Paul, par cette puissance de lier et de délier qui nous a été confiée, Nous accordons Indulgence plénière... aux membres de la Confrérie à ériger canoniquement par l'Ordinaire du lieu [2]. »

1. Imprimé, sous forme d'affiche : *Arch. de M.-et-M.*, G, 327.

2. *Archives de M.-et-M.*, G, 327.

Sur les trente premières années de la pieuse association nous n'avons guère de détails; mais, à partir de 1701, son histoire nous est mieux connue, parce que l'on consigne dès lors quelques-uns de ses actes dans un volume intitulé : *Registre des Associés à la Confrérie de Saint Sigisbert, érigée en l'église Primasial de Loraine* [1].

Nous y trouvons d'abord les procès-verbaux d'admission de hauts personnages, à la tête desquels est le duc Léopold lui-même. C'est toute une époque du brillant passé de notre duché, qui revit à l'évocation de ces noms :

Très hault, très puissant, très noble et très excellent prince, Léopold premier, Duc de Lorraine et Marchis, Duc de Calabre, Bar et Gueldre, Roy de Jérusalem, etc.;

Hault et puissant Seigneur, Comte de Carlinford, Général des armées de l'Empereur, Grand Maistre de l'Hostel de S. A. R. Sur-Intendant de ses Finances et Chef de ses Conseils;

Hault et puissant Seigneur Messire Charles de Lénoncourt, Marquis de Blâmont, Premier Gentilhomme de la Chambre;

Hault et puissant Seigneur Messire George

1. Telle est du moins l'indication que porte le premier feuillet; sur la reliure, on lit : *Livre de la Confrérie de saint Sigisbert.* — Ce registre, que Digot avait vu dans la bibliothèque de l'évêché, est aujourd'hui la propriété de M. le comte de Mahuet, qui a bien voulu nous le communiquer très aimablement.

de Lamberty, Maréchal de Lorraine, Conseiller d'Etat et Bailly de Nancy ;

Messire Marc Anthoine de Mahuet, Chevallier Baron du Saint-Empire. Seigneur de Lupcourt et autres lieux, Conseiller d'Etat de S. A. R.. Intendant de son Hostel et de ses Finances ;

Très hault, très puissant et très excellent Prince S. A. S. Monseigneur le prince Anthoine François de Lorraine ;

Hault et puissant Seigneur Messire Anthoine, Marquis de Lénoncourt. Bailly de la Lorraine Allemande.

A trouver ces grands noms inscrits aux premières pages du *Registre*. à lire les signatures illustres de ces « hauts et puissants seigneurs »[1], dont l'« enrollement » est solennellement mentionné, on se demande d'abord si la confrérie se recrutait uniquement dans l'aristocratie. Mais la liste qui suit et que dressa le receveur des cotisations, montre que tous les rangs de la société y étaient représentés ; on y voit des marchands, des *magaziniers*, des aubergistes, des *tailleurs*, des enfants *de cœur*... La plupart sont des Nancéiens ; mais il s'y rencontre des gens de Saulxures, de Pompey, de Pont-Saint-Vincent. Autant

1. Le frère du duc Léopold, François de Lorraine, qui fut abbé de l'un des monastères fondés par saint Sigisbert, Stavelot, signe, d'une écriture malhabile et avec une orthographe de grand seigneur d'ancien régime : *François de Lorenne*.

qu'on en puisse juger, il semble qu'en ses années de prospérité la confrérie comptait plus de trois cents membres.

Son but? La bulle du pape l'indique; c'est, non seulement le culte de saint Sigisbert, mais « la louange et la gloire du Dieu tout-puissant, les œuvres de charité, de piété et de miséricorde ». Un opuscule dont nous parlerons plus loin donne quelques précisions sur les œuvres de miséricorde auxquelles s'adonnaient les confrères : « Ne les voit-on pas entrer dans l'horreur des cachots, pour y aller résoudre ces victimes de la justice aux châtiments et au sacrifice que leurs crimes ont mérités? Ne les voit-on pas rechercher avec empressement la maison de la veuve et de l'orphelin, pour leur donner des soulagements qu'ils n'espèrent que de la seule Providence? Ne les voit-on pas se priver de leur propre substance, pour aller dans la puanteur des hôpitaux soulager ces pauvres malheureux qui expirent de misère? » En termes plus simples, les membres de la confrérie visitaient les pauvres, les malades et les prisonniers : quelle meilleure manière d'honorer le charitable roi, patron de leur association?

Cette association était administrée par des conseillers directeurs, parmi lesquels, entre 1752 et 1785, nous relevons les noms suivants : Pierre de Launay, contrôleur général des domaines et bois de Lorraine; Le Febvre, conseiller maître

des Comptes; Dumaire, procureur à la Cour; Garnier, avocat à la Cour: le marquis de Locmaria: François Petitjean, juge consul de Lorraine et Barrois; Georges Remy Verdet, ancien procureur au Parlement: Nicolas Simonin et Jean Gaspard, avocats au Parlement.

Ces conseillers directeurs élisaient un chef, qui s'appelait le *Roy de la Confrairie*. Ce titre sonore fut porté successivement, durant la période spécifiée plus haut, par le baron de Kieder, conseiller à la Cour souveraine: Nicolas Sigisbert Richard, seigneur de Sandaucourt; le chevalier de Turicque; Léopold Charles Le Febvre, président en la Chambre des Comptes de Lorraine. L'usage voulait que le Roi de la confrérie fît une belle offrande; c'est ce que nous apprend une note insérée par le conseiller receveur au compte-rendu de l'année 1735, où « remontre le comptable qu'il ne fait état de l'offrande du Roy de la Confrairie, attendu qu'il a appris qu'il l'avait mise à la bourse de la quetteuse ».

Quant aux membres ordinaires, ils ont à verser la modique somme de deux sols. Les quêtes, les offrandes déposées dans le tronc placé près de la châsse, les contributions versées par l'Hôtel de ville augmentent notablement les ressources de l'association, qui accuse, pour l'exercice 1736, une recette de 1241 livres, 13 sols, 3 deniers.

Les fêtes de la confrérie devaient être solennelles, si nous en jugeons d'après le grand nombre

des gens qui s'y trouvent employés et dont les honoraires sont soigneusement portés en compte: tout le personnel des grands jours, et jusqu'à l'homme de l'art « qui tend les tapisseries de la Cour »[1].

C'est spécialement pour l'usage des membres de la confrérie que fut composé un opuscule intitulé : *Neuvaine à l'honneur de saint Sigisbert, Roy d'Austrasie.* On y trouve des méditations pour chacun des jours de la neuvaine; une prière pour Son Altesse Royale, où il est dit : « Donnez à notre auguste Souverain les mêmes sentiments de piété qui vous ont animé dans le temps que vous remplissiez la place qu'il occupe aujourd'hui; qu'il se serve de sa puissance pour faire triompher Jésus-Christ, afin qu'à sa mort, quand il lui sera demandé compte de son administration, il se trouve, comme vous, digne d'une couronne immortelle. » On y voit aussi de belles litanies en l'honneur de notre saint; il y est qualifié de « Protecteur de l'Austrasie, Appui de la religion, notre Refuge dans les calamités, Réparateur des torts et des injures, notre Père, notre Roi[2] ».

1. Le café et le sucre coûtaient cher sans doute, en ce temps-là : les comptes de l'année 1735 accusent une dépense de 14 livres, pour « le *caffé* du prédicateur »...

2. Nous croyons, cette brochure étant presque introuvable, devoir signaler qu'elle existe à la bibliothèque de la Ville de Nancy, *fonds lorrain,* numéros 6181 et 6182. — L'ouvrage est anonyme. Digot pensait pouvoir l'attri-

La Confrérie de saint Sigisbert fut florissante pendant plus de cent ans. A nous en tenir aux indications du *Registre*, nous serions portés à croire qu'elle perdit de sa vitalité dès avant les tristes jours de la Révolution : le versement des cotisations devient de plus en plus irrégulier : des colonnes entières restent en blanc. Devons-nous penser que

De confrères *zélés à peine un petit nombre*

manifestent une touchante fidélité?... Ce serait faire injure aux autres : si les cotisations rentraient mal, si le dernier versement dont il soit fait mention est de l'année 1785, c'est sans doute que l'association, trouvant ailleurs des ressources suffisantes, n'insistait pas auprès du conseiller-receveur. Même, si nous en croyons l'auteur anonyme de la *Notice* insérée dans l'édition de la *Neuvaine* qui fut imprimée en 1790, la dévotion des membres de la Confrérie, « loin de se ralentir avec le temps, se pratiquait toujours avec le plus grand zèle », quand survint la Révolution : dans la tourmente, la pieuse association disparut.

buer au R. P. Frizon, pour cette raison, sans doute, que l'édition de 1790, dans une *Notice* sur le culte de saint Sigisbert, reproduit mot pour mot le passage : « Charles, cardinal de Lorraine, etc. », dont nous parlons ailleurs. Mais l'édition de 1722 porte une préface, sous forme de dédicace « à Monsieur Barbarat, Chef et Roi de la Confrérie », et cette préface est signée D***.

En parcourant la liste de ses membres, on en trouve un assez grand nombre, qui portent le prénom de Sigisbert : la confiance des Lorrains dans le saint roi les portait à donner son nom à leurs enfants. Parmi ceux qui furent mis de la sorte sous son royal patronage, quelques-uns doivent être cités ici : le sculpteur Jacob-Sigisbert Adam, né à Nancy en 1670 ; son fils, Lambert-Sigisbert Adam, né dans la même ville en 1700, et auquel les Arts doivent la fontaine d'Agrippa, à Rome, le groupe de Neptune et d'Amphitrite, à Versailles, et beaucoup d'autres œuvres ; le chanoine Sigisbert-Étienne Coster, qui prononça l'oraison funèbre de Stanislas et celle de Marie Leczinska, fut député aux États Généraux, puis professeur de théologie à Rome, et revint mourir à Nancy, en 1825 ; Charles-Sigisbert de Manoncourt-Sonnini, né à Lunéville en 1751, qui fut collaborateur de Buffon ; mentionnons aussi le capucin Dominique Girot, qui voulut s'appeler en religion le Père Sigisbert, et que l'on nommait familièrement le Père *Sigis*.

La ville de Nancy elle-même se glorifie d'avoir pour patron saint Sigisbert. Ce patronage existait de fait, bien avant qu'une déclaration officielle en eût été faite. « Pour nos aïeux, est-il dit dans le bréviaire de 1780, le saint roi était comme un Patron : *quasi in Patronum adoptaverunt.* » Celui de 1821 est plus explicite : « Les Nancéiens, y est-il dit, choisirent pour Patron le

saint roi Sigisbert : *Sigisbertum in Urbis suae Patronum adoptaverunt.* » L'*Ordo* de 1822 ajoute définitivement au titre de « Roi d'Austrasie » celui de « Patron de la ville de Nancy ».

Les chanoines de la cathédrale portent une croix pectorale dont le médaillon représente d'un côté l'Annonciation et, de l'autre, l'effigie de saint Sigisbert : ainsi l'avait voulu Stanislas, quand, en 1757, il leur donna cet insigne ; ainsi le voulut le Chapitre, lorsque, cent ans plus tard, il reprit les décorations que la Révolution avait supprimées.

Enfin, une maison d'éducation, établie à Nancy et d'abord appelée *Maison des Etudiants*, porte depuis 1881 le nom d'*École Saint-Sigisbert*. A ce patronage, dont elle est fière, parce qu'il la relie noblement au passé de la province, cette école a le droit de dire qu'elle a fait honneur, ainsi qu'en témoignent les services éminents que ses maîtres et ses élèves ont rendus à l'Église et à la France. Plus de deux cents d'entre eux ont donné leur vie pour la patrie, au cours de la Grande Guerre. Puissent-ils être tous dans la société du pieux roi qu'ils avaient appris à connaître et à vénérer, aux jours de leur enfance et de leur jeunesse !

Nancy, le 1er février 1919,
en la fête de saint Sigisbert.

TABLE DES MATIÈRES

Pages.

Avant-propos. — Les sources. Les biographies. — La bibliographie..... 1

CHAPITRE PREMIER

L'AUSTRASIE. LES PRÉDÉCESSEURS DE SAINT SIGISBERT.

Le partage de 511. Le « royaume de Thierry » ou « royaume de Metz ». Apparition et disparition du nom d'Austrasie..... 1

Quelques mots sur les successeurs de Thierry Ier : Théodebert, Thibaut, Clotaire Ier, Sigisbert Ier, Childebert, Théodebert II, Thierry II, Sigisbert II, Clotaire II, Dagobert Ier..... 3

CHAPITRE II

NAISSANCE ET BAPTÊME DE SAINT SIGISBERT.

(630)

Dagobert visite l'Austrasie. Ragnetrude..... 12

Saint Amand rappelé d'exil; Éloi et Ouen députés près de lui..... 15

Le miraculeux *Amen*..... 21

CHAPITRE III

SAINT SIGISBERT, A TROIS ANS, ROI D'AUSTRASIE (634).

SES ÉTATS.

Pages.

L'assemblée de Metz. Le *leudesamium*..... 29
Naissance de Clovis (634) : le serment des Austrasiens..... 32
L'assemblée de Garches : le testament de Dagobert. 33
Mort de Dagobert (639)..... 36
Les états de saint Sigisbert. Le centre du royaume : la rive droite du Rhin, le pays des Alamans, la Bavière, la Thuringe ; les possessions du midi... 37
Le comte et l'évêque..... 42
L'aspect du pays ; le *vicus*, la *villa*, la ville..... 46
Nanciaco..... 52

CHAPITRE IV

LES ÉDUCATEURS DE SAINT SIGISBERT.

Un siècle trop décrié au point de vue de sa culture littéraire, genre d'études que l'on y faisait..... 54
De l'école du palais..... 60
L'*Exhortation au Roi des Francs*..... 68
Témoignage de saint Didier sur notre saint..... 74

CHAPITRE V

GUERRE DE THURINGE.

(641)

Le duc Raoul, ses menées..... 76
Proclamation de l'*héribau*. L'armée..... 78
Un succès de l'armée austrasienne : Farus..... 82
Défaite de l'Unstrutt, les larmes du jeune roi..... 83
L'attitude des Mayençais; répercussion sur nos *Gestes* : la généalogie de Ganelon..... 85

CHAPITRE VI

LA COUR DE SAINT SIGISBERT.

Pages.
Le palatium, « capitale mouvante ». Rôle de Metz. Les palais et les villas de saint Sigisbert..... 91
Le service du palais..... 94
Le conseil royal, rôle des évêques..... 95
Le maire du palais : Adalgise (?), Pépin, rivalité d'Otton et de Grimoald, intervention de saint Romaric. Une légende : l'adoption de Childebert..... 97
Le roi ; ce roi gouverne-t-il ?..... 105

CHAPITRE VII

MARIAGE DE SAINT SIGISBERT.

(647 ?)

La fiancée mystérieuse. Comment Aulbéry présente l'*épisode* de Friedeburge. État de la question.... 107
Imnechilde, reine d'Austrasie..... 114
Les enfants du saint roi..... 115

CHAPITRE VIII

QUELQUES ŒUVRES DU SAINT ROI.

SA MORT (656).

Un acte de justice : la famille de Brunulphe..... 120
La miséricorde ; ce que deviennent les trésors de Dagobert..... 122
L'œuvre de prédilection : fondation de monastères. Saint Remacle à Cugnon, Malmédy et Stavelot. 124
Saint Sigisbert et les évêques ; la lettre à saint Didier. 137
Saint Sigisbert et le pape : la lettre de saint Martin Ier à saint Amand..... 142
Mort du saint roi..... 143

CHAPITRE IX

LES RELIQUES DE SAINT SIGISBERT. SON CULTE.

Pages.

La relique à Metz. L'abbaye de Saint-Martin-devant-Metz..... 145
Première et seconde translations (1063 et 1170).... 146
L'échauffourée de 1430 ; saint Sigisbert « quêteur pour son monastère »..... 148
Le siège de 1552..... 149
La relique à Nancy. Le prieuré de Notre-Dame.... 150
De l'érection de la Primatiale à la translation de de 1742..... 153
La révolution ; le 30 brumaire (20 novembre) 1793. 155
L'œuvre de Mgr d'Osmond..... 157
Le culte de saint Sigisbert. La fête, les offices..... 158
Confiance récompensée par des miracles..... 162
Les neuvaines en temps de calamité publique..... 164
La Confrérie de saint Sigisbert..... 170
Nancy sous le patronage de saint Sigisbert..... 177
L'École Saint-Sigisbert..... 178

27048